NOTES sur les COLÉOPTÈRES

RECUEILLIS PAR CHARLES COQUEREL

à Madagascar et sur les côtes d'Afrique,

Par M. Léon FAIRMAIRE.

fre PARTIE.

(Séance du 22 Avril 1868.)

La famille de notre regretté Charles Coquerel a bien voulu me faire don de sa collection, en souvenir de l'amitié qui nous unissait. Je crois remplir un devoir envers la mémoire de notre collègue en faisant connaître les insectes intéressants qu'il avait récoltés dans ses voyages, notamment à Madagascar et dans les îles voisines. Ce serait une perte pour la science que de laisser dans l'oubli les résultats des recherches auxquelles il se livrait avec tant d'ardeur et de succès, et auxquelles la faune de ces contrées devra un développement extrêmement important.

En présentant ces premières notes à la Société, j'ose compter sur l'accueil favorable et sympathique qui était toujours réservé aux communications de notre collègue.

Carabidæ.

1. Scarites (Crepidopterus) Coquerelli. — Long. 40 mill. — Oblongus, crassus, supra parum convexus, fusco-niger, subopacus, pedibus sat nitidis, capite magno, subquadrato, antice profunde bifoveato, mandibulis magnis, latis, basi fere contiguis, apice falcatis, prothorace brevi, lato, cyathiformi, elytris brevibus, lateribus unicarinatis, marginatis, humeris obtuse rotundatis, disco leviter costulato.

Oblong, assez épais, peu convexe en dessus, noir, presque mat en dessus, un peu plus brillant en dessous et sur les pattes. Tête grande, presque carrée, ayant en avant deux fossettes allongées, rapprochées, trèsprofondes, un peu élargies en arrière; de chaque côté, en arrière des yeux, un espace corrodé; en arrière, une strie transversale, parallèle au bord antérieur du corselet, aboutissant de chaque côté à une carène latérale, courte. Yeux petits. Mandibules énormes, aplaties, contiguês, falciformes et croisées à l'extrémité. Antennes assez grandes, atteignant la base du corselet; premier article assez épais, presque aussi long que les quatre suivants. Corselet très-court, fortement rétréci à la base, un peu coriacé, ayant un sillon médian assez profond et aboutissant dans un autre sillon parallèle au bord antérieur, l'espace entre ce sillon et ce bord finement et densément striolé en long; côtés rebordés; angles antérieurs assez saillants. Élytres courtes, ovalaires, tronquées à la base, arrondies à l'extrémité, couvertes de côtes arrondies peu marquées; bord latéral caréné, tranchant, un peu rebordé, surtout aux épaules, qui sont obtuses. Tibias antérieurs terminés en dehors par deux épines ayant au-dessus une dent bien marquée et en dedans par une épine longue, aiguë; épine de l'échancrure arquée, aiguê. - Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

2. S. Dohrni. — Long. 31 mill. — Oblongo-elongatus, niger, sat nitidus, capite quadrato, antice profunde bistriato et utrinque strigosulo, prothorace transverso, postice oblique utrinque truncato, angulis prominulis, elytris oblongis, subparallelis, utrinque quadricostatis, sutura elevata, interstitiis serie duplice grosse punctata impressis, seriebus linea parum elevata separatis.

Oblong, un peu allongé, déprimé en dessus, noir, médiocrement bril-

lant. Tête quadrangulaire, un peu plus étroite que le corselet, ayant en avant deux forts sillons et de chaque côté de fines rides un peu obliques, le reste de la tête à ridulations très-fines, irrégulières. Corselet transversal, coupé obliquement de chaque côté avec les angles postérieurs formant une petite dent saillante, les antérieurs obtus; côtés obliques, légèrement sinués, tout le bord relevé; au milieu du disque un sillon longitudinal profond, aboutissant en avant dans un sillon parallèle au bord antérieur. Élytres oblongues, un peu ovalaires, atténuées en arrière après le milieu, ayant chacune quatre côtes saillantes, outre la suture, qui est aussi relevée, ces côtes un peu atténuées à l'extrémité; intervalles remplis par deux lignes de gros points peu enfoncés, séparées par une ligne relevée peu saillante; l'intervalle entre la troisième et la quatrième côte, qui forme le bord externe, n'ayant qu'une seule rangée de points ou fovéoles; bord réfléchi caréné assez finement. Tibias antérieurs triangulaires, armés en dehors de dents aiguës. — Madagascar (Ch. Coquerel).

3. S. (Tæniolobus) convexipennis. — Long. 27 mill. — Oblongo-elongatus, niger, nitidus, antennis tarsisque piceis, convexus, capite prothorace vix angustiore, mandibulis valde plicatis, prothorace postice angustato, angulis rotundatis, elytris postice attenuatis, sat profunde striatis, stria tertia multipunctata, sulco lato marginali tenuissime dense granulato.

Oblong, un peu allongé, épais, assez convexe, d'un noir brillant, antennes et tarses d'un brun roussâtre. Tête à peine moins large que le corselet, ayant de chaque côté deux sillons longs, profonds, obliques, réunis antérieurement par un sillon transversal; mandibules fortement plissées en dessus. Antennes robustes, ne dépassant pas le milieu du corselet. Corselet droit sur les côtés, qui s'arrondissent un peu aux angles antérieurs, puis plus fortement en arrière; base formant un angle obtus; sillon médian entier. Élytres assez courtes, s'élargissant faiblement jusqu'aux deux tiers, puis se rétrécissant sensiblement en arrière, coupées très-obliquement aux épaules, qui sont rebordées et forment une petite dent; stries assez profondes, lisses, la troisième ayant cinq ou six gros points; le long du bord externe un large sillon rempli de fines granulations très-serrées, avec une rangée de points enfoncés. Tibias antérieurs ayant en dedans deux épines longues et fortes, et en dehors trois dents, avec trois petites saillies peu distinctes au-dessus; tarses robustes. -Madagascar (CH. COQUEREL).

La forme rappelle beaucoup en grand celle du Scarites corvinus, de Cayenne.

1. HLÆNIUS PORICOLLIS. — Long. 14 mill. — Oblongus, crassus, convexus, antice attenuatus, niger, capite prothoraceque supra æneis, nitidis, antennis, ore, pedibus elytrorumque margine externo testaceo-flavis, capite oblongo, antice parce punctato, prothorace subcordato, tenuissime alutaceo punctis majoribus sparsis, postice biimpresso, elytris valde striatis striis levibus, interstitiis subconvexis.

Oblong, épais, assez convexe, d'un noir presque mat, avec la tête et le corselet d'un vert doré brillant, antennes, bouche, pattes et bord interne des élytres d'un jaune testacé pâle. Tête ovalaire, un peu ponctuée en avant, convexe, non impressionnée vers la base des antennes, lisse au sommet. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps. Corselet oblong, un peu cordiforme, convexe; angles postérieurs presque droits, peu pointus, les antérieurs arrondis; surface finement réticulée, parsemée de gros points écartés; au milieu un sillon longitudinal bien marqué; de chaque côté à la base une strie profonde allongée presque jusqu'au milieu du corselet; vers la base une légère dépression transversale. Écusson triangulaire, relevé au milieu. Élytres oblongues, deux fois au moins aussi larges que le corselet, convexes, presque également arrondies aux deux extrémités, à stries profondes, lisses; intervalles légèrement convexes. Dessous du corps mat; ponctuation écartée sur le prosternum, plus fine et serrée sur le métasternum, moins serrée sur le milieu de l'abbomen. Pattes assez grandes. - Madagascar (CH. COQUEREL).

Voisine de l'attenuatus, en diffère par la taille plus grande, par le corselet plus large, à sillons postérieurs moins larges, moins profonds, par les élytres bien plus grandes, plus longues, à intervalles sans points distincts le long des stries.

2. C. COQUERELII. — Long. 8 mill. — Oblongus, subdepresus, nigro-cæruleus, ore, prothorace, pedibus elytrorumque margine externo testaceo-flavis, opacis, abdomine nitido postice rufescente, antennis infuscatis, basi pallide testaceis, capite dense punctato, prothorace subquadrato, planato, antice posticeque leviter angustato, tenuissime asperato, elytris pubescentibus, striatis, interstitiis planis, tenuiter asperatis.

Oblong, déprimé en dessus, d'un bleu brillant sur la tête et noirâtre sur l'abdomen; bouche, corselet, bordure des élytres et pattes d'un testacé jaunâtre pâle, mat; élytres d'un brun noir mat, à pubescence courte, fauve; antennes brunâtres, d'un roux clair à la base; abdomen roussâtre à l'extrémité. Tête brièvement ovalaire, densément et assez finement

ponctuée, à peine impressionnée de chaque côté, vers la base des antennes; yeux assez gros. Antennes assez grêles, ne dépassant guère le milieu du corps. Corselet presque quadrangulaire, également rétréci en avant et en arrière, faiblement arrondi sur les côtés; angles antérieurs obtus, les postérieurs obtusément arrondis; surface très-finement ruguleuse, à fine pubescence noirâtre, au milieu un sillon longitudinal atteignant la base; de chaque côté, en arrière, une impression qui relève l'angle postérieur. Élytres de moitié plus larges que le corselet, déprimées, à stries assez fines, mais bien marquées, non ponctuées; intervalles plans, très-finement ruguleux, à pubescence courte, couchée. Poitrine et abdomen finement rugueux. Prosternum lisse. Pattes assez courtes. — Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

Ce joli *Chlænius* rappelle plutôt le faciès des *Callistus*; il doit se placer près du *Chlænius venustulus*.

OODINUS. N. G.

Corps glabre. Corselet empiétant un peu sur la base des élytres, rétréci à la base. Dent du menton simple, large, tronquée. Tête assez grosse. Dernier article des palpes allongé. Troisième article des antennes notablement plus long que le quatrième. Prosternum assez large, tronqué. Hanches antérieures globuleuses, très-saillantes.

L'unique espèce que forme ce genre ressemble un peu à un *Omaseus*; son corselet, un peu rétréci en arrière, paraît anormal au premier abord dans le groupe des Oodites, mais il établit très-bien la transition avec les véritables *Chlænius*, car il recouvre un peu la base des élytres.

O. CHAUDOIRII. — Long. 19 mill. — Ovato-oblongus, parum convexus, niger, nitidus, prothorace lateribus rotundato, postice profunde bistriato, elytris ovatis, basi truncatis, profunde ac late striatis, striis lævibus, interstitiis planis, interstitio octavo postice valde angustato, carinato et usque ad suturam prolongato, margine externo carinulato, subtus lævis.

Ovalaire-oblong, très-peu convexe, d'un noir luisant. Tête assez grande, ayant entre les antennes une ligne arquée très-fine et près des yeux quelques rides peu distinctes. Corselet ample, transversal, également

rétréci en avant et en arrière; côtés arrondis et assez épaissement marginés; largement sinué au bord antérieur et presque autant à la base, les angles postérieurs très-obtus; de chaque côté, en arrière, une profonde strie lisse, dépassant un peu le tiers de la longueur; au milieu, une strie longitudinale assez fine. Élytres courtes, ovalaires, tronquées à la base, à stries lisses, larges et profondes; une très-courte strie à la base, entre la première et la deuxième, rejoignant presque la première; intervalles plans vers la suture, plus étroits et un peu convexes sur les côtés et vers l'extrémité, le dernier intervalle devenant très-étroit après le milieu et contournant l'élytre jusqu'à l'extrémité, recevant les troisième et cinquième intervalles; bord externe marginé et rebordé, légèrement sinué avant l'extrémité. Dessous du corps lisse; prosternum impressionné dans sa longueur. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Hoplolenus agaboides. — Long. 10 mill. — Ellipticus, parum convexus, niger, nitidus, subtus paulo minus, antennis testaceis, prothorace amplo, haud impresso, elytris haud sensim striatis, basi utrinque puncto magno, profunde impresso, margine externo reflexo, intus sulcato et catenulato.

Elliptique, très-peu convexe, d'un noir très-brillant en dessus, un peu irisé en dessous; antennes testacées. Tête petite, ayant un sillon transversal derrière les yeux. Corselet très-ample, mais pas sensiblement plus large que les élytres, rétréci en avant, largement sinué à la base en arc de cercle, fortement échancré pour recevoir la tête, avec les angles antérieurs très-déclives, assez pointus; bord antérieur biimpressionné au milieu; bords latéraux finement marginés. Écusson triangulaire, large. Élytres à stries presque indistinctes, écartées; bord externe marginé, formant en dedans un sillon assez large, contournant toute l'élytre et présentant une chaîne granulée interrompue au milieu. Prosternum s'avançant en forme de lancette au delà des pattes antérieures, puis tronqué. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cet insecte ressemble à un *Agabus* ou à un *Pedinus*, mais il ne présente pas de stries visibles, ce qui le distingue de l'*Hoptolenus insignis*. Sur l'avis de M. de Chaudoir, je classe cette espèce nouvelle avec les *Hoptolenus*, mais elle me semble offrir des différences assez notables sous le rapport de la conformation des antennes, dont le premier article est grand, épais, les deuxième et troisième petits, grêles, égaux; en outre le dernier article des palpes labiaux est allongé, grêle, aigu; celui des maxillaires manque.

Genre PHEROPSOPHUS.

1. P. MADAGASCARIENSIS Dej., Sp., V, 414 (Brachinus). — Long. 12 à 13 mill. — Flavus, vertice macula apice bifida, prothorace margine omni vittaque longitudinali media, femoribus apice elytrisque nigris, his costulatis, margine externo macula humerali, fascia externo-media dentata apiceque flavis.

Var. Elytris nigris, macula parva humerali, vitta marginali angusta et apice anguste flavis (P. humeralis Chaud.).

Madagascar; Nossi-Bé (CH. COQUEREL).

- 2. P. Goudoth Dej., Sp., V, 414 (Brachinus). Long. 12 mill. Flavus, vertice puncto, prothorace basi, macula magna apicis vittaque media angustiore continuis nigris, elytris costulatis, nigris, puncto parvo subscutellari, macula humerali parva elongata, fascia angulata media, margine externo, lineolis abbreviatis ad apicem apiceque tenuissime flavis, femoribus subtus puncto apicali minutissimo fusco.
- 3. P. FLAVICOMUS. Long. 18 mill. Major, flavus, prothorace nigro sat anguste marginato, elytris costulatis nigris, macula humerali, margine externo macula media dentata, lineolis ad apicem apiceque angusto flavis, genubus paulo fuscis.

Plus grand que le *madagascariensis*. Tête sans tache, moins impressionnée à la base, n'ayant qu'un gros point. Corselet moins rétréci à la base. Écusson impressionné. Élytres plus longues, à côtes moins étroites. Ressemble beaucoup à l'insignis Boh., de Natal, dont il pourrait n'être qu'une variété; mais ce dernier n'a pas de bandes marginale et apicale jaunes aux élytres; les impressions antérieures de la tête sont plus rugueuses; le sommet, plus rugueux, n'a pas le gros point médian, et les épaules sont plus effacées. — Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

4. P. BIPARTITUS. — Long. 19 mill. — Oblongo-elongatus, flavo-ochraceus, elytris antice attenuatis, basi anguste flavis, apice oblique truncatis, anguste costulatis, abdomine supra apice fusco-nigro, subtus vix obscurius testaceo.

Oblong, un peu allongé, d'un jaune d'ocre, enfumé sur le dessous de l'abdomen, noirâtre sur le dessus; élytres d'un noir un peu ardoisé, ayant à la base un petit rebord étroit jaune. Tête rugueuse à la base, ayant de chaque côté en avant une impression allongée, très-marquée, un peu ridée. Corselet sensiblement rétréci à la base, parsemé de points écartés; sillon médian assez profond; côtés un peu déprimés en arrière. Écusson jaune. Élytres notablement atténuées en avant, tronquées très-obliquement à l'extrémité, à côtes fines, les intervalles presque plans, très-finement striolés. Dessous à peine plus foncé; pattes sans taches. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce rappelle plutôt la forme de l'Aptinus mutilatus que celle des autres Pheropsophus.

Genre MADECASSA, N. G.

Corps oblong, assez convexe. Tête saillante, oblongue-ovalaire; yeux saillants. Palpes maxillaires à dernier article très-long, grêle, obtusément tronqué à l'extrémité, ainsi que celui des labiaux, qui est également grêle. Mandibules assez saillantes, légèrement arquées. Labre grand, coupé droit. Antennes assez épaisses; premier article à peine plus long que le troisième, le deuxième un peu plus court. Corselet un peu cordiforme, les angles postérieurs non arrondis. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, assez convexes, échancrées à l'extrémité, profondément striées. Pattes médiocres; tarses non déprimés ni sillonnés en dessus, les antérieurs plus courts, à articles 1-4 presque égaux, un peu cordiformes, ciliés en dessous, les postérieurs grêles, le premier article aussi long que les deux suivants réunis, le quatrième entier; crochets pectinés jusqu'aux deux tiers de leur longueur.

Ce genre me paraît très-distinct des *Glyphodactyla* par les tarses non sillonnés, les palpes grêles, le labre non échancré, le corselet non arrondi, les élytres convexes, etc.; des *Hystricopus*, par les tarses non dilatés, à quatrième article non échancré, la tête plus étroite, le deuxième article des antennes plus long, les élytres convexes, etc.

Madecassa Coquerelli. — Long. 5 1/2 mill. — Niger, nitidus, antennis, palpis, tarsisque obscure testaceis, pedibus piceis, prothorace elytris valde angustiore, convexo, subcordato, elytris apice emarginatis, late et profunde sulcatis, sulcis valde crenatis, interstitiis convexis.

Oblong, assez convexe, d'un noir brillant; palpes, antennes et tarses d'un testacé un peu obscur; pattes d'un brun foncé. Tête triangulaire en avant, fortement impressionnée près des yeux, qui sont gros et saillants. Antennes grossissant faiblement vers l'extrémité, n'atteignant pas la base du corselet. Celui-ci pas plus large que la tête, convexe, plus étroit en arrière, arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base; angles postérieurs droits; bord postérieur relevé par une dépression transversale qui forme de chaque côté une impression plus profonde; sillon médian assez profond. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, échancrées à l'extrémité, à sillons larges et profonds, fortement crénelés, les intervalles assez étroits, convexes, le troisième marqué de trois points. Dessous non ponctué. — Un seul individu, trouvé dans l'île Marotte, baie d'Antongil, côte N.-O. de Madagascar (Ch. Coquerel).

APRISTUS ÆQUATORIUS. — Long. 3 1/4 mill. — Niger, parum nitidus, dense tenuiter punctatus, antennis sat validis, prothorace lato, medio sulcato, elytris basi fortius punctatis, obsolete striatulis.

Oblong, déprimé, d'un noir peu brillant. Tête ayant de chaque côté une dépression bien marquée. Antennes assez épaisses. Corselet large, assez convexe, rétréci en arrière, fortement sillonné au milieu; côtés fortement arrondis en avant, se redressant un peu à la base; angles postérieurs un peu pointus; surface très-finement ridée en travers, à ponctuation très-marquée, médiocrement serrée. Élytres déprimées, à ponctuation fine, serrée, un peu rugueuse, plus grosse vers la base, offrant des traces de stries peu distinctes. Pattes et antennes noires. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Genre THYREOPTERUS.

1. T. Ocularis. — Long. 16 mill. — Ovatus, fusco-niger, sat nitidus, prothoracis lateribus vage rufescentibus, elytris margine laterali opaco, macula ante apicem communi rufa, utrinque nigro unipunctata, antennis apice rufescentibus, elytris valde striatis, interstitiis convexis, apice oblique bisinuatis et acute breviter spinosis, subtus nitidior.

Ovalaire, d'un brun noir, médiocrement brillant en dessus, plus en dessous; corselet obscurément roussâtre sur les côtés; élytres à bord latéral plat, mais finement rebordé, presque mat; avant l'extrémité une

large tache commune, d'un jaune un peu orangé, se prolongeant en arrière sur les bords des stries, avec un gros point noir de chaque côté de la suture; antennes d'un brun roussâtre, les trois premiers articles d'un brun noir luisant. Tête striolée près des yeux, ayant au milieu, en avant, une petite impression triangulaire. Corselet transversal, les côtés indistinctement sinués en arrière; finement ridulé en travers. Élytres trèsamples, très-arrondies aux épaules, à fines stries bien marquées, les intervalles assez relevés; extrémité bisinuée obliquement; épine suturale courte, conique, aiguë. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble beaucoup, mais en plus grand, au *T. mormolycoides* Coq.; en diffère par la coloration plus brillante, la tête moins impressionnée, le corselet bien cordiforme, plus mat, les élytres plus amples, plus arrondies aux épaules et sur les côtés, non tronquées, à épine suturale très-courte et à bord marginal non tacheté.

2. T. RUFOTINCTUS. — Long. 15 mill. — Valde planatus, nigro-fuscus, capite, prothoracis lateribus, abdomine, pedibus elytrorumque fasciis 2 transversis, valde dentatis, rufo testaceis, antennis obscure testaceis, capite biimpresso, ad oculos strigosulo, prothorace brevi, lateribus postice vix sinuatis, elytris striatis, interstitiis leviter convexis, apice leviter truncato-sinuatis, spina suturali acuta, sat brevi.

Large, très-déprimé, d'un brun noir à peine brillant; tête, côtés du corselet, abdomen, pattes et deux taches transversales sur les élytres, fortement dentelées, d'un roux testacé; antennes d'un testacé brunâtre. Tête ayant deux impressions oblongues, l'intervalle peu relevé, avec une très-petite fossette; striolée près des yeux. Corselet assez court, les côtés à peine sinués en arrière, le bord postérieur coupé moins obliquement près des angles. Élytres larges, assez courtes, à stries médiocrement profondes, les intervalles faiblement convexes; extrémité tronquée un peu obliquement, faiblement sinuée; épine suturale conique, très-aigue, assez courte, roussâtre; première bande transversale placée derrière l'écusson, se dilatant sur le bord externe, mais presque interrompue avant le rebord; bande postérieure occupant toute l'extrémité, avec de petites taches noires près de la suture et du bord externe, et une plus grande, marginale, près de la sinuosité postérieure. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette belle espèce semble avoir de l'analogie avec le T. armatus; mais chez ce dernier les bandes des élytres sont réduites à trois taches, dont

deux en avant et une; commune, en arrière ; l'épine suturale est aussi plus longue.

3. T. ACUTISPINA. — Long. 13 mill. — Nigro-fuscus, nitidus, subtus obscure rufescens, antennis, pedibus, prothoracis elytrorumque margine laterali piceis, capite late biimpresso, prothorace subcordato, elytris valde striatis, interstitiis convexis, apice oblique valde sinuatis, spina suturali elongata, acuta.

D'un brun noir brillant, dessous d'un testacé rougeâtre obscur, brillant; pattes, antennes, bords latéraux du corselet et des élytres d'un brun roussâtre. Tête ayant deux larges impressions striolées vers les yeux; intervalle assez large, ayant au milieu une très-petite fossette. Corselet presque cordiforme, les côtés légèrement sinués en arrière; angles postérieurs obtus, mais bien marqués. Élytres arrondies au bord externe et aux épaules, finement rebordées tout autour, à stries assez profondes, les intervalles convexes vers la suture, s'aplanissant en dehors; extrémité fortement sinuée, un peu obliquement; épine suturale longue et aigué. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Diffère de l'unicolor par les intervalles des stries des élytres unis, non ponctués, et par l'épine suturale noire.

4. T. Semiopacus. — Long. 15 mill. — Ovatus, fuscus, opacus, capite vage rufescente prothoraceque paulo nitidioribus, elytris brunneo marginatis, parum profunde striatis, interstitiis vix convexiusculis, apice truncatis et brevissime acute dentatis, subtus cum pedibus rufescens, femoribus obscurioribus.

Ovalaire, d'un brun noirâtre mat; tête et corselet à peine plus brillants; élytres à bord marginal tranchant, d'un brun faiblement roussâtre; dessous, antennes et pattes d'un roussâtre obscur; fémurs plus foncés. Tête ayant deux larges impressions dont les bords sont relevés vers les yeux, le milieu un peu relevé, avec une petite impression antérieure. Corselet cordiforme; côtés légèrement sinués en arrière. Élytres très-déprimées, largement rebordées, le rebord presque plat, très-tranchant; stries fines, peu profondes; intervalles très-faiblement convexes, le troisième ayant deux points; extrémité tronquée presque droit, faiblement sinuée; épine suturale très-courte, roussâtre. — Madagascar (Ch. Coquerel).

5. T. INTEGER. — Long. 9 mill. — Ovatus, convexiusculus, supra fuscus, vix nitidus, prothoracis elytrorumque lateribus piceis, subtus

cum pedibus, obscure testaceus, nitidior, capite impressionibus 2 oblongis, prothorace transverso, postice vix angustato, elytris lateribus arcuatis, apice haud attenuatis, truncatis, inermibus, striatis, interstitiis convexiusculis.

Ovalaire, un peu convexe en dessus, d'un brun noirâtre médiocrement brillant; dessous d'un roux testacé brillant, ainsi que les pattes; antennes d'un brun roussâtre. Tête ayant deux impressions allongées, l'intervalle assez convexe. Corselet large, à peine rétréci en arrière, le bord postérieur coupé à peine obliquement près des angles; impressions discoïdales très-marquées. Élytres arrondies sur les côtés, nullement atténuées en arrière; extrémité tronquée presque droit, très-faiblement sinuée, sans épine suturale; stries assez profondes; intervalles assez convexes. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Je ne puis séparer cet insecte des espèces précédentes, malgré l'absence d'épine suturale; il se rapproche, du reste, des véritables *Thyreopterus* plus que des *Eurydera* par la forme du corselet et des élytres.

Lobodontus fulvipes. — Long. 10 mill. — Depressus, niger, nitidus, tabro, antennis, femoribus tarsisque fulvis, palpis piceis, apice rufescentibus, capite utrinque impresso-punctato, prothorace brevi, postice angustato, lateribus punctato, elytris truncatis, profunde striatis, striis tenuiter punctatis.

Ovalaire, large, déprimé, d'un noir brillant; labre, antennes, fémurs et tarses d'un roux testacé; palpes d'un brun rougeâtre, avec l'extrémité fauve. Tête lisse, ayant de chaque côté une longue impression plissée et ponctuée. Corselet presque deux fois aussi large que long, rétréci en arrière, fortement arrondi en avant sur les côtés, qui ne se redressent que tout à fait à la base; côtés rugueusement ponctués et relevés; un fort sillon longitudinal. Élytres beaucoup plus larges que le corselet, tronquées à l'extrémité, profondément striées, les stries finement ponctuées; intervalles assez convexes, le troisième ayant deux gros points enfoncés. Dessous lisse, très-brillant. Tibias d'un brun noir. — Trouvé à Sainte-Marie de Madagascar par Ch. Coquerel.

Cet insecte diffère notablement des véritables *Lobodontus* par les élytres à peine marginées, le corselet convexe au milieu, plus court, plus cordiforme, plus large, par le labre plus court, non rétréci en avant, et par le premier article des tarses beaucoup plus court; les crochets sont du reste simples.

Genre SPHÆROSTYLUS Chaud.

Ce genre, dont on ne connaissait que trois espèces, a été enrichi de deux autres par Coquerel; toutes cinq sont propres à Madagascar; en voici la diagnose d'après le travail de M. de Chaudoir, publié dans les Annales de la Société entomologique de Belgique, 1868, p. 46:

- 1. S. DITOMOIDES Brullé, Hist. Ins., IV, 257 (Ozæna). Sequente paulo minor, differt elytris evidenter brevioribus, convexioribus, magis ovatis, humeris magis rotundatis, multo profundius striatis, striis summa basi evanescentibus, cæterum lævibus, interstitiis valde elevatis, subcostatis, lævigatis.
- 2. S. Goryi Lap., Étude Entom., 145 (Ozæna). Long. 12 1/2 mill. Nigro-piceus, parum nitidus; caput biimpressum, antennæ crassæ, articulis mediis quadratis. Thorax latitudine brevior, subtransversus, valde cordatus, angulis omnibus apice rotundatis, posticis subrectis; elytra thorace parum latiora, ovata, basi transverse impressa, subconvexa, striis internis distinctis sublævibus, externis omniumque apice evanescentibus, interstitiis quatuor primis subelevatis, lævibus, subseriato punctatis; femora antica medio angulata.
- 3. S. Punctato-striatus Chaud., loc. cit., 47. Long. 11 mill. Piceus, parum nitidus, antennis basi, palpis pedibusque rufescentibus; præcedenti valde similis, differt capite paulo minore, elytris basi magis emarginatis, striis omnibus magis impressis, evidenter punctatis, antennis brevioribus, articulis mediis subtransversis. Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).
- 4. S. STRIATUS Chaud., loc. cit., 46. Long. 13 mill. Niger, nitidas, coxis et pectore medio rufescentibus; a S. Goryi abunde diflert elytris elongatis, parallelis; caput minus, oculis, collo angustato; thorax summo apice haud angustatus, lateribus antice paulo latius reflexis, vix rotundatis, angulis anticis subrectis, posticis obtusioribus, basi bisinuata, ad angulos obliquata; elytra longiora, parallela, basi quadrata, humeris modice rotundatis, lateribus rectis permodice marginatis, supra depressiuscula, striata, striis vix impressis, lævibus, interstitiis lævigatis sub-

carinatis vix distincte seriepunctatis, extus apiceque evanescentibus; antennæ et pedes paulo longiores. — Forêt de Loucou-Bé, à Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

- 5. S. LONGIPENNIS Chaud., Bull. Mosc., 1854, I, 292. Præcedente differt corpore nitidiore et elytris haud costatis.
- 1. Perigona Coquerelli. Long. 3 1/2 mill. Oblonga, paulo depressa, nigra, nitida, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, sutura late, margine apiceque nigris; prothorace postice parum angustato, angulis posticis obtusis, elytris leviter striatis, striis extus obsoletis.

Oblong, un peu déprimé, d'un noir brillant, bouche, antennes et pattes d'un noir testacé rougeâtre; élytres de cette dernière couleur, avec les côtés, une large bande suturale et l'extrémité noirs. Tête assez large, ayant de chaque côté, en avant, une strie formant un pli en dehors. Antennes robustes, atteignant presque la base du corselet, à articles transversaux, le premier oblong. Corselet légèrement rétréci en arrière; angles postérieurs obtus, émoussés; au milieu un sillon longitudinal; base ayant de chaque côté une impression transversale. Élytres plus larges que le corselet, presque parallèles, rebordées latéralement, obtusément arrondies à l'extrémité, à stries bien marquées vers la suture, effacées en dehors et à l'extrémité; sur la troisième strie un assez gros point vers la base. — Sainte-Marie de Madagascar; Nossi-Bé (Ch. Coquerel).

2. P. SUTURELLA. — Long. 3 mill. — Oblonga, paulo depressa, nitida, brunneo-castanea, capite nigro, antennis, palpis, pedibus vittaque suturali, vix limitata, rufo-testaceis, prothorace cordato, angulis posticis prominulis, elytris evidentius striatis, ad latera tantum obsoletis.

Oblongue, assez déprimée, brillante, d'un marron un peu brunâtre; tête noire; antennes, palpes, pattes et une large bande suturale d'un testacé roussâtre, cette dernière se fondant sur les côtés avec la couleur du fond. Tête ayant en avant deux impressions comme chez l'espèce précédente. Antennes plus grêles, atteignant la base du corselet, à articles moins larges, plus moniliformes. Corselet cordiforme, notablement rétréci en arrière, les angles postérieurs pas tout à fait droits, mais pointus; sillon médian bien marqué; base impressionnée au milieu et ayant de chaque côté une toute petite impression près des angles. Élytres parallèles, rebordées en dehors, à stries bien marquées, effacées tout à fait en dehors; sur la troisième un point en arrière, sur la quatrième un point en avant;

extrémité coupée un peu obliquement et arrondie. — Madagascar (CH. COQUEREL).

Chez ces deux insectes le dernier article des palpes est très-allongé, presque fusiforme, acuminé, et non tronqué, comme on l'indique pour le genre *Somoplatus*, avec lequel on paraît vouloir confondre les *Perigona*. Ces derniers me semblent au contraire avoisiner les *Ozæna* d'une manière évidente.

Morio gracilis. — Long. 13 mill. — Oblongus, parallelus, niger, nitidus, antennis rufis, articulis 4-primis nigris, nitidis, pedibus piceis, capite antice profunde bisulcato, post oculos constricto, prothorace postice leviter constricto, angulis posticis, prominulis, elytris profunde striatis, striis haud punctatis.

Allongé, parallèle, d'un noir brillant; antennes d'un roussâtre obscur, mat, avec les quatre premiers articles d'un noir brillant; pattes d'un brun rougeâtre. Tête un peu moins large que le corselet, brusquement rétrécie derrière les yeux, ayant en avant deux profonds sillons réunis antérieurement par un sillon transversal moins marqué. Corselet plus large que long, parallèle sur les côtés, qui se rétrécissent tout à fait en arrière de manière à former des angles droits, pointus; sillon médian profond; de chaque côté, à la base, une profonde impression oblongue. Élytres parallèles, faiblement sinuées au bord externe avant l'extrémité, qui est arrondie; stries profondes, lisses; intervalles convexes, ayant un point en arrière. Dessous lisse. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Le M. parallelus Klug est bien plus grand, plus large, plus déprimé; le renslement derrière les yeux est plus grand, le col plus court; le corselet est plus échancré en avant, plus fortement rétréci en arrière; les élytres forment, aux épaules, une dent saillante; le corselet est aussi plus fortement rebordé sur les côtés.

Genre DRIMOSTOMA.

1. D. ANTHRACINUM Klug, Ins. Madag., 132, pl. 1, fig. 11. — Long. 7 mill. — Elongatum nigrum, elytris crenato-striatis, antennis pedibusque rufis.

Affinis sequenti. Corpus magis elongatum, supra aterrimum. Caput

utrinque ante oculos impressum, labro mandibulisque piceis. Palpi et antennæ omnino ut in præcedente. Thorax dorso obsolete transversim rugosus, modice convexus, antice angustior, postice vix coarctatus, sulco utrinque lineaque media longitudinali impressis. Pectus, abdomen, pedes ut in *D. ebenino*. Elytra elongata, aterrima, nec micantia, profunde crenato-striata, interstitiis vix elevatis, lævibus. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. D. EBENINUM Klug, Ins. Madag., 131, pl. 1, fig. 10. — Long. 6 à 7 mill. — Ovatum, nigrum, nitidum, elytris punctato-striatis, interstitiis elevatis, antennis pedibusque rufis.

Corpus oblongo-ovatum. Caput sulco utrinque longitudinali ante oculos obliquo impresso, læve, nitidissimum, nigrum, labro mandibulisque rufopiceis. Palpi rufo-testacei. Antennæ vix thorace longiores, rufo-testaceæ, articulis baseos tribus lævibus, reliquis pubescentibus. Thorax capite duplo latior, convexus, subquadratus, marginatus, antice truncatus, lateribus rotundatus, postice vix coarctatus, angulis rectis, dorso niger, lævissimus, micans, sulco utrinque profundo abbreviato postico lineaque longitudinali media impressis. Pectus abdomenque picea, lateribus segmentorumque marginibus sparsim impresso-punctatis. Elytra ovata, convexiuscula, nitidissima, nigra, micantia, profunde punctato-striata, interstitiis elevatis, lævibus, ad marginem externum impresso-punctata. Epipleura rufo-piceæ. Pedes rufo-testacei.

3. D. Chaudoirii Coq. in coll. — Long. 6 mill. — Ovatum, nigrum, nitidum, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, prothorace postice angustato, elytris valde punctato-striatis, subtus inæquale punctatum, antennis incrassatis.

Court, ovalaire, d'un noir brillant, avec les palpes, les antennes et les pattes d'un roux testacé; bord réfléchi des élytres d'un brun roussâtre. Tête fortement sillonnée près des yeux. Antennes grossissant notablement à partir du cinquième article. Corselet court, large, plus étroit que les élytres, convexe; sillon médian profond; à la base, de chaque côté, un profond sillon n'atteignant pas le milieu; côtés fortement arrondis, rebordés; angles postérieurs formant une très-petite dent. Élytres en ovale court, à stries profondes, fortement ponctuées; intervalles assez convexes. Dessous du corps très-fortement ponctué sur les côtés. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

4. D. Klugh Coq. in coll. — Long. 5 1/2 mill. — Ovatum, nigrum, nitidum, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, prothorace postice utrinque longe bifoveato, lateribus sulcatis, margine postico utrinque oblique truncato, sulco medio postice profundo, elytris brevibus, late sulcatis, sulcis valde crenatis, subtus parum punctatum; antennis parum incrassatis.

Ovalaire, large, d'un noir brillant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un roux testacé. Tête fortement sillonnée près des yeux. Antennes un peu comprimées, grossissant un peu vers l'extrémité. Corselet arrondi sur les côtés; bord postérieur coupé très-obliquement de chaque côté, avec les angles pointus; sillon médian profond, s'élargissant en arrière; de chaque côté deux profondes et larges impressions; une autre le long du bord externe jusqu'en avant. Élytres brièvement ovales, à sillons larges et profonds, fortement crénelés au fond; intervalles convexes. Dessous à peine ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

La sculpture du corselet et des élytres rend cet insecte extrêmement remarquable.

Genre ABACETUS.

1. A. CORVINUS Klug, Ins. Madag., 131, pl. 1, fig. 9.—Long. 12 mill.—Nigerrimus nitidus. Caput læve, ante oculos utrinque impressum, mandibulis striatis, labro antennisque piceis: Thorax subquadratus, antice posticeque parum coarctatus, obsolete angulatus, lateribus rotundatus, marginatus, marginibus reflexis, dorso linea media longitudinali rugisque flexuosis plurimis transversis obsoletis, basi sulco utrinque longitudinali abbreviato, ad medium thoracis usque oblique adscendente striaque marginali transversa impressis. Abdomen subtus punctis impressis obsoletis confluentibus subrugosum. Elytra striata, striis lævibus, intermediis apice per paria cœuntibus, interstitiis parum elevatis, subtilissime punctulatis, puncto parvo medio ad striam secundam punctisque quindecim minoribus ad striam octavam impressis. Pedes nigri, tibiarum spinulis tarsisque rufo-piceis. — Madagascar.

C'est, à ma connaissance, la seule espèce madécasse encore décrite; Ch. Coquerel en a découvert plusieurs autres.

2. A. PERCOIDES. — Long. 8 à 10 mill. — Oblongo-ovatus, niger, niti-4º Série, Tome VIII. 49 dus, prothorace lato, antice angustiore, lævi, utrinque ad basim sulcato et extus oblique impresso, elytris prothorace haud latioribus, valde striatis, striis lævibus, interstitiis vix convexis, 2° unipunctalo.

Oblong-ovalaire, déprimé en dessus, d'un noir brillant, palpes, antennes et tarses d'un rougeatre obscur. Tête lisse, ayant une faible impression près de chaque œil. Antennes robustes, ne dépassant pas le bas du corselet; ce dernier aussi large que les élytres, court, rétréci en avant, rebordé latéralement, ayant au milieu un sillon longitudinal, et de chaque côté, à la base, une forte strie lisse, avec une impression externe assez oblique. Élytres courtes, fortement striées; stries lisses; intervalles faiblement convexes, le deuxième ayant un point au milieu, la deuxième strie avec un gros point à sa base. Dessous brunâtre, lisse. — Madagascar, Mayotte, Zanzibar (Ch. Coquerel).

Se distingue du précédent par la taille plus petite, le corselet plus large, uni sur le disque et non rétréci à la base.

3. A. ELONGATUS. — Long. 5 1/2 mill. — Oblongus, nigro-æneus, nitidus, antennis fuscis, articulo primo piceo, prothorace elytris sensim angustiore, lateribus rotundato, basi medio punctulato et utrinque longe sulcato, elytris oblongo-ovatis, modice striatis, striis lævibus, interstitiis fere planatis.

Oblong, assez convexe, d'un noir bronzé brillant; antennes d'un brun noir, premier article d'un brun rouge. Tête ayant près de chaque œil, en avant, un fort sillon arqué, limitant en dehors un espace finement striolé. Corselet plus étroit que les élytres, convexe, très-arrondi sur les côtés, également rétréci en avant et en arrière, ayant au milieu un sillon longitudinal; base ponctuée au milieu; de chaque côté un fort sillon arqué en dedans, atteignant presque le milieu; angles postérieurs pointus. Élytres oblongues-ovalaires, à stries médiocrement enfoncées, mais plus profondes tout à fait à la base et à l'extrémité; lisses; intervalles plans, le deuxième ayant un point à la base et un vers l'extrémité. Dessous lisse; pattes d'un brun noir foncé. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

4. A. IRIDIPENNIS. — Long. 6 1/2 mill. — Oblongus, niger, nitidus, elytris irideis, antennis, palpis pedibusque rufo-testaceis, femoribus infuscatis, prothorace elytris sensim angustiore, postice constricto, medio punctato et utrinque sulcato, elytris ovatis, profunde striatis, interstitiis fere planatis.

Oblong, d'un noir brillant, à reflets irisés sur les élytres; antennes, palpes et pattes d'un noir testacé, fémurs obscurs. Tête impressionnée de chaque côté. Corselet plus étroit que les élytres, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés, qui se redressent à la base; sillon médian n'atteignant ni la base, ni le bord antérieur; base très-ponctuée au milieu, ayant de chaque côté un profond sillon, dépassant seulement le tiers du corselet. Élytres ovalaires, fortement et largement striées; intervalles presque plans, le deuxième ayant un point vers le milieu. Abdomen un peu rougeâtre. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Facile à reconnaître à la forme du corselet et à la coloration.

5. A. VIRIDULUS. — Long. 4 1/2 mill. — Oblongus, convexus, nigroæneus, nitidus, palpis piceis basi testaceis, antennis fuscis, articulo primo
testaceo, tibiis tarsisque piceo testaceis, prothorace postice angustato, basi
medio haud punctato, elytris parum profunde striatis, striis apice minus
profundis.

Oblong, convexe, d'un noir bronzé très-brillant; palpes bruns, testacés à la base; antennes d'un brun foncé, premier article testacé; tibias et tarses d'un roux testacé. Tête ayant de chaque côté une profonde impression un peu arquée. Corselet bien plus étroit que les élytres, fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent à sa base; angles postérieurs trèspointus; base lisse, ayant de chaque côté un profond sillon, large; ligne médiane entière. Élytres un peu ovalaires, droites sur les côtés, à stries peu enfoncées, surtout en arrière, plus profondes à la base et sur les côtés; deuxième intervalle ayant un gros point à la base et un autre au tiers. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce se rapproche, pour la forme, du précédent; mais elle est beaucoup plus petite, sa coloration est différente et le corselet n'est pas ponctué à la base.

CAMPTOSCELIS MINOR. — Long. 14 mill. — Apterus, niger. convexior, prothorace lateribus et ad angulos posticos rotundato, postice utrinque leviter impresso, elytris obtongo-ovatis, striatis, antennis, palpis, tarsisque piceo-rufescentibus.

Oblong, convexe, d'un noir peu brillant en dessus, plus brillant en dessous. Tête à peine moins étroite que le corselet, biimpressionnée en avant. Corselet fortement arrondi sur les côtés et aux angles postérieurs; bords latéraux assez fortement relevés, surtout en arrière; aux angles

postérieurs une faible impression. Élytres oblongues-ovalaires, striées. Antennes, palpes et tarses d'un brun rougeâtre; extrémité des palpes plus claire. — Simon's-Bay (Ch. Coquerel).

Cette espèce ressemble beaucoup au *C. hottentota*; mais elle est plus petite, plus convexe; les élytres sont plus courtes, plus ovalaires, plus rétrécies en avant et en arrière; le corselet est plus arrondi sur les côtés et en arrière; en dessous la pointe du prosternum est plus étroite et marquée d'une fossette.

Cratognathus flavilabris. — Long. 7 1/2 mill. — Oblongus, convexus, niger, nitidus, labro, palpis, pedibusque rufo-testaceis, antennis obscuris, basi rufo-testaceis, capite magno, lævi, prothorace brevi, postice biimpresso et punctato, angulis posticis rotundatis, elytris anguste piceo marginatis, apice truncato rotundatis, parum profunde striatis.

Oblong, assez convexe, d'un noir très-brillant; labre, palpes et pattes d'un roux testacé; épistome brun, antennes brunes, base d'un roux testacé. Tête grande, à peine plus étroite que le corselet, unie. Corselet court, à peine plus étroit que les élytres, arrondi sur les côtés, qui sont étroitement bordés de roux, et aux angles postérieurs; de chaque côté, en arrière, une impression peu profonde, mais très-ponctuée; avant le bord postérieur une faible impression transversale, une autre en avant, toutes deux réunies par un faible sillon médian. Élytres assez courtes et assez brusquement arrondies à l'extrémité, étroitement marginées de roux, à stries médiocrement profondes, lisses, les intervalles plans; suture un peu rougeâtre. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Voisin du capensis.

Genre STENOLOPHUS.

1. S. CRENULATUS Dej., Spec., IV, 432. — Long. 7 mill. — Fusco-niger, valde nitidus, subtus fusco-piceus, minus nitidus, ore, antennis pedibusque rufo-testaceis, capite sat magnis, oculis prominulis, mandibulis magnis, antennis apice crassioribus, prothorace transverso, postice angustiore, lateribus valde rotundato, basi valde punctato, utrinque sat profunde impresso, angulis posticis obtuse rotundatis; elytris valde striatis, striis valde punctatis, apice sinuato. — Mayotte, Nossi-Bé, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

- 2. S. IRIDESCENS. —Long. 7 mill. —Supra niger, nitidissimus, iridescens, subtus nigro-fuscus, minus nitidus, labro, palpis pedibusque rufo-testaceis, antennis brunneis, basi testaceis; capite lato, ad oculos foveolato, prothorace lato, lateribus leviter arcuato, testaceo anguste marginato, utrinque postice impresso-punctato, elytris apice abrupte rotundatis, valde striatis. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).
- 3. S. IRINORUFUS. Long. 6 à 7 mill. Obscure testaceus, nitidus, iridescens, capite, ore excepto, fusco, prothorace transverso, lateribus leviter arcuato, utrinque postice late impresso-punctato, angulis posticis rotundatis, elytris fuscis, irideis, macula magna humerali, sutura et macula oblonga ante apicem externa testaceis, antennis pedibusque pallidioribus. Madagascar (Ch. Coquerel).
- 4. S. IRINOVIRIDIS. Long. 5 1/2 mill. S. iridescenti similis, sed multo minor, capite paulo latiore, prothorace lateribus et ad angulos posticos magis rotundato, rufo-marginato, elytris ad suturam et latera rufo-marginatis, margine reflexo testaceo, striis minus profundis, prothorace postice utrinque latius impresso. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. COQUEREL).
- 5. S. Dorsiger. Long. 5 1/2 mill. Supra testaceus, nitidus, capite fusco, ore testaceo, prothorace medio infuscato, minus transverso, postice utrinque impresso, punctato, angulis posticis rotundatis, elytris plaga magna dorsali nigra, iridea, extus angulata, vittaque angusta marginali nigra, subtus fusca, segmentis abdominalibus testaceo marginatis. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).
- 6. S. Humeralis. Long. 5 mill. Nigro-fuscus, nitidissimus; antennis, ore, pedibus plagaque humerali rufo-testaceis, prothorace transverso, lateribus rotundato, et anguste rufo marginato, angulis posticis rotundatis, ad angulos postice utrinque late impresso, impressione valde punctata, medio tenuiter punctulata, elytris ad suturam extusque angustissime rufo-marginatis, apice abrupte rotundatis, striis mediocre profundis, tenuissime punctulatis. Madagascar (Ch. Coquerel).
- 7. S. TRIVITTIS. Long. 3 1/2 mill. Convexior, niger, nitidus, ore, antennis, pedibus, elytrorum sutura, vitta dorsali et vitta angusta marginali rufo-testaceis; prothorace transverso, lateribus rotundato, postice utrinque profunde impresso et punctato, basi medio transversim impresso, punctulato; elytris striatis, apice sinuatis. Madagascar (Ch. Coquerel).

- 8. S. TERMINALIS Chaud., Bull. Mosc., 1843, 790. Long. 5 mill. Oblongus, sat convexus, niger, nitidus, iridescens, ore, palpis, pedibus antennarumque basi testaceis, prothorace minus lato, anguste testaceo marginato, angulis posticis obtusis, elevatis, utrinque profunde impresso et punctato, elytris anguste testaceo marginatis, apice rufescentibus, profunde striatis, striis tenuiter punctatis, margine reflexo testaceo. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).
- 9. S. AGYZIMBANUS. Long. 5 1/2 mill. Magis oblongus, sat convexus, nigro-fuscus, valde nitidus, irideus, ore, antennis, pedibus, prothoracis limbo elytrorumque vitta lata marginali testaceis, prothorace angustiore, minus brevi, lateribus magis marginatis, posticis reflexis, angulis posticis obtusis, utrinque late impresso et punctato, elytris sat valde striatis, striis externis nigris, apice rotundato; subtus fuscus, prosterno, abdominisque segmentis apice testaceis, ano testaceo. Zanzibar (Ch. COQUEREL).

Nitidulidæ.

STELIDOTA CLAVICORNIS. — Long. 2 mill. — Ovalis, postice attenuata, sat convexa, brunnea, antennis pedibusque testaceis, prothorace lateribus pallidiore, antennis corpore dimidio paulo longioribus, articulis ultimis compressis, latis.

Ovalaire, convexe, rétréci en arrière, d'un brun peu foncé, un peu brillant, corselet roussâtre sur les côtés, antennes et pattes d'un roussâtre clair; couvert d'une ponctuation extrêmement fine et serrée, et à pubescence excessivement fine. Tête large. Antennes dépassant presque le milieu du corps, grêles, les six derniers articles larges, aplatis, dentés en dedans. Corselet un peu plus large que les élytres qu'il embrasse à la base, rétréci en avant. Écusson large, en triangle arrondi. Élytres presque tronquées à l'extrémité; strie suturale n'atteignant pas tout à fait la base; rebordées latéralement comme le corselet. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Distincte de ses congénères par les antennes terminées par une massue de quatre articles.

ÆTHINA PUBESCENS. — Long. 4 à 6 1/2 mill. — Brevis, parallela, modice convexa, testacea, sat nitida, capite parvo, prothorace elytris haud angustiore, dense punctato, lateribus antice arcuatis, basi utrinque sinuata, elytris apice truncato-rotundatis, tenuiter dense punctulatis, tenuissime striatulis.

Corps court, parallèle, médiocrement convexe, entièrement d'un roux testacé peu brillant, à pubescence rousse extrêmement fine. Tête petite, rétrécie en avant, ponctuée, convexe en avant. Labre bilobé. Corselet transversal, aussi large que les élytres, côtés très-arrondis en avant, bord antérieur assez fortement échancré, le postérieur sinué de chaque côté avec les angles saillants en arrière; ponctuation très-fine, serrée. Écusson large, en triangle très-arrondi, ponctué. Élytres faiblement arquées sur les côtés, presque tronquées à l'extrémité, avec l'angle sutural effacé; côtés finement rebordés; ponctuation très-fine et très-serrée, avec de petites stries très-fines, serrées. Pygidium assez grand, triangulaire et pointu dans l'un des sexes, fortement tronqué chez l'autre, très-ponctué, Pattes courtes, comprimées, robustes, les fémurs larges, les tibias élargis à l'extrémité; tarses ayant les trois premiers articles longuement élevés, très-larges dans l'un des sexes. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Co-querel).

1. LORDITES COSTULATUS. — Long. 6 à 7 mill. — Ovalis, subdepressus, fuscus, sat nitidus, ore, antennis pedibus, prothoracis lateribus, elytrorum maculis margineque externo rufo-testaceis, prothorace tenuiter dense rugosulo, ad angulos posticos impresso, elytris amplis, tenuiter asperatorugosis, leviter costulatis.

Ovalaire, à peine atténué en arrière, très-peu convexe; élytres dépassant notablement l'abdomen, d'un brun foncé, un peu brillant, avec la bouche, les antennes, les pattes, les côtes du corselet et des élytres et des taches sur ces dernières, d'un roux obscur. Tête fortement ponctuée, un peu impressionnée près des yeux. Corselet grand, rétréci en avant à partir du milieu; bord postérieur largement mais faiblement sinué de chaque côté; angles postérieurs un peu aigus; surface très-finement et très-densément rugueuse; une légère impression près des angles postérieurs. Élytres grandes, obtusément arrondies à l'extrémité, un peu rebordées; à ponctuation râpeuse et à côtes peu saillantes, assez nombreuses, couvertes d'une villosité courte, roussâtre, hérissée, formant une ligne sur chaque côté. — Madagascar, Bourbon (Ch. Coquerel); Geylan (Dohrn).

2. L. BREVIUSCULUS. - Long. 4 mill. - Breviter, ovalis, subdepressus,

brunneus, pubescens, sat nitidus, fulvo variegatus, antennis pedibusque fulvis, prothorace dense ruguloso, elytris sat amplis, ruguloso-punctatis, sat dense costulatis.

Brièvement ovalaire, arrondi à l'extrémité, déprimé, d'un brunâtre assez brillant, pubescent, varié de nombreuses petites taches fauves, antennes et pattes de cette dernière couleur. Tête ponctuée avec une impression arquée. Corselet rebordé et roussâtre latéralement, couvert d'une ponctuation rugueuse, rétréci en avant; bord postérieur largement arrondi et légèrement sinué de chaque côté. Élytres rugueusement ponctuées, couvertes de petites côtes fines assez serrées, à lignes de fine pubescence fauve un peu hérissée; angle sutural effacé. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Bien distinct du précédent par la taille plus petite, le corselet plus ample, plus rugueux, avec les angles postérieurs moins marqués et par les élytres à côtes plus serrées, plus fines, plus marquées, avec l'angle sutural plus arrondi.

Trogositidæ.

ALINDRIA SPECTABILIS Klug, Ins. Madag., 204, pl. 5, fig. 1 (Trogosita). — Long. 21 à 28 mill. — Elongata, cylindrica, nigra, elytris æneis aut cupreo-æneis; capite prothoraceque parsim punctatis; capite ante oculos sulcato, antice late emarginato, antennis ferrugineis, prothorace quadrato, versus basin parum attenuato, antice bisinuato, angulis productis acutis, postice rotundato, angulis rectis; elytris marginatis, basi vix prothorace latioribus, conjunctim apice rotundatis, dorso transversim subrugosis, longitudinaliter striato-punctatis, medio alternatim striatis. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Nemosoma fasciata. — Long. 4 mill. — Filiformis, subcylindrica, fusca, nitida, elytris fascia transversa, ad suturam interrupta, pallide flava, capite punctato, medio sulcato, prothorace elongato, postice leviter attenuato, elytris prothorace haud duplo longioribus, antennis brevibus, validis.

Allongée, filiforme, presque cylindrique, entièrement d'un brun noirâtre brillant avec une bande transversale d'un roussâtre pâle au tiers antérieur des élytres, interrompue par la suture. Tête de même largeur que le corselet, à ponctuation assez serrée et assez forte; au milieu un sillon longitudinal court, mais bien marqué. Antennes assez courtes, robustes. Corselet très-allongé, faiblement atténué en arrière, à ponctuation extrêmement fine. Élytres pas deux fois aussi longues que le corselet, presque tronquées à l'extrémité, à ponctuation très-fine, un peu dépassées par l'abdomen. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Peltis colobicoides. — Long. 4 mill. — Oblongo-ovata, supra planata, fusco-brunneus, pilis squamosis, testaceo-sericeis, subaureis, dense variegatus, capite prothoraceque granulatis, hoc elytris latiore medio sulcato transverso, lato, elytris anguste marginatis, sat profunde striatis, interstitiis transversim rugatis; subtus, cum pedibus rufo-testacea.

Oblong-ovalaire, arrondi aux deux bouts, déprimé en dessus, d'un brun foncé, couvert de larges fascies formées par des poils écailleux assez gros, d'un roux soyeux, presque doré, dessous, pattes et antennes d'un roux ferrugineux, mat. Tête assez petite, ayant en avant une forte impression arquée, granuleuse; antennes terminées par une massue de trois articles. Corselet un peu plus large que les élytres, les angles postérieurs arrondis, débordant un peu les derniers, rétreci en avant, étroitement rebordé; bord postérieur assez fortement sinué de chaque côté et un peu au milieu; sillon médian assez fin, finement rugueux. Écusson large, court. Élytres parallèles à la base, se rétrécissant en s'arrondissant à l'extrémité, étroitement marginées, fortement striées; les intervalles rugueux transversalement; épipleures largement creusées à la base. — Forêt de Kalalou, Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ce joli *Peltis* rappelle les *Colobicus* pour la vestiture du corps, qui est assez allongé; mais la conformation des hanches antérieures ne permet pas de le séparer des autres *Peltis*.

Colydidae.

Genre RECHODES Er.

Ce genre, peu connu, a été créé par Erichson pour deux insectes inédits de l'Afrique australe et de Madagascar. Il ressemble extrêmement aux Pristoderus de l'Australie, mais en diffère par les élytres largement déprimées, dilatées et finement crénelées sur les côtés comme le corselet. Le corps est bien plus court, le troisième article des antennes est égal au quatrième et non presque deux fois aussi long, les antennes sont du reste notablement plus courtes.

1. R. COQUERELII. — Long. 6 mill. — Oblongus, subparallelus, fusco-brunneus, indumento griseo-terreo obtectus, prothorace brevi, lato, lateribus dentato, medio serie duplici quadri-tuberculata, elytris lateribus valde dentatis, dorso longitudinaliter tuberculato, tuberculis posticis majoribus.

Oblong, assez court, presque parallèle, d'un brun assez foncé, couvert en dessus d'une couche terreuse grisâtre. Tête couverte de granulations assez fines. Corselet aussi large que les élytres, court, déprimé sur les bords latéraux qui sont dentés et crénelés au-dessus; largement et fortement échancré en avant; partie médiane seule contiguë aux élytres, les parties latérales déprimées, laissant un espace notable entre elles et les élytres; disque granuleux; rangées longitudinales chacune composées de quatre tubercules, les côtés ayant quelques petites granulations. Élytres arrondies à l'extrémité, fortement crénelées et déprimées tout autour; partie médiane très-convexe, offrant de chaque côté de la suture, qui ellemême présente une rangée de très-petits points saillants, écartés, deux rangées tuberculées peu régulières, les derniers tubercules plus gros que les autres, et des lignes de gros points ocellés se rejoignant par des rides transversales; intervalles faiblement granulés. Dessous couvert d'une granulation serrée. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. R. Fungosus. — Long. 5 mill. — Brevis, fuscus, inæqualis, tubercutis brunneo-tomentosis, prothorace brevi lato, antice angustato, lateribus minus dentato, disco circiter 6 tuberculato, utrinque transversim plicato, elytris brevibus, minus crenatis, minus punctato-lineatis, dorso utrinque crista compressa, medio interrupta, extus tuberculis sat grossis marginata, lateribus asperatis.

Court, d'un brun assez foncé, très-inégal, les saillies couvertes d'une tomentosité brune. Tête finement granulée. Corselet court, rétréci en avant, conformé comme chez l'espèce précédente, mais moins fortement denté sur les bords; sur le disque deux rangées de tubercules très-inégaux, un gros de chaque côté, les autres plus petits et moins distincts;

de chaque côté un pli oblique, relevé, et les granulations assez fortes, surtout vers le bord externe en avant. Élytres très-courtes, moins fortement crénelées en dehors; partie suturale offrant de chaque côté deux rangées de gros points et des granulations éparses; de chaque côté de cet espace une crête comprimée, tomenteuse, interrompue au milieu, bordée en dehors de tubercules assez gros, le reste inégal, plissé en travers sur la partie déprimée et fortement granuleux sur le bord externe. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Plus petit et beaucoup plus court que le précédent, les rugosités moins régulières, notamment sur le corselet, et lignes ponctuées des élytres moins visibles, moins régulières, composées de points plus gros.

Genre MICROPRIUS. N. G.

Corps étroit, presque parallèle, faiblement atténué en avant, médiocrement convexe. Tête saillante. Antennes rétractiles, à massue de deux gros articles. Corselet en carré transversal, nullement rétréci, finement crénelé sur les côtés, qui sont médiocrement marginés; sur le disque deux côtes de chaque côté. Élytres longues, arrondies à l'extrémité, non dilatées en dehors, ayant chacune trois côtes entre la suture; saillie prosternale très-étroite. Pattes courtes; tibias inermes, assez grêles; cuisses assez grosses. Abdomen à premier segment à peine plus long que le deuxième.

Ce genre se place à côté des Coxelus; mais sa forme rappelle plutôt celle des Bitoma.

M. TERRENUS. — Long. 2 à 3 mill. — Oblongo-elongatus, fusco-brunneus, opacus, prothoracis lateribus, antennis pedibusque rufescentibus, elytris costatis, interstitiis transversim valde plicatis.

Oblong, un peu allongé, d'un brun mat, antennes, pattes et côtés du corselet roussâtres. Tête assez grande, rebordée de chaque côté, rugueuse, avec deux plis transversaux. Antennes courtes, se repliant dans un sillon bien marqué sous les côtés du corselet. Corselet largement, mais faiblement sinué au bord antérieur, fortement ponctué, inégal, ayant de chaque côté deux carènes parallèles; côtes formant un peu la gouttière. Élytres allongées, arrondies à l'extrémité, ayant chacune trois carènes, les internes

faisant suite à celles du corselet; bord nullement dilaté ni crénelé; suture carénée; intervalles fortement ridés en travers. Prosternum rugueux, métasternum ayant un fort sillon longitudinal. — Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (Ch. Coquerel).

Genre APROSTOMA Guér.

Ce genre curieux, publié par M. Guérin en 1839, dans la Revue Zoologique, est évidemment le même que celui indiqué par Erichson sous le nom de *Mecedanum*, mais sans description d'espèce (Naturg. Ins. Deut., III, 274) et sans détails vraiment suffisants.

A. FILUM Guér., l. c. — Long. 41 à 12 mill. — Valde elongatum, filiforme, subcylindricum, atrum, nitidum, capite ♂ profunde excavato, lateribus elevato-compressis, ♀ medio sulcato, antennis compressis, prothorace medio parum longioribus, articulo ultimo longiore, prothorace longo, postice attenuato, sulco medio profundo, integro, antice sulco transversali terminato, elytris prothorace dimidio longioribus, medio compressis, punctato substriatis, interstitiis planis, ad apicem alternatim valde carinatis, femoribus tibiisque brevibus, his sinuatis, tarsis tibiis fere duplo longioribus, articulo 1º longissimo.—Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Le faciès de ce singulier insecte explique comment Erichson et Lacordaire ont pu méconnaître ses affinités et le ranger parmi les Brenthides; mais c'est évidemment un *Colydium* exagéré dans ses proportions et devenu tout à fait filiforme.

Pycnomerus cribricollis. — Long. 3 à 3 1/2 mill. — Oblongus, subparallelus, depressus, rufo-testaceus, nitidus, antennarum clava biarticulata, capite punctato, antice profunde bifoveato, prothorace postice angustato, dense grosse punctato, antice bipunctato, elytris valde crenato-striatis, interstitiis angustis, elevatis.

Oblong, presque parallèle, déprimé, d'un rougeâtre brillant. Tête fortement ponctuée, ayant en avant, de chaque côté, une fossette profonde. Antennes robustes, de onze articles, le premier gros, les médians transversaux; massue grosse, de deux articles distincts. Corselet aussi long que large, se rétrécissant d'avant en arrière, angles antérieurs saillants, bord antérieur coupé droit, côtés étroitement rebordés; surface fortement et densément ponctuée; en avant deux gros points plus ou moins marqués. Élytres fortement et largement striées, ces stries fortement crénelées; les intervalles étroits, saillants, presque carénés; extrémité un peu prolongée en s'arrondissant et rebordée. — Ile de Mamoukou, dans la baie de Passandava, Madagascar (Ch. Coquerel).

1. Brontes cinnamomeus. — Long. 6 mill. — Elongatus, valde depressus, rufescens, opacus, elytris nitidioribus, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc oblongo postice attenuato, utrinque obsolete sulcato, elytris extus carinatis, striatis, striis crenatis, interstitiis planis, obsolete transversim rugosulis; 3 antennis corpore fere longioribus, mandibulis acute cornutis.

Allongé, très-aplati, d'un roux mat, un peu plus brillant sur les élytres. Tête et corselet à ponctuation excessivemment fine, serrée. Ce dernier oblong, rétréci en arrière, angles antérieurs en forme de très-petite dent, les postérieurs convexes; de chaque côté, en arrière, une faible ligne enfoncée, parallèle au bord interne, aboutissant à cette échancrure; bords antérieur et postérieur faiblement relevés. Écusson grand, triangulaire. Élytres à stries bien marquées, crénelées, les intervalles plans, obsolétement ridulés en travers, l'externe caréné. Dessous plus brillant que le dessus. & Mandibules armées en dessus d'une grande dent arquée. Antennes presque plus longues que le corps, premier article plus long que le corselet, deuxième ayant les deux tiers du troisième. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. B. Quadraticollis. — Long. 4 1/2 mill. — Precedenti affinis, minus opacus, prothorace latitudine breviore, postice parum angustatò, evidentius punctulato, elytris brevioribus, extus magis carinatis, interstitiis evidentius transversim rugosis.

Forme et coloration du précédent, mais plus brillant; corselet presque carré, bien plus court, à peine rétréci en arrière, à ponctuation moins fine; élytres plus courtes, plus fortement carénées le long du bord externe, à stries plus crénelées et à intervalles plus fortement ridés en travers. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Rhyzodidæ.

1. Rhyzodes parum-costatus. — Long. 5 1/2 mill. — Elongatus, niger, opacus, costis lævibus, nitidis, capite ovato, tricarinato, antennis crassis, prothorace sexcarinato, carinis 2 mediis longioribus, elytris elongatis, utrinque carinis duabus validis, intervallis concavis, striis angustis crenatis, carinis lateribus minutis, carina 3ª usque ad suturam prolongata, pedibus validis.

Allongé, d'un brun noir, presque mat avec les côtes en carènes lisses, brillantes. Tête un peu ovalaire, à peine atténuée en avant, ayant trois carènes assez longues, l'intermédiaire un peu plus courte; antennes cylindriques, épaisses, premier article gros, les suivants transversaux, le dernier acuminé. Corselet allongé, ayant six carènes, les deux médianes les plus longues, se rapprochant à l'extrémité antérieure, les deux externes tout à fait latérales, les deux intermédiaires n'atteignant pas la base. Élytres deux fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges, ayant chacune deux grosses côtes, finement carénées au sommet, et deux latérales moins saillantes, plus serrées; intervalles concaves, ayant au fond une strie crénelée; suture également déprimée, creusée à l'écusson; première côte n'atteignant pas tout à fait l'extrémité qui est impressionnée; la troisième côte en dehors se prolongeant jusqu'à la suture à la rencontre de celle de l'élytre opposée. Pattes courtes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. R. Tubericeps. — Long. 6 mill. — Oblongo-elongatus, niger, nitidus, capite plagis tribus elevatis nitidis, prothorace carinis quatuor latis nitidis, elytris subparallelis, carinis septem utrinque angustis, interstitiis latis, valde crenatis, apice impresso, extus valde plicato, pedibus sat gracilibus.

Allongé, d'un noir brillant. Tête rétrécie en avant des yeux, creusée au sommet d'un fort et large sillon qui se divise en avant en quatre sillons entourant des saillies aplaties, lisses, une longue entre les antennes, une plus petite de chaque côté et une autre près des yeux. Antennes fortes, cylindriques, premier article gros, les suivants assez transversaux. Corselet ovalaire, creusé de cinq sillons, les intervalles larges, saillants, apla-

tis, lisses. Élytres presque parallèles, ayant chacune sept côtes étroites, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité, intervalles larges, fortement crénelés; extrémité ayant une impression bordée en dehors par un pli oblique très-saillant. Pattes assez grêles. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Scarabæidæ.

SUR LES ORPHNIDES DE MADAGASCAR.

Le groupe des Orphnides, qui comprend quatre genres, dont un seul étranger à l'ancien continent, n'est encore représenté que par un bien petit nombre d'espèces, dont deux sont particulières à Madagascar. Il n'est donc pas sans intérêt de faire connaître trois nouveaux insectes appartenant à ce groupe et trouvés par Coquerel soit à Madagascar, soit dans les petites îles qui l'avoisinent.

1. Orphnus nitidulus Guérin, Icon. Règn. Anim., Ins, p. 86. — Long. 7 mill. — Ovatus, brunneo-fuscus, nitidus, subtus cum pedibus castaneus, capite prothoraceque ciliatis, vertice utrinque ad oculum plicato, cornu erecto, apice vix recurvo armato; prothorace antice angustato, truncato, utrinque late excavato, medio tantum impresso, margine superiore medio trinodoso, utrinque sinuato, margine laterali antice reflexo, angulis anticis deflexis, acutis, scutello vix punctato, elytris breviter ovatis, postice rotundatis, striis parum profundis, lævibus, lateribus minus impressis. — Madagascar.

Moins convexe, plus ovalaire, plus court que le suivant ; le dessous du corps est brillant ; le bord antérieur de la tête est plus uniformément arrondi et moins sinué de chaque côté ; les élytres sont plus courtes et moins convexes.

2. O. Hova. — Long. 11 à 13 mill. — Ovato-oblongus, fusco-niger, nitidus, subtus subopacus, pedibus piceis, capite prothoraceque ciliatis, vertice cornu erecto armato et utrinque tuberculato, prothorace antice angustato, oblique truncato, utrinque late impresso, margine superiore medio trinodoso et utrinque valde sinuato, postea uninodoso, margine

laterali denticulato, antice reflexo, scutello basi tantum punctato, elytris ovatis, parum profunde striatis, striis externis minus impressis. — Trouvé à Nossi-Bé par Coquerel.

Cette espèce est plus grande que la précédente et s'en distingue facilement par sa forme plus oblongue, plus parallèle et par le tubercule juxta-oculaire, qui est arrondi et ne forme pas un pli comme chez le *nitidu-lus*; en outre le dessous du corps est mat.

La femelle diffère par la taille plus petite, la corne du chaperon réduite à un cône assez court et les sculptures du corselet effacées, indiquées seulement de chaque côté par un petit relief sinueux.

3. O. COQUERELII. — Long. 9 mill. — Ovatus, nigro-fuscus, nitidus, subtus piceus, opacus, pedibus brunneis, capite basi dense punctato, margine antice plicato, in cornu brevi medio proeminente, prothorace medio profunde excavato, lævi, excavationis lateribus valde compressis, angulatim elevatis, obtusis, prothoracis lateribus valde plicato-rugosis, medio angulatis, scutello punctulato, elytris brevibus, convexis, stria suturali impressa cæteris, discoidali excepta, nullis. — Nossi-Bé.

Ce bel *Orphnus* est très-distinct par l'excavation profonde et la forte rugosité des côtés du corselet et par la saillie comprimée du bord antérieur du chaperon. La forme générale est encore plus ovalaire que chez le *nitidulus*.

La femelle présente la même rugosité sur tout le corselet, et le milieu offre à peine un espace étroit, lisse et uni ; la tête est rugueusement ponctuée, inerme ; les élytres sont un peu moins brillantes.

Genre OCHODÆUS.

Ce genre n'est encore connu, pour Madagascar, que par la description d'une espèce dans le travail de Klug:

1. Ochodæus miliaris Klug, Inseckt. Madag., 164. — Long. 3 lignes. — Brunneus, capite, thoraceque granulatis, elytris punctato-striatis, in interstitiis elevato-punctatis.

Statura O. chrysomelini. Obscure brunneus, ferrugineo-pilosus. Caput

punctis elevatis scabrum, postice obsolete punctatum, labro emarginato, producto, mandibulis arcuatis, validis, intus unidentatis, antennis palpisque concoloribus. Thorax ubique confertim elevato-punctatus. Pectus vage impresso-punctatum. Segmenta ventralia vix punctata, testacea. Scutellum vage punctatum. Elytra punctato-striata, punctis magnis impressis, in interstitiis punctis sparsis elevatis scabra. Pedes concolores.

J'ai sous les yeux deux *Ochodæus* trouvés à Sainte-Marie par Coquerel et il m'est impossible de les rapporter d'une manière satisfaisante à l'espèce décrite par Klug; il me semble donc indispensable d'en donner la description.

2. O. CANNELLINUS. — Long. 8 mill. — Rufo-testaceus, sat nitidus, subtus cum pedibus dilutior, capite prothoraceque dense rugoso-asperatis, labro antice sinuato, prothorace lateribus rotundato, dense rugoso-asperato, scutello oblongo, parce asperato, elytris striato-punctatis, punctis grossis, distantitus, interstitiis sat tenuiter asperatis, abdomine nitido, segmentis basi anguste rugosis.

D'un roux testacé assez brillant. Pattes et massue des antennes plus claires. Tête large, couverte d'une granulation assez fine, serrée. Labre sinué. Mandibules fortement arrondies et tranchantes au bord interne. Corselet transversal, rétréci en avant, arrondi sur les côtés, couvert densément d'une fine granulation. Écusson oblong, légèrement concave, un peu rugueux, en pointe obtuse à l'extrémité. Élytres à stries fortement ponctuées, les intervalles plans, couverts de fines aspérités médiocrement serrées. Dessous plus brillant que le dessus, à villosité jaunâtre, poitrine et abdomen presque lisses, la base des segments très-étroitement et finement ridée. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Resssemble à l'O. chrysometinus, mais bien plus grand, plus déprimé; tête plus large; corselet plus arrondi latéralement, plus court; élytres plus fortement striées, plus courtes, plus déprimées sur la suture.

Sauf la couleur, cette espèce rappelle assez bien les caractères du miliaris; la sculpture serait identique, mais la tête est entièrement rugueuse et n'est pas obsolétement ponctuée à la base.

3. O. INFUSCATUS. — Long. 7 mill. — Fusco-brunneus, parum nitidus, subtus nitidior, pedibus dilutioribus, antennarum clava testacea, capite prothoraceque dense rugoso-asperatis, labro sinuato, prothorace lateribus minus rotundatis, dense rugoso-asperato; scutello oblongo, asperato, ely-

tris striato-punctatis, punctis minoribus, interstitiis tenuiter asperatis, abdomine nitido, apice asperato.

Ressemble extrêmement au précédent, mais entièrement brun, presque mat en dessus, brillant en dessous avec les pattes et le labre rougeâtres; les palpes et les antennes d'un brun testacé. Granulations de la tête et du corselet moins saillantes, moins râpeuses, plus aplaties, plutôt ridées sur la tête. Corselet moins arrondi aux angles postérieurs. Élytres plus déprimées sur le dos, à stries plus fines et moins grossement ponctuées, intervalles à aspérités plus fines. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Par la coloration, cet *Ochodæus* se rapporte plus que le précédent à la description de Klug; néanmoins la tête est plus fortement ridée que rugueuse avec des points élevés et elle n'est pas faiblement ponctuée à la base; les stries des élytres sont assez fines et les points qui y sont imprimés sont assez petits; enfin l'écusson n'est pas vaguement ponctué; il présente de fines rugosités et est un peu concave, comme chez le canellinus.

L'espèce que je décris ci-après est extrêmement curieuse par le développement des mandibules, qui lui donnent un faux air de Lucanide :

4. O. MAXILLOSUS. — Long. 8 mill., cum mandibulis 10 1/2 mill. — Brevis, crassus, supra depressus, fulvo-testaceus, luteo-pubescens, capite lato et prothorace dense granulatis, hoc brevissimo, medio canaliculato, scutello acuto, elytris punctato-striatis, punctis distantibus, interstitiis planis, dense granulatis & capite magno, mandibulis exsertis arcuatis, acutis, capite longioribus.

Ovalaire, très-court, épais, déprimé en dessus, d'un roux cannelle testacé, presque mat, à pubescence fauve et couvert d'une granulation assez forte, serrée. Tête énorme, un peu moins large que le corselet; labre grand, lisse, d'un roux clair, élargi et fortement échancré en avant en forme de croissant; les angles antérieurs aigus. Mandibules plus longues que la tête, arquées, brunes à l'extrémité, ciliées. Antennes à massue ovalaire, d'un roux clair, mat. Corselet très-court, presque trois fois aussi large que long, à peine rétréci en avant; au milieu, un fort sillon longitudinal; bord antérieur coupé droit avec les angles un peu saillants; bord postérieur largement arrondi, avec les angles obtusément arrondis. Écusson en triangle très-aigu, ayant les points ocellés. Élytres presque carrées, arrondies en arrière, déprimées en dessus, à stries fortes, forte-

ment ponctuées, les points gros et espacés. Dessous et pattes à villosité cendrée assez longue. Tibias antérieurs à trois dents fortes et longues; éperon inerme aussi long que la dent terminale. — Madagascar (Ch. COQUEREL).

Serica umbrosa. — Long, 7 mill. — Brevissime ovata, valde convexa, xneo-nigricans, submetallica, tenuissime velutina, abdomine, pedibus antennisque rufo-piceis, capite grosse punctato, antica reflexo, prothorace brevi parum profunde, sat dense punctato, scutello punctato, elytris brevibus lineato-punctatis, utrinque lineis vix elevatis, pectore grosse punctato, abdomine sat tenuiter punctulato.

En ovale très-court, très-convexe, d'un brun noir obscurément bronzé, à peine brillant, recouvert d'une fine pubescence veloutée, serrée. Antennes, pattes et abdomen d'un brun rougeâtre. Tête relevée au bord antérieur, couverte de gros points assez serrés. Corselet court, fortement échancré en avant, couvert de points assez gros, médiocrement serrés, peu profonds; côtés arrondis, un peu rétrécis en avant; bord postérieur largement arrondi. Écusson oblong, triangulaire, assez pointu, un peu ponctué, ayant de chaque côté une sorte de sillon parallèle au bord externe. Élytres courtes, pas plus larges à la base que le corselet, mais s'élargissant rapidement, brusquement arrondies, presque tronquées en arrière, à lignes de points régulières mais ne formant pas de stries, sur chacune trois intervalles faiblement saillants. Poitrine densément et fortement ponctuée; abdomen finement ponctué. — Forêt de Kalalou, dans l'île Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette Serica rappelle la forme des Trochalus; elle a trois articles à la massue des antennes, mais son mésosternum n'est pas saillant en avant comme on le voit chez les espèces de Madagascar décrites par Klug.

Genre PACHYCOLUS Er.

Ce genre rappelle beaucoup les *Elaphocera* et les représente à Madagascar; il ne compte encore qu'une espèce décrite dans le Catalogue du Muséum.

1. P. MADAGASCARIENSIS Blanch., Cat., 165. - Long. 12 à 13 mill. - Fusco-rufescens; capite piceo, profunde punctato, rugoso, clypeo rotun-

dato, leviter reflexo, punctis latis, profundis, sparsis; antennis rufescentibus; prothorace late, subplano, fusco-rufo, vage punctato, lateribus ciliato; scutello lævi, impunctato; elytris thorace vix latioribus, ovatis, fuscis, nitidis, crebre punctatis, subtergeminato-striatis, sutura lævi, elevata; pedibus pilosis rufis, femoribus præsertim; sterno dense fulvo-piloso; pygidio fere glabro, dense punctato.

2. P. Dohrni. — Long. 10 mill. — Oblongus, parum convexus, fuscus, elytris obscure castaneis, sat nitidus, subtus et ad latera longe luteo-hirtus, capite punctato, basi dense piloso, prothorace lato, laxe punctulato, scutello lævi, elytris fortiter sat dense punctatis, utrinque seriebus 3 geminatis punctatis parum distinctis, sutura lævi, elevata, pygidio grosse parum dense punctato, spatio medio lævi.

Oblong-ovalaire, assez déprimé en dessus, d'un brun foncé brillant avec les élytres d'un brun marron brillant; couvert en dessus et sur les côtés de poils d'un roux soyeux assez longs et assez serrés. Antennes d'un roux testacé. Tête rebordée et arrondie en avant, ponctuée, couverte à la base d'une touffe de poils roux. Corselet rétréci en avant; bord postérieur largement bisinué; ponctuation médiocrement forte et assez écartée. Écusson grand, lisse. Élytres faiblement dilatées après le milieu, arrondies à l'extrémité, à ponctuation assez forte, et assez serrée, ayant chacune trois séries ponctuées, géminées, très-peu distinctes; suture lisse, un peu relevée par la strie suturale profonde. Dessous du corps assez finement et densément ponctué. Pygidium lisse au milieu, ayant de chaque côté d'assez gros points peu serrés. Fémurs postérieurs très-gros, ponctués; tarses longs et grêles. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Diffère du précédent par la taille plus petite, les élytres plus claires, le corselet entièrement d'un brun noir, la tête moins rugueusement ponctuée, garnie au sommet d'une tousse de poils serrés, par les pattes d'un brun noir et le pygidium à ponctuation peu serrée, nulle au milieu.

1. ABLABERA LÆVIGATA. — Long. 6 à 7 mill. — Ovata, antice attenuata, valde convexa, rufo-micans capite sparse punctulato, lateribus, marginato, antice leviter sinuato, prothorace fere lævi lateribus valde rotundato, scutello lævi, elytris sat grosse, sat dense punctatis, vage tricostulatis, pygidio, pectore abdomineque grosse punctatis.

Ovale, atténué en avant, très-convexe, entièrement d'un roux testacé très-brillant. Tête rebordée latéralement, relevée au bord antérieur, qui est bisinué chez le mâle, sinué chez la femelle; une forte strie transversale en avant des yeux; ponctuation fine, assez écartée. Corselet très-convexe, très-arrondi latéralement et au bord postérieur, presque lisse, ponctuation fine très-écartée. Écusson oblong, assez pointu, lisse. Élytres à ponctuation assez grosse, assez serrée; sur chacune une ligne élevée, lisse, à peine indiquée. Pygidium et dessous du corps grossement ponctués; les premiers segments abdominaux presque lisses au sommet. Q. Plus grosse, plus ovalaire, à pattes postérieures plus robustes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. A. GRACILIS. — Long. 5 1/2 mill. — Oblonga, postice leviter dilatata, brunneo fusca, nitida, pedibus vix dilutioribus, capite grosse punctato, antice et lateribus marginato, antice vix sinuato, prothorace parum dense evidentius punctato, scutello parse punctato, elytris grosse sat dense punctatis, pygidio, abdomine pectorisque lateribus grosse punctatis.

Oblongue, un peu ovalaire, convexe, entièrement d'un brun foncé brillant. Tête assez fortement ponctuée, rebordée sur les côtés et en avant, indistinctement sinuée au bord antérieur; au devant des yeux une ligne saillante à peine arquée, déprimée en arrière. Corselet court, rétréci en avant, arrondi sur les côtés; angles postérieurs obtusément arrondis; ponctuation médiocrement fine, assez écartée, plus forte sur les côtés; bord postérieur légèrement sinué de chaque côté. Écusson grand, n'ayant que quelques points. Élytres ovalaires, s'élargissant jusqu'aux deux tiers de leur longueur, puis assez brusquement arrondies, couvertes d'assez gros points assez serrés, les intervalles formant de petites rides transversales; espace sutural lisse, élevé; sur chaque élytre une trace ou deux de lignes un peu relevées. Pygidium et dessous du corps grossement ponctués. — Mayotte, dans les Comores (Ch. Coquerel).

Ce genre, propre à l'Afrique australe, n'avait pas été encore signalé à Madagascar. La première espèce est bien distincte par sa coloration rougeâtre, uniforme; la seconde ressemble extrêmement à une espèce inédite du Cap (A. nigritula Mus. Berl.); elle diffère par la coloration plus brillante, la ponctuation moins serrée sur la tête et le corselet et le pronotum plus arrondi et moins anguleux latéralement, plus rétréci en avant avec les angles antérieurs bien moins aigus.

PARASTASIA COQUERELII. — Long. 18 mill. — Ovata, convexa, castaneo-brunnea, nitida, elytris dilutioribus, capite grosse punctato, antice rugoso, humero lævi, clypeo antice bidentato, prothorace antice valde angustato, lateribus antice leviter sinuatis, parce punctato, antice obsolete

impresso, scutello magno, lævi, elytris punctato-lineatis, spatio suturali lato irregulariter punctato.

Ovalaire, mais très-peu atténué en avant, très-convexe, d'un brun marron brillant, plus clair sur les élytres. Tête large, grossement ponctuée, rugueusement en avant avec un espace lisse, transversal, au sommet; bord antérieur relevé en demi-pointes obtuses, contiguës. Corselet transversal, fortement rétréci en avant, à partir du milieu avec les côtés sinués antérieurement; surface à ponctuation grosse, mais peu profonde, écartée, plus serrée sur les côtés, presque lisse en arrière, avec plusieurs impressions assez faibles, une en avant au milieu, et deux autres de chaque côté: une vers le milieu des bords latéraux assez bien marquée, l'autre oblique, près des angles postérieurs. Écusson grand, triangulaire, lisse. Élytres assez courtes, s'élargissant en arrière, à lignes d'assez gros points formant de faibles stries; espace juxta-sutural largement couvert de points irréguliers; les intervalles des lignes ponctuées, alternativement plus larges, et marqués d'une série de points transversaux sur le premier de ces intervalles larges; calus huméral lisse. Pygidium grand et propygidium presque mats, couverts d'une fine rugosité serrée. Poitrine rugueusement ponctuée, mais presque lisse au milieu du mésasternum, qui est presque sillonné; abdomen finement ridé. - Ile Mahé, dans les Seychelles (CH. COQUEREL).

Cette *Parastasia* est jusqu'à présent l'unique représentant sur la côte d'Afrique d'un genre répandu dans l'Inde et dans les îles de la Sonde; elle ressemble extrêmement à la *rufopicta* Westw., de Ceylan; elle en diffère par la coloration pâle, les deux pointes du chaperon plus larges, plus rapprochées, les angles postérieurs du corselet très-arrondis, l'écusson triangulaire, au lieu d'être redressé sur les côtés à la base et par les élytres nettement striées.

SUR LE GENRE TEMNORHYNCHUS HOPE.

Ce genre, fort remarquable par l'armature de la tête, ne compte, dans le Genera de M. Lacordaire, que cinq espèces déjà énoncées par M. Burmeister dans le 5° volume du Handbuch. Je crois utile de redonner les descriptions de ces insectes en y ajoutant le *Temnorhynchus* de Syrie, décrit par M. Reiche, et quelques nouvelles espèces soit découvertes par Coquerel à Madagascar ou à Zanzibar, soit existant dans sa collection.

- L. Carène frontale cornue ou au moins échancrée. Mandibules dentées en dehors. Tibias antérieurs à trois dents.
 - A. Éperons n'atteignant pas l'extrémité des tibias. Dents des tibias antérieurs obtuses.
- 1. T. CORONATUS Fabr., S. El., I, 17, 56 (Geotrupes). Burm., Handb., V, 181. Long. 20 à 30 mill. Ferrugineo-fuscus, clypei carina & bicorni, ♀ profunde sinuata, pronoto ♂ retuso, ♀ convexo.

D'un brun rougeâtre assez foncé, dessus des élytres un peu plus clair. Bord antérieur de la tête avec deux petites saillies écartées, arquées; carène frontale élevée, échancrée au milieu chez les femelles, formant deux cornes chez les mâles. Corselet des mâles ponctué avec une impression antérieure lisse; Q également convexe partout, grossement ponctué, surtout en arrière. Élytres presque lisses, ayant vers les épaules quatre faibles lignes ponctuées qui se perdent au milieu. Pattes robustes, même les dents des tibias antérieurs, qui sont pointues; du reste, sans particularités notables. — Indes orientales.

2. T. DIANA Palis. Beauv., Ins. Afric., 4, pl. 1, fig. 4 (Scarabæus).

— Burm., Handb., V, 182. — Long. 20 à 24 mill. — Supra fuscus, subtus castaneus, clypei margine medio subbinodoso, carina frontis profunde emarginata, maris bicornuta; ♂ pronoti foveola in margine postico erecta, nodosa; ♀ parva, mutica, clypeo antice polito; tibiis anticis angustis, obtusissime dentatis, prothorace lateribus punctato, elytris fere lævibus.

D'un brun noir foncé, rougeâtre en dessous ainsi que sur les pattes. Mandibules obtusément dentées. Bord antérieur de la tête tranchant avec deux petits tubercules au milieu; carène frontale des mâles élevée en deux cornes droites aiguës, seulement échancrée chez les femelles; face antérieure unie, mate. Corselet ayant une impression aplatie, dont le bord postérieur est tranchant chez les mâles, et muni au milieu d'une dent aiguë; surface grossement ponctuée de chaque côté de l'impression. Élytres presque lisses, seulement quelques lignes ponctuées partant de l'épaule. Pygidium lisse, ayant à la base quelques points pilifères. Tibias antérieurs étroits, très-obtusément dentés. — Sénégambie.

M. Burmeister fait remarquer que cette espèce présente beaucoup de variétés quant à la forme des cornes céphaliques et de leur écartement, et quant à la dépression du corselet. qui est en rapport avec le développement des cornes; il dit aussi que les petits individus sont généralement plus clairs et même entièrement d'un brun rougeâtre.

Mais je crois qu'il a réuni deux et même trois espèces sous le nom de *Diana*, car il étend la patrie de cet insecte depuis la Sénégambie jusqu'à la Cafrerie et il lui réunit le *Scarabæus Antiochus* Dej., qui constitue une espèce très-distincte, propre à la côte orientale d'Afrique.

3. T. RETUSUS Fabr., S. El., I, 19, 65 (Geotrupes). — Burm., Handb., V, 182. — Long. 17 mill. — Nitidus, supra fuscus, subtus castaneus, clypei margine antico acute bidentato, carina frontali apice breviter et anguste emarginata, prothorace omnino grosse punctato; impressione lævi, margine postico haud acuto, medio obsolete dentato, spatio medio postico lævi, clypeo antice dense asperulo, tibiis anticis sat obtuse dentatis, elytris postice ampliatis tenuissime punctatis et punctato-lineatis, apice sat fortiter punctatis, pygidio sat dense asperato punctato, villoso, basi anguste lævi.

Court, convexe, d'un brun foncé brillant; pattes et dessous du corps d'un brun marron. Bord antérieur du chaperon armé de deux petites dents assez aiguës, écartées; face antérieure du front ovalaire, couverte de rugosités assez fines, serrées; peu oblique, sommet légèrement et brièvement échancré. Corselet couvert de gros points serrés avec un espace lisse vis-à-vis l'écusson; impression bien marquée, lisse, à bord postérieur non relevé, formant au milieu une petite dent à peine sensible. Élytres courtes, un peu élargies en arrière, puis arrondies, presque lisses, mais ayant des séries géminées ponctuées, ainsi que les intervalles, toutefois peu visiblement; extrémité assez fortement ponctuée; strie suturale bien marquée. Pygidium convexe, couvert de points râpeux et pilifères, moins serrés vers l'extrémité; base lisse. Tibias antérieurs à dents obtuses; éperons assez grêles, très-courts. — Cap de Bonne-Espérance.

Chez cette espèce, comme chez les sennariensis et Baat, la forme de la troncature du front est celle d'un ovale dont le bout étroit serait en haut et porterait une petite échancrure.

4. T. SENNARIENSIS. — Long. 17 mill. — Omnino rufo-castaneus, nitidus, clypei margine antico acute bidentato, carina frontali apice profundius emarginata, prothorace rugoso, punctato, utrinque plaga mi-

nuta elevata lævi; impressione lævi, margine postico haud acuto, medio leviter dentato, clypeo antice dentissime asperulo, opaco, tibiis anticis fere acute dentatis, elytris postice attenuatis, tenuiter punctatis et punctato-lineatis, apice magis grosse punctatis, pygidio basi anguste lævi, mox punctato-asperato, apice lævi.

Ressemble extrêmement au précédent, mais en diffère, outre la coloration peut-être variable, par la forme beaucoup moins courte, par les élytres plus longues, se rétrécissant du milieu en arrière d'une manière très-sensible, à ponctuation fine, mais plus visible, par la forme de la troncature frontale moins arrondie sur les côtés, plus fortement échancrée au sommet, à rugosités plus fines, plus serrées, plus transversales, par le corselet couvert d'une ponctuation assez grosse, mais plus serrée, confluente et rugueuse, ne laissant qu'un petit espace lisse au milieu, n'allant pas jusquà l'écusson, et de chaque côté une petite place un peu saillante, lisse; par l'impression lisse, non rebordée en arrière, avec une dent très-faible au milieu de ce bord; par l'écusson moins échancré à la base; par l'extrémité des élytres plus tronquée avec l'angle sutural droit, pointu; enfin par les dents des tibias antérieurs moins obtuses. — Sennaar.

- B. Éperon antérieur atteignant l'extrémité des tibias.
 - a. Dents des tibias antérieurs très-obtuses.
- 5. T. Baal Reiche, Ann. Soc. Ent. Fr., 1860, 999. Long. 16 mill. Fusco-brunneus aut rufescens, nitidus, infra dilutior, clypei margine antico truncato, angulis vix prominulis, fronte plana, lævi, carina frontali apice breviter emarginata, prothorace lateribus rugoso vermiculato, impressionne lævi, margine postico vix evidente, medio obtuse angulato, supra late impresso, elytris obsolete utrinque bilineatis, sparsim tenuiter punctulatis, ante apicem lævigatis, margine apicali punctato, pygidio parum dense aspero-punctato, apice lævi. Syrie; El-Arisch (BIGOT).

Ressemble beaucoup aux précédents, surtout au *retusus*, dont il diffère sensiblement par la troncature frontale finement ponctuée; les éperons antérieurs varient un peu de longueur et sont parfois un peu plus courts que l'extrémité des tibias.

6. T. AGYSIMBANUS Coq. in coll. - Long. 18 à 19 mill. - Oblongus,

fusco-niger, sat nitidus, capite antice bicornuto, punctato, postice lævi, margine antico mutico, prothorace grosse punctato, medio impresso, impressione fere lævi, postice unidentata, elytris geminatim punctato-lineatis, interstitiis grosse punctatis, pygidio basi punctato-asperato.

Oblong-ovalaire, d'un brun noir en-dessus, un peu rougeâtre en dessous, assez brillant. Chaperon tronqué, très-oblique, sans dents, profondément échancré en dessus, cette échancrure formant deux cornes saillantes en forme de houe; face antérieure un peu ruguleusement ponctuée, partie interne lisse. Corselet très-faiblement arrondi sur les côtés, se rétrécissant assez brusquement en avant, couvert de très-gros points peu enfoncés, serrés, rendant les côtés rugueux; en avant une impression assez petite, mais bien marquée, lisse, ayant au milieu du bord basilaire une dent saillante. Élytres un peu élargies en arrière, ayant chacune trois séries géminées assez obliques de points, les intervalles larges, irrégulièrement ponctués, ces lignes et ces points un peu effacés en arrière et sur les côtés. Pygidium ayant au milieu une rangée de points râpeux assez gros et garnis de poils. Tibias antérieurs à dents très-obtuses; éperons antérieurs aussi longs au moins que l'extrémité du tibia. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

L'armature de la tête, la forme du corselet et des dents des tibias antérieurs, rapprochent cette espèce du *T. Diana*; mais le bord antérieur du chaperon est dépourvu de dents, l'éperon des jambes antérieures atteint leur extrémité, les stries des élytres sont nettement ponctuées ainsi que les intervalles; en outre la face antérieure du chaperon est très-inclinée en arrrière. Je ne connais que le mâle dé cette espèce.

- b. Éperons aussi longs que l'extrémité des tibias. Tibias antérieurs à dents aiguës.
- 7. T. Luna. Long. 23 mill. Castaneus, valde nitidus, clypei margine antice utrinque acute dentato, carina frontis profunde emarginata, & bicornuta, pronoti foveola in margine postico erecta, medio acute dentata; clypeo antice dense punctato, tibiis anticis latis, acute dentatis, prothorace lateribus parum punctato, elytris fere lævibus, pygidio toto lævi.

Je crois que cette espèce a été confondue par M. Burmeister avec le T. Diana, avec lequel il a une extrême ressemblance; mais il en diffère

d'abord par la forme des tibias antérieurs, qui sont très-larges, très-fortement dentés et à dents aigués, avec l'éperon robuste, aussi long que l'extrémité du tibia; ensuite par le chaperon à face antérieure très-inclinée, densément ponctuée, à bord antérieur muni de deux dents assez écartées, saillantes; par le corselet à peine ponctué de chaque côté et par le pygidium entièrement lisse; les élytres sont de même lisses et ne présentent à la base qu'une vague ponctuation. — Sénégambie (Ch. Coquerel).

8. T. Antiochus. — Long. 21 mill. — Fusco-castaneus, sat nitidus, clypei margine antico bidentato, fronte bicornuta &, profunde emarginata &, prothorace dense grosse punctato, subrugoso, impressione antica sat profunda lævi, postice acute marginata, medio angulata, elytris sat grosse punctato-lineatis, interstitiis punctatis, pygidio basi punctato-asperato.

D'un brun marron foncé, assez brillant, un peu plus clair en dessous et sur les cuisses. Tête relevée en deux cornes presque droites, assez pointues, plus courtes seulement chez les femelles; face antérieure assez grossement ponctuée, ridée inférieurement; bord antérieur muni de deux petites dents assez pointues, assez écartées; l'espace intermédiaire arqué. Corselet couvert de gros points serrés qui le rendent rugueux, plus fins et bien plus écartés sur les bords inermes; au milieu, en avant, une impression lisse, bien marquée, ayant le bord postérieur tranchant et formant au milieu un angle relevé, mais peu aigu. Élytres un peu arquées en arrière, à lignes géminées d'assez gros points qui forment presque des stries; intervalles grossement ponctués, un peu ridulés sur le disque; bord externe presque lisse. Pygidium ayant la moitié basilaire couverte de gros points un peu râpeux avec quelques poils; tibias antérieurs à dents peu aiguēs; éperons atteignant l'extrémité du tibia. — Zanzibar (Ch. Coquerel).

- II. Carène frontale entière, parfois double, peu saillante. Mandibules non dentées en dehors. Éperons antérieurs atteignant l'extrémité des tibias. Élytres non ponctuées.
 - A. Tibias antérieurs à trois dents aigues. Élytres lisses.
- 9. T. TRUNCATUS Kl., Ins. Mad., 165 (Geotrupes). Long. 14 à 18 mill. Caput glaberrimum, fronte perpendiculari, marginata, margine

incrassato, medio obsolete tuberculata, impressione semi-circulari profunda a clypeo separata. Thorax marginatus, dorso convexus, lævis, antice profunde impressus in cornu triangulare, breve, pone impressionem medio elevatus. Elytra basi thorace vix latiora, glaberrima. — Madagascar.

10. T. REPANDUS Burm., Handb., V, 183. — Long. 13 à 15 mill. — Rufo-castaneus, nitidissimus, lævis, clypeo truncato, reclinato, carina frontis altissima, arcuata, integra.

Tout à fait conformé comme le truncatus; également d'un brun marron clair et brillant, mais très-nettement distinct par la troncature du
chaperon beaucoup plus haute, plus inclinée en arrière, et qui ne présente aucun pli transversal; la carène frontale est plus haute, fortement
inclinée, arquée, sans échancrure. L'impression du corselet est cordiforme, rétrécie en arrière, sans rebord saillant et souvent sinuée au milieu. Pygidium, abdomen, côtés de la poitrine et pattes tout à fait comme
chez le truncatus. — Sénégambie.

- B. Tibias antérieurs à deux dents obtuses. Élytres ayant quelques fines aspérités.
- 11. T. COQUERELII. Long. 13 mill. Oblongus, subparallelus, fuscus aut rufo-castaneus, nitidus, subtus dilutior, impunctatus, capite biplicato, clypeo vix elevato, margine antico simplici, prothorace antice leviter impresso, elytris tenuissime longitudinaliter asperatis, pygidio medio transversim punctato-asperato.

Oblong, presque parallèle, d'un brun foncé ou rougeâtre brillant, plus clair en dessus. Corps lisse sans ponctuation. Tête formant en avant deux plis transversaux peu saillants; l'antérieur plus bas que l'autre; le bord antérieur est très-densément cilié, sans dents saillantes. Corselet ayant en avant une faible impression transversale dont le bord postérieur est un peu relevé, bord antérieur relevé, le postérieur marginé, ce rebord interrompu au milieu. Écusson grand, triangulaire. Élytres sans stries ponctuées, ayant quelques lignes de très-fines aspérités, peu distinctes; strie suturale à peine indiquée à la base. Pygidium ayant au milieu une rangée transversale de gros points râpeux. Tibias antérieurs armés de deux grandes dents aiguës; éperon notablement plus court que la partie

apicale du tibia. — Sainte-Marie de Madagascar, dans le sable (CH. Co-QUEREL).

Cette espèce est très-remarquable par son corps allongé, la forme de la tête qui offre deux plis transversaux très-peu saillants, les élytres sans ponctuation et les tibias antérieurs n'ayant que deux dents au lieu de trois. Les mandibules ne sont nullement dentées en dehors.

Tenebrionidæ.

CEROPRIA COQUERELII. — Long. 10 mill. — Ovato-elliptica, parum convexa, fusco-cyanea, sat nitida, prothorace subopaco, antennis nigris, capite ante oculos faveolato, prothorace brevi, antice angustato, fere haud punctato, margine postice utrinque breviter impresso, elytris punctato-striatis, interstitiis fere planis, 4° reliquis paulo angustiore.

Ovalaire, elliptique, médiocrement convexe, d'un brun noir bleuâtre assez brillant sur les élytres, un peu mat sur le corselet, plus brillant mais moins bleuâtre en dessous; antennes et pattes noires, tarses un peu rougeâtres. Tête à ponctuation extrêmement fine; une petite impression au devant de chaque œil. Corselet court, assez fortement rétréci en avant, nettement rebordé sur les côtés, à ponctuation à peu près nulle; de chaque côté, à la base, une petite strie ou impression courte sur le milieu de chaque sinuosité. Écusson en triangle très-arrondi, lisse. Élytres grandes, à stries ponctuées, les points crénelant les bords des stries, mais non le fond; intervalles presque plans, lisses. Poitrine ponctuée sur les côtés; abdomen un peu ponctué sur la base des élytres. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble extrêmement à *L. janthina*, du Sénégal; en diffère par la tête et le corselet presque indistinctement ponctués, ce dernier à angles antérieurs plus arrondis, à impressions basilaires plus nettes et plus en forme de stries, par les côtés du prosternum non ridulés, ceux du métasternum moins ponctués, enfin par la taille plus petite et le corselet presque mat.

PHALERIA PROLIXA. — Long. 8 mill. — Oblonga, sat convexa, rufotestacea, nitida, capite antice bipunctato, antennis articulis 6 ultimis transversis, prothorace postice breviter tristriato, elytris oblongis, tenuiter striatis, striis tenuissime punctatis.

Oblongue allongée, médiocrement convexe, d'un roux testacé brillant. Tête indistinctement ponctuée, ayant deux gros points en avant des yeux. Antennes assez courtes, atteignant à peine la moitié du corselet, les six derniers articles transversaux. Corselet transversal, un peu plus étroit à la base que les élytres, rétréci en avant à partir du milieu, lisse, ayant à la base trois courtes stries longitudinales. Écusson presque cordiforme. Élytres oblongues, à stries fines, mais assez bien marquées, très-finement ponctuées; intervalles unis, lisses. — Aden (Ch. Coquerel).

Bolitophagus aspericollis. — Long. 8 mill. — Elongatus, fuscus, subopacus, subtus nitidior, ore, antennis pedibusque piceis, prothorace dense rugoso-asperato, lateribus leviter undulatis, angulis acutis, elytris punctato-striatis, interstitiis carinatis.

Oblong, presque parallèle, d'un brun foncé presque mat en dessus, plus brillant en dessous. Antennes, bouche et pattes d'un brun noirâtre. Tête presque arrondie en avant, au sommet rugueuse, très-finement en avant, fortement à la base. Corselet transversal avec les côtés déprimés, tranchants, légèrement ondulés; bord postérieur largement bisinué, tous les angles saillants, aigus; surface densément rugueuse; au milieu une ligne longitudinale déprimée, peu distincte. Écusson en triangle arrondi, rugueux. Élytres oblongues, presque parallèles, à stries larges, fortement ponctuées au fond; intervalles étroitement relevés en côtes. Dessous densément et assez fortement ponctué. — Ile Mayotte, dans les Comores (Ch. COQUEREL).

Ressemble au B. amicorum; en diffère par les côtés du corselet moins sinueux et par les carènes des élytres entières, sans lignes de points élevés.

1. Uloma intrusicollis. — Long. 9 à 10 mill. — Oblonga, parallela, nigra, nitida, subtus cum pedibus, ore antennisque rufescens, capite antice sulco arcuato valde impresso, prothorace dense punctulato, antice tantum angustato, elytris sat profunde punctato-striatis, interstitiis vix convexis; & prothorace antice impresso.

Oblongue, parallèle, d'un noir brillant avec les antennes, la bouche, les pattes et le dessous du corps d'un brun rougeâtre. Tête très-finement ponctuée, presque arrondie au bord antérieur, ayant en avant une impression arquée assez profonde. Antennes grossissant beaucoup vers l'extrémité, les derniers articles très-courts et larges. Corselet faiblement rétréci en avant, finement et densément ponctué, ayant en avant, chez les mâles,

une impression assez large, bien marquée. Élytres à stries assez profondes, ponctuées; intervalles lisses, légèrement convexes. — Mayotte, dans les Comores (CH. COQUEREL).

Espèce ressemblant beaucoup à l'U. encausta, mais distincte par la ponctuation du corselet, l'impression des mâles et les élytres profondément striées.

2. U. CRENATOSTRIATA. — Long. 8 mill. — Oblonga, minus parallela, fusco-brunnea, nitida, subtus cum pedibus, antennis oreque rufescens, capite impresso, prothorace antice angustato, minus dense punctato, elytris late ac profunde striatis, striis grosse punctatis, interstitiis valde convexis; 3 prothorace antice impresso.

Oblongue, moins parallèle, d'un brun foncé brillant, avec le dessous du corps, la bouche, les antennes et les pattes rougeâtres. Tête à peine distinctement ponctuée, largement impressionnée au milieu; en avant, une ligne arquée. Antennes courtes, épaisses, les cinq ou six derniers articles courts, transversaux. Corselet presque plus large que les élytres, atténué en avant, ponctuation moins serrée; en avant, chez les mâles, une impression bien marquée. Elytres à stries larges, profondes, avec de gros points enfoncés; intervalles très-convexes. Poitrine et côtés de l'abdomen fortement ponctués. — Mahé, dans les Seychelles (Ch. Coquerel).

Cette *Uloma* est bien distincte par l'impression de la tête qui déprime tout le front jusqu'au sommet, et par la sculpture des élytres.

1. AMARYGMUS CUPROŒNEUS. — Long. 12 mill. — Ellipticus, parum convexus, tenuiter sat dense punctulatus, niger, subcyanescens, parum nitidus, elytris purpureis, nitidis, sutura margineque externo viridi æneo tinctis, antennis gracilibus, prothorace antice tantum angustato, elytris punctato-lineatis.

Elliptique, médiocrement convexe, couvert d'une ponctuation fine, assez serrée, un peu plus marquée sur les élytres; d'un noir très-faiblement bleuâtre, peu brillant; élytres cuivreuses, brillantes, avec une teinte étroite d'un vert bronzé sur la suture et sur le bord externe. Tête plus fortement ponctuée au milieu, à peine sur les oreillettes en avant des yeux; ceux-ci très-rapprochés sur le front. Antennes grêles. Corselet transversal se rétrécissant insensiblement de la base au milieu, puis plus fortement en avant; angles antérieurs très-déclives, peu saillants, les postérieurs obtus, mais à pointe marquée; bords latéraux finement mar-

ginés. Écusson triangulaire, mais un peu cordiforme, à sommet pointu, lisse. Élytres grandes, à lignes de points assez gros, mais ne formant nullement de stries, les quatrième et cinquième n'atteignant pas tout à fait l'extrémité; bord réfléchi, lisse, uni. Poitrine à ponctuation presque indistincte. Abdomen très-finement ridulé et ponctué. — Madagascar (Ch. Coquerel).

2. A. Funerarius. — Long. 11 mill — Oblongo-ovatus, fusco-niger, subcyanescens, nitidus, capite prothoraceque tenuiter punctatis, hoc postice utrinque vage impresso, elytris lineato-punctatis, punctis grossis, interstitiis fere planatis, tenuiter punctulatis, pectore lateribus lævi.

Oblong-ovalaire, peu convexe, d'un brun noir très-faiblement bleuâtre, assez brillant. Tête et corselet très-finement, mais visiblement ponctués. Ce dernier court, très-rétréci en avant, nettement rebordé sur les côtés, ayant de chaque côté, en arrière, une vague impression. Écusson triangulaire, pointu, lisse. Élytres à lignes de très-gros points, ne formant pas de véritables stries; intervalles presque plans, très-finement ponctués. Dessous lisse, même sur les côtés. — Madagascar (Ch. Coquerel).

La sculpture des élytres fait distinguer facilement cette espèce, dont le prosternum et les antennes sont conformés comme chez les Amarygmus.

Genre NYCTEROPUS Klug.

1. N. Subcyaneus. — Long. 22 mill. — Elongatus, nigro-subcyanescens, parum nitidus, prothorace lalo, antice attenuato, postice minus angustato, tenuissime punctulato, ante basim leviter transversim impresso, angulis omnibus acutis, elytris tenuissime punctato-lineatis.

Allongé, mais moins que les suivants et surtout moins convexe, d'un noir un peu bleuâtre, un peu luisant en dessus, plus foncé et plus mat en dessous. Tête densément ponctuée, un peu relevée aux angles antérieurs; de chaque côté une forte strie juxta-oculaire. Corselet assez large, légèrement rétréci en avant à partir du tiers postérieur, plus faiblement mais évidemment rétréci en arrière; côtés fortement rebordés; angles saillants; bord postérieur peu fortement mais largement bisinué; avant ce bord, une légère impression transversale, parfois peu distincte; ponctuation extrêmement fine. Écusson transversal, un peu ponctué. Élytres

plus larges à la base que la base du corselet, atténuées de là jusqu'à l'extrémité, à lignes finement ponctuées, peu marquées. — Nossi-Bé (Ch. COQUEREL).

Ce Nycteropus se rapporterait pour la taille à l'ebeninus, ainsi que pour la forme de la tête relevée aux angles intérieurs; mais la coloration est différente. Le corselet n'est pas quadrangulaire, il est au contraire rétréci en avant et en arrière, quoique assez légèrement et les côtés sont sinués tant en avant qu'en arrière et sont plutôt légèrement angulés qu'arrondis. L'écusson est transversal et non triangulaire. Les élytres sont atténuées dès la base et le bord latéral ne forme aucun tubercule saillant aux épaules.

2. N. VIRESCENS. — Long. 19 mill. — Elongatus, sat convexus, atrovirescens, nitidus, subtus subopacus, prothorace sat lato, antice sensim attenuato, postice subparallelo, tenuissime punctulato, angulis anticis dentatis, elytris dorso vix perspicue punctato-lineatis.

Plus allongé et plus convexe que le précédent, d'un noir verdâtre brillant en dessus, moins en dessous. Tête ponctuée avec une strie à chaque œil. Corselet notablement rétréci en avant avec les angles antérieurs saillants en pointe, presque parallèle dans le tiers postérieur, fortement bisinué à la base avec les angles postérieurs aigus; ponctuation très-fine; au devant de l'écusson une petite dépression à peine distincte. Écusson un peu concave. Élytres très-atténuées en arrière, à lignes ponctuées à peine distinctes vers la suture, presque nulles sur les côtés. — Madagascar.

Diffère du *subcyaneus* par sa forme moins large, plus convexe, le corselet plus rétréci en avant et moins en arrière; du *cælestinus* par le corselet plus allongé, plus étroit, à angles plus saillants, par les élytres moins acuminées, à lignes ponctuées plus marquées; de l'*ebeninus* par la forme bien moins convexe, les élytres plus longues, le corselet non rétréci en arrière.

3. N. EBENINUS Kl., Ins. Madag., 1.77, pl. 4, fig. 2. — Long. 22 mill. — Elongatus, valde convexus, nigerrimus, prothorace antice sat postice angustato acute angulato, obsolete punctato, elytris sat brevibus, obsolete punctato-lineatis.

Allongé, très-convexe, d'un noir foncé brillant. Tête subquadrangulaire, rugueuse en dessous, densément ponctuée en dessus, obliquement sillonnée de chaque côté près des yeux, tronquée en ayant, un peu relevée de chaque côté; labre ponctué, obsolètement sinué. Antennes de la longueur du corselet, d'un brun noir, les quatre derniers articles en massue comprimée, couverts d'une pubescence cendrée. Corselet oblong, un peu quadrangulaire, convexe, très-finement ponctué, un peu élargi au milieu, à peine plus atténué en avant que vers la base; bords latéraux rebordés; angles saillants, aigus, surtout les postérieurs. Écusson triangulaire à peine ponctué. Élytres plus courtes que chez les autres espèces, notablement plus larges à la base que le corselet, atténuées dès la base vers l'extrémité qui est arrondie, à lignes ponctuées obsolètes; bord latéral caréné, rebordé, formant presque un tubercule saillant aux épaules. — Madagascar.

Cette espèce est bien reconnaissable à sa forme convexe, son corselet à peine plus rétréci en avant qu'en arrière et à ses élytres proportionnellement plus courtes, ses antennes plus longues.

4. N. COELESTINUS. — Long. 18 mill. — Elongatus, postice attenuatus, cæruleus, nitidus, subtus cæruleo-fuscus, nitidus, pedibus antennisque obscuris, nitidis, prothorace conico, angulis exsertis, obsolete punctulato. margine postico leviter bisinuato, elytris prothorace plus duplo longioribus, postice attenuato, levissime punctato-lineatis.

Allongé, étroit, d'un bleu brillant en dessus, plus foncé et un peu noirâtre en dessous, ainsi que sur les pattes et les antennes. Tête assez petite, densément et assez finement ponctuée, ayant une forte strie en avant de chaque œil. Corselet se rétrécissant notablement en avant dès le tiers postérieur, les bords restant droits en arrière; angles saillants; bord postérieur légèrement bisinué; ponctuation extrêmement fine. Écusson pentagonal. Élytres deux fois et demie aussi longues que le corselet, atténuées vers l'extrémité, à lignes de points extrêmement fins. — Madagascar (Ch. Coquerel).

La forme de ce *Nycteropus* le rend intermédiaire entre le *N. Coquerelii* et le *suturatus*; il est plus étroit et plus atténué que le premier, mais bien moins que le second et ne présente pas, comme ce dernier, une suture violette relevée par une strie suturale; les lignes ponctuées sont d'ailleurs visibles sur les élytres, tandis qu'elles sont effacées chez le *suturatus*; il diffère du *Coquerelii* par la forme étroite, le corselet plus rétréci en avant et les élytres atténuées dès la base.

5. N. ANTHRACINUS Kl., Ins. Madag., 178. - Long. 16 à 18 mill. -

Elongatus, nigro-subcyanescens, nitidus, prothorace antice attenuato, tenuissime dense punctato, basi obsolete impresso, elytris tenuiter sed evidentius punctato-striatis.

Allongé, d'un noir faiblement bleuâtre, assez brillant. Tête allongée, ponctuée, tronquée en avant, sillonnée près des yeux, à peine convexe en avant. Corselet atténué en avant, insensiblement rétréci en arrière, à la base une faible impression transversale de chaque côté et vis-à-vis l'écusson; angles à peine saillants; surface assez finement et densément ponctuée. Écusson pentagonal, ponctué. Élytres trois fois aussi longues que le corselet, à peine plus larges à la base que ce dernier, atténuées à l'extrémité, rebordées latéralement, à lignes ponctuées, bien visibles, surtout vers la suture, effacées latéralement.

Diffère de l'ebeninus par la forme bien moins courte, la couleur un peu bleuâtre, les antennes plus courtes, le corselet plus atténué en avant et plus nettement ponctué, à angles moins saillants et par les élytres distinctement striées. Ressemble beaucoup au cælestinus; en diffère par le corselet plus court, plus convexe, moins rétréci en avant, un peu plus fortement ponctué, surtout à la base, par les élytres plus étroites, plus acuminées, à suture plus relevée.

6. N. SERIATOPORUS. — Long. 45 mill. — Elongatus, niger, subvirescens, nitidus, subtus, nigro-fuscus, minus nitidus, prothorace antice tantum attenuato, angutis anticis fere nullis, posticis subacutis, dense punctulato, scutello transverso lævi, elytris prothorace triplo fere longioribus, evidenter punctato-substriatis.

Allongé, d'un noir brillant, plus brun et moins brillant en dessus. Tête densément et assez fortement ponctuée, à peine relevée aux angles antérieurs, ayant de chaque côté une forte strie oblique. Antennes pas plus longues que le corselet. Corselet plus court que chez les espèces suivantes, rétréci en avant à partir du tiers postérieur; côtés assez fortement rebordés; bord postérieur largement mais légèrement bisinué, avec les angles un peu aigus, les antérieurs presque nuls; ponctuation fine, serrée; une petite impression vis-à-vis l'écusson. Celui-ci presque pentagonal, mais émoussé, ponctué. Élytres sensiblement plus larges à la base que le corselet, atténuées peu à peu vers l'extrémité, et à partir seulement du milieu presque trois fois aussi longues que le corselet; à stries ponctuées, à peine enfoncées, mais bien distinctes, à peine affaiblies tout à fait à l'extrémité. — Madagascar (Ch. Coquerel).

On pourrait au premier abord prendre cette espèce pour le *N. anthracinus*; la taille, la sculpture, la proportion des élytres, sont les mêmes. Cependant notre insecte est plutôt un peu verdâtre, son corselet est plus large, plus latéralement rebordé, les antennes, d'un brun noir, sont plus courtes que le corselet; ce dernier est à ponctuation extrêmement fine et les élytres sont évidemment plus larges et plus fortement ponctuées, presque striées.

7. N. COQUERELII. — Long. 18 à 20 mill. — Elongatus, supra cupreus, nitidus, subtus cum pedibus obscure æneus; antennis nigro-æneis, apice opacis, prothorace paulo brevioribus, prothorace àntice attenuato, angulis prominulis, tenuiter dense punctulato, elytris prothorace non triplo longioribus, tenuissime punctato-lineatis, postice vix attenuatis.

Allongé, d'un cuivreux assez éclatant en dessus; dessous et pattes d'un bronzé peu brillant; antennes d'un noir bronzé, les quatre derniers articles mats. Tête densément ponctuée, ayant en avant de chaque œil une strie oblique. Corselet presque conique, les côtés un peu redressés à la base, finement rebordé sur les côtés, angles antérieurs saillants, bord postérieur sinué de chaque côté; surface très-finement et densément ponctuée; un gros point vis-à-vis l'écusson. Écusson verdâtre, transversal, creusé au milieu. Élytres un peu plus larges à la base que le corselet, à peine atténuées en arrière, deux fois et demie aussi longues, à lignes finement ponctuées; bord réfléchi, d'un bronzé mat. — Madagascar, côte N. O. (Ch. Coquerel).

Ce beau *Nycteropus* est un des plus grands du genre; sa forme est plus régulièrement elliptique et moins atténuée en arrière.

8. N. SUTURATUS. — Long. 14 à 16 mill. — Elongatus, angustus, supra cupreus, nitidus, elytris ad suturam aureis, sutura ipsa violacea, subtus xneus nitidus, prosterno opaco, capite dense punctato, prothorace antice angustato, angulis prominulis, tenuissime punctulato, elytris, prothorace fere triplo longioribus, haud striatis.

Allongé, étroit, d'un cuivreux brillant en dessus, d'un bronzé plus brillant en dessous avec le prosternum mat, élytres dorées le long de la suture, qui elle-même est violacée. Tête densément ponctuée, avec deux forts sillons obliques. Corselet légèrement atténué en avant avec les angles saillants, très-faiblement rétréci tout à fait à la base; bord postérieur fortement sinué de chaque côté, embrassant presque la base des élytres;

ponctuation extrêmement fine; un gros point vis-à-vis l'écusson. Celui-ci transversal, tronqué. Élytres deux fois et demie aussi longues que le corselet, se rétrécissant insensiblement de la base à l'extrémité, à lignes de points indistinctes. Prosternum un peu ridé. Pattes cuivreuses. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble au N. Coquerelii, mais plus pétit, bien plus étroit, tête bien plus ponctuée, corselet à bord postérieur fortement bisinué, pas plus étroit que les élytres, ces dernières beaucoup plus étroites, plus acuminées, atténuées dès la base et sans stries visibles.

Il ne me paraît pas possible de rapporter cette espèce au *N. resplendens* Cast., Hist. Nat. Ins., II, 203. — Long. 17 mill. — Corps un peu ovalaire, finement ponctué, d'un bronzé obscur; tête et corselet avec des nuances d'un beau rouge cuivreux, le dernier conique; élytres à peine striées, ponctuées d'un vert doré très-éclatant; dessous du corps d'un vert bronzé obscur; pattes et antennes noires.

Je ne connais pas les deux espèces suivantes ; peut-être la première est-elle le *seriatoporus*, mais c'est difficile à croire.

- 9. N. ovalis Cast., l. c., 203. Long. 13 mill. Corps assez court, noir, très-finement ponctué; corselet longitudinal, arrondi sur les côtés, aussi large en avant qu'en arrière et offrant près du bord postérieur une petite impression transversale; élytres ovalaires, faiblement striées, ponctuées; parties de la bouche et antennes, à l'exception de leur extrémité, brunâtres; tarses de cette dernière couleur.
- 10. N. RUFIPES Cast., Hist. Nat. Ins., II, 202.—Long. 18 mill. Finement ponctué, noir; corselet long; élytres striées, ponctuées; antennes, à l'exception de la massue, et pattes d'un brun rouge. Madagascar.

Genre ARTHRODACTYLA.

Ce genre, créé par Klug, qui n'en donne pas les caractères, publié ensuite par M. L. de Castelnau dans son Hist. Nat. des Insectes (II, 211), a été omis par M. Lacordaire dans son excellent Genera. Il se rapproche extrêmement des *Calcar* et n'en diffère que par la taille plus grande, les tarses à articles prolongés en dessous en lamelles épaisses, velues, se

recouvrant presque l'une l'autre, le dernier article des palpes maxillaires tronqué très-obliquement; les labiaux petits, ovalaires, presque tronqués, les antennes grossissant peu à peu, à dernier article ovoïde, un peu acuminé, la saillie intercoxale assez étroite, en ogive, le mésosternum large, se joignant étroitement au prosternum et tronqué entre les hanches intermédiaires.

Klug a décrit deux espèces d'*Arthrodactyla*, auquel j'ajoute une autre découverte à Madagascar par Ch. Coquerel.

1. A. ELONGATA Kl., Ins. Madag., 178, pl. 4, fig. 3. — Long. 18 mill. — Elongata, nigra, nitida, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris vix angustiore, ad latera medio obsolete impresso, elytris punctato-substriatis, stria suturali magis impressa, apice latius marginatis fere rotundatis, haud oblique truncatis; & pedibus validis, femoribus incrassatis, 2 anticis et 2 posticis subtus dense fulvo-pilosis, tibiis anticis apice valde arcuatis, intus obtuse dentatis, tibiis posticis apice valde arcuatis et intus fulvo-pilosis, tarsis latis, fulvo-tomentosis.

Cette espèce est bien distincte par la forme du corselet qui est grand, à peu près aussi large que les élytres, très-légèrement arrondi sur les côtés, qui présentent au milieu une impression peu marquée et rentrent un peu à la base pour former les angles postérieurs, presque obtus, mais pointus, le bord postérieur arrondi; le corselet est également rétréci aux deux extrémités, mais peut-être plutôt en avant que vers la base. — Madagascar.

2. A. INTERMEDIA. — Long. 15 mill. — Elongata, nigra, nitida, antennis tarsisque piceis, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris sensim angustiore, ad latera haud impresso, elytris punctato-substriatis, stria suturali profundius impressa, apice latius marginatis, paulo oblique truncatis; & tibiis anticis magis arcuatis, apice tantum aureosericeis.

Ressemble à l'elongata, mais plus déprimée et bien distincte par le corselet moins ample, notablement plus étroit que les élytres, plutôt rétréci en arrière qu'en avant, à angles antérieurs moins fortement arrondis; cette forme du corselet le rapproche davantage de l'attenuata; mais il est moins fortement rétréci à la base, le corps est moins étroit, les stries des élytres sont plus nettement ponctuées; les intervalles sont également plans et l'extrémité des élytres présente un rebord très-distinct, assez

large, qui est à peine indiqué chez l'attenuata. Chez le mâle, les tibias antérieurs sont seulement plus fortement arqués, mais ils ne présentent pas de rangées de poils dorés, pas plus que les tibias potérieurs. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

3. A. ATTENUATA Kl., Ins. Madag., 179. — Long. 8 à 10 mill. — Elongata, angustior, fusco-nigra, minus nitida, antennis piceis, ante apicem nigris, capite punctulato, prothorace haud distincte punctato, postice angustato, angulis magis acutis, elytris punctato-lineatis, stria suturali depressa, interstitio 5° leviter elevato, apice haud marginatis; subtus paulo nitidior, haud distincte punctata; & pedibus haud crassioribus, tibiis anticis apice leviter incurvis, tarsis latis.

Ressemble tout à fait à nos *Calcar* d'Europe; diffère des espèces précédentes par la taille plus petite, la forme plus étroite, les antennes teintes de noir à l'extrémité avec la pointe du dernier article rougeâtre, par le corselet plus rétréci à la base, les élytres à lignes de points formant encore moins de stries, à cinquième intervalle un peu convexe, à extrémité nullement marginée et par le dessous du corps imponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

NYCTOBATES GLOBULICOLLIS. — Long. 13 mill. — Oblongus, subcylindricus, ater, parum nitidus, capite prothoraceque tenuissime punctulatis, hoc convexo, lateribus rotundatis, postice marginato, scutello triangulari, lævi, elytris valde striatis, striis grosse punctatis, femoribus incrassatis.

Oblong-allongé, très-convexe, d'un noir peu brillant. Massue des antennes formée par les six derniers articles, mais le sixième à peine plus large que le précédent. Tête et corselet à ponctuation extrêmement fine ; ce dernier convexe, uni, n'ayant au milieu qu'un vestige peu distinct d'une ligne longitudinale ; arrondi latéralement, rebordé à la base. Écusson assez grand, triangulaire, lisse. Élytres fortement striées, les stries trèsfortement ponctuées ; intervalles assez convexes, surtout à la base. Dessous du corps imponctué. Pattes assez grandes ; fémurs robustes, épais ; tibias antérieurs légèrement arqués, simples en dedans chez l'un des sexes, sinués dans la moitié apicale chez l'autre. — Ile Mayotte (Ch. Coquerel).

Cette espèce ressemble au rotundicollis, mais elle est beaucoup plus grande, le corselet est plus globuleux, la massue des antennes est formée moins brusquement, son premier article étant à peine distinct du précé-

dent; les élytres sont aussi proportionnellement plus larges et plus relevées en arrière.

1. Tetraphyllus Coquerelli. — Long. 13 mill. — Ovalis, convexus, nigro-cyaneus, subopacus, elytris viridi-æneis, nitidis, capite haud sulcato, tenuissime punctulato, prothorace antice angustato, tenuissime punccato, elytris ovatis, minus convexis, profunde punctato-striatis, extus apiceque profundius, interstitiis leviter convexis, lateribus sulcatis, margine ante apicem interrupto, stria 5° et 6°, 7° et 8° conjunctis et prolongatis.

Ovalaire, assez convexe, d'un noir bleuâtre presque mat, élytres unicolores, d'un vert bronzé brillant. Tête très-finement ponctuée; ligne arquée presque droite au sommet, antennes d'un brun noir; à massue assez étroite. Corselet bien plus étroit que les élytres, légèrement sinué au bord antérieur avec les angles presque arrondis; rétréci seulement en avant et à partir du milieu, très-finement ponctué; bord postérieur légèrement rebordé au milieu. Écusson triangulaire, aigu, indistinctement ponctué. Élytres ovalaires, très-faiblement arrondies sur les côtés avec les épaules obtusément arrondies; stries profondes, plus fortement encore sur les côtés et à l'extrémité, la suturale pas plus que les autres, la plus externe creusée en une forte gouttière qui détermine une sorte de rebord autour de l'élytre ; 5° et 6° stries, 7° et 8° réunies avant leur extrémité et se prolongeant jusqu'au bout; intervalles assez convexes sur les côtés et à l'extrémité, beaucoup moins sur la partie dorsale; intervalle bordé en dehors par la dernière strie, très-relevée vers l'extrémité. Dessous imponctué. Abdomen à peine ridulé. - Madagascar (CH. COQUEREL).

Chez cette espèce les élytres sont plus déprimées transversalement à la base et semblent présenter vaguement une ligne déprimée sur laquelle viennent aboutir les stries longitudinales; dans le *T. consobrinus*, cette dépression est presque nulle et il y a en revanche une impression intrahumérale.

Ce *Tetraphyllus* et le suivant doivent se ranger près du *cuprinus* Coq. Ils en diffèrent par les élytres unicolores non comprimées latéralement, à strie préscutellaire très-courte, à points des stries réguliers et par le prosternum non ponctué.

2. T. Consobrinus. — Long. 11 mill. — Breviter ovatus, valde convexus, nigro-fuscus, vix cyanescens, elytris æneo-cupreis, nitidis; capite

haud sulcato, tenuissime ponctulato, prothorace antice angustato, tenuissime punctulato, elytris brevibus, subgibbosis, punctato-striatis, stria suturali sola apice profundiore, interstitiis planis, lateribus haud sensim marginatis, stria 5° cum 6° conjuncta, haud prolongata.

Brièvement ovalaire, très-convexe, d'un brun noir, à peine bleuâtre, surtout en dessous; élytres unicolores, d'un bronzé cuivreux brillant. Tête très-finement ponctuée, ligne arquée, fortement arrondie et enfoncée au sommet; une petite fossette au devant de chaque œil. Corselet très-convexe en avant, ce qui fait paraître le bord antérieur arrondi au milieu; angles antérieurs prononcés; rétréci seulement en avant et à partir du milieu, très-finement ponctué. Écusson triangulaire, très-finement ponctué. Élytres courtes, fortement convexes, à rebord presque nul; épaules arrondies; stries médiocrement profondes, plus finement ponctuées; la suturale seule plus profonde vers l'extrémité, ce qui relève la suture; intervalles presque plans, très-finement réticulés ou ponctués; 5° et 6° stries réunies à leur extrémité, sans se prolonger, dans l'intervalle des 4° et 7° stries qui se prolongent et se rapprochent sans se réunir et se joignent, la 4° à la 3° et la 7° à la 8°. Dessous imponctué; abdomen finement ridulé. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce présente une coloration analogue à celle de la précédente, mais plus cuivreuse, et fait aussi partie du groupe *Tetraphyllus* sans sillon longitudinal sur la tête. Elle est bien plus courte et plus convexe que le *T. Coquerelii*; le corselet est plus convexe en avant avec les angles antérieurs plus marqués, ses côtés sont plus nettement marginés, l'écusson est plus grand, moins aigu, les élytres, beaucoup plus courtes, sont plus convexes, munies d'un rebord bien visible, les stries, moins profondes, sont également enfoncées, sauf la suturale, et se réunissent à l'extrémité d'une manière différente.

1. Strongylium cupripenne Mækl., Monog. Strong., 261.—Long. 21 à 25 mill.—Subcylindricum, viridi-æneum, nitidum, elytris obscurius purpureo-cupreis, medio longitudinaliter magis et lætius viridi æneis, pedibus cyaneo-violaceis, antennis apicem versus nigricantibus, prothorace transversim subquadrato, et transversim parum convexo, densius profunde punctato; elytris sat convexis, profunde striatis, striis fundo basin versus carinulis transversis crebris, interjectis fossulis minutis transversalibus, ornatis, apicem versus punctis obsoletioribus impressis, interstitiis inter strias sat convexis. — Madagascar.

2. S. Rudicolle. Long. 20 mill. — Elongatum, minus parallelum, valde convexum, nigro-subcyanescens, supra opacum, subtus nitidum, elytris canellino-brunneis, capite prothoraceque densissime sat tenuiter punctato-rugosis, illo antice arcuatim impresso, hoc transverso, lateribus rotundato, antice posticeque valde marginato, scutello oblongo, apice rotundato, punctulato, elytris striato-punctatis, striis parum profundis, interstitiis planatis, apice mucronatis.

Allongé, moins parallèle, très-convexe, d'un noir faiblement bleuâtre, mat en dessus, brillant en dessous. Élytres d'un brun un peu roussâtre, mates. Tête rugueusement ponctuée, ayant en avant une impression en sillon arquée. Antennes assez courtes, n'atteignant pas le milieu du corps, noires. Corselet court, assez large, convexe, arrondi sur les côtés, couvert d'une ponctuation rugueuse, serrée; assez fine; bord antérieur et postérieur fortement relevé. Écusson large à la base, puis rétréci et arrondi à l'extrémité, parsemé de points. Élytres très-convexes, s'abaissant peu à peu en arrière, à stries médiocrement profondes, fortement ponctuées, les points allongés et non transversaux, intervalles plans; extrémité un peu rebordée, formant une pointe obtuse. Côtés de la poitrine ponctués; abdomen à ponctuation indistincte. Pattes assez finement mais densément ponctuées; tarses plus grêles. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette espèce est très-remarquable par la rugosité serrée de la tête et du corselet, la brièveté des antennes, les stries à points allongés.

PRAOGENA PURPURINA. — Long. 13 mill. — Elongata, elytris subparallelis, convexa, nigra, subcyanescens, nitida, elytris violaceis, capite antice punctato, antennis sat validis, elongatis, prothorace transverso, angulis anticis valde rotundatis, parce punctato, elytris elongatis, profunde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus, pectore lateribus punctato, abdomine fere lævi, segmentis utrinque foveolatis.

Convexe, allongé; élytres parallèles; d'un noir brillant, faiblement bleuâtre en dessous, d'un cuivreux brillant. Tête finement ponctuée, un peu plus en avant avec un sillon transversal arqué très-profond, se rejoignant aux sillons juxta-oculaires; yeux gros, saillants, oreillettes assez bien marquées. Antennes assez robustes, atteignant les deux tiers du corps. Labre très-cilié. Corselet notablement plus étroit que les élytres, transversal, à côtés presque parallèles, fortement arrondis aux angles antérieurs; surface convexe, finement et assez densément ponctuée; bord

postérieur marginé. Écusson triangulaire, ponctué. Élytres grandes, allongées, à fortes stries ponctuées; intervalles convexes, lisses. Poitrine ponctuée sur les côtés. Abdomen presque lisse, ayant une impression sur le côté de chaque segment. Pattes grandes; fémurs robustes. — Madagascar (Ch. Coquerel).

Cette jolie espèce ressemble au *P. resplendens* de Natal, mais en beaucoup plus petit; sa forme est en outre plus étroite, plus cylindrique, le corselet est plus étroit, les élytres sont plus allongées et les intervalles des stries, au lieu d'être très-finement pointillées, sont très-légèrement ridées, au moins sur les côtés et à la base.

Genre NESOGENA Mæklin.

Corps ovalaire-elliptique, très-convexe. Tête petite, saillante. Yeux grands, convexes, se rejoignant presque en dessus, entamés par les oreillettes. Dernier article des palpes maxillaires et des labiaux triangulaire, oblong, tronqué obliquement. Antennes insérées devant les yeux, sous les oreillettes, atteignant presque le milieu du corps, deuxième article court, les suivants allongés, subégaux. Corselet petit, à peine convexe, rétréci d'arrière en avant, angles antérieurs nuls, les postérieurs un peu aigus. Élytres grandes, convexes, oblongues-ovalaires, fortement striées; bord réfléchi, plan, très-large à sa base. Saillie prosternale assez large, arquée; mésosternum presque perpendiculaire, entaillé en devant; métasternum avançant en pointe obtuse jusqu'au milieu des hanches. Pattes assez grandes; tibias grêles; éperons courts.

Ce genre est très-voisin des *Praogena*; il n'en diffère que par la forme ovalaire, la tête beaucoup plus petite, plus dégagée du corselet, ce dernier trapézoïdal, très-rétréci en avant, les yeux plus gros, plus rapprochés, les palpes et les tibias plus grêles; le prosternum et le mésosternum sont du reste conformés identiquement. Le faciès général de ce genre rappelle celui de plusieurs Cistélides, notamment celles des groupes des *Isomera* et *Hymenatia*; mais les crochets ne sont nullement pectinés et les tarses ne sont pas lamellés.

1. N. GOUDOTII. — Long. 16 mill. — Oblonga, modice convexa, fuscoænea, capite prothoraceque subopacis, elytris metallicis, sat nitidis, subtus ænea, nitida, capite prothoraceque obsolete punctulatis, hoc elytris parum angustiore, basi marginato et transversim impresso, elytris amplis, oblongis, punctato-striatis, interstitiis convexiusculis, alutaceis.

Oblong, médiocrement convexe. Tête et corselet d'un bronzé obscur, presque mat. Élytres d'un bronzé assez brillant, dessous d'un vert bronzé assez brillant; palpes et antennes d'un brun noir. Tête ovalaire, prolongée en avant, à ponctuation obsolète; sillons juxta-oculaires se réunissant en s'arrondissant vers le sommet, aboutissant en avant dans un fort sillon transversal. Antennes ne dépassant pas le milieu du corps. Corselet transversal, pas beaucoup plus étroit que les élytres, très-rétréci en avant avec les côtés fortement arqués; ponctuation excessivement fine; bord postérieur marginé avec un fort sillon transversal terminé de chaque côté par un très-gros point. Écusson triangulaire, presque lisse, sillonné au milieu. Élytres très-grandes, allongées; stries ponctuées assez profondes; intervalles assez convexes, très-finement réticulés. Dessous lisse. — Madagascar.

Cette espèce est remarquable par la grosseur des élytres, la largeur du corselet et sa forme moins elliptique et moins convexe.

2. N. IODOLIMBATA. — Long. 18 mill. — Ovato-elliptica, convexa, capite prothoraceque obscure æneis, subopacis, elytris magnis, æneo-metallicis, nitidis, cupreo et violaceo marginatis, subtus fusco-ænea, subopaca, capite prothoraceque dense punctulatis, hoc antice angustato, basi transversim sulcato, elytris profunde striatis, striis crenato-punctatis, interstitiis convexis, lævibus.

Elliptique, assez large et convexe. Tête et corselet d'un bronzé presque mat, élytres d'un vert bronzé brillant avec une bordure cuivreuse, violacée en dedans; dessous d'un brun bronzé presque mat. Tête finement ponctuée, ayant de chaque côté un sillon assez profond, un peu arquée, longeant les yeux. Antennes noires, cylindriques, dépassant un peu le milieu du corps. Corselet assez fortement rétréci d'arrière en avant, arrondi latéralement; ponctuation médiocrement fine, assez serrée, surtout en arrière; le long du bord postérieur un sillon transversal atteignant les bords, mais interrompu de chaque côté par un gros point. Écusson triangulaire, petit, assez convexe, un peu ponctué. Élytres grandes, ovalaires, tronquées à la base, en ogives à l'extrémité; à stries profondes, ponctuées-crénelées; intervalles convexes, lisses, les 3° et 4°, 5° et 6° stries réunies avant l'extrémité; bord réfléchi, d'un beau violet. Abdomen finement striolé en long. — Madagascar.

3. N. COQUERELII. — Long. 15 mill. — Oblonga, valde convexa, obscure violacea, metallico-nitida, prothorace subopaco, elytris æneis, nitidis, capite prothoraceque tenuiter punctulatis, hoc elytris valde angustiore, antice attenuato, angulis anticis nullis, elytris profunde punctatostriatis, interstitiis convexis, lævibus.

Oblong, très-convexe, d'un brun foncé violacé à reflets métalliques, brillant, sauf sur le corselet qui est presque mat. Élytres d'un bronzé trèsbrillant; antennes et pattes d'un bleu d'acier. Tête petite, assez finement ponctuée, avant de chaque côté une profonde strie juxta-oculaire et une légère dépression transversale derrière les yeux. Corselet beaucoup plus étroit que les élytres, assez court, se rétrécissant peu à peu jusqu'au milieu, puis plus fortement en s'arrondissant avec les angles antérieurs qui sont nuls, les postérieurs un peu aigus; bord postérieur très-légèrement sinué de chaque côté; ponctuation très-fine, assez serrée, bords latéraux finement rebordés et finement marginés de vert doré; au milieu de chaque sinuosité du bord postérieur, une très-faible impression ou striole oblique bien distincte. Écusson triangulaire, pointu, un peu cuivreux, ponctué. Élytres très-grandes, très-convexes, presque droites à la base, coupées obliquement aux épaules, fortement striées; les stries fortement ponctuées, la dernière formant un large sillon le long du bord externe qui forme un rebord un peu ridulé; intervalles convexes, lisses; bord réfléchi, uni. Dessous à ponctuation presque nulle; côtés du prosternum et abdomen très-finement ridés. - Sainte-Marie de Madagascar (CH. Co-QUEREL).

4. N. Eneipennis. — Long. 16 mill. — Oblongo-ovata, minus convexa, prothorace æneo, subopaco, elytris viridi-æneis, nitidis, subtus cupreo-æneo, sat nitida, pedibus violaceis, prothorace sat tenuiter dense punctato, angulis anticis obtusis, elytris amplis, valde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus.

Ressemble extrêmement au précédent; en diffère par la forme moins convexe, un peu plus allongée, la coloration plus verte, le corselet plus fortement ponctué, plus grand, à côtés moins arrondis en avant, par l'écusson moins court, les élytres plus longues. — Madagascar.

5. N. VIRIDICUPREA. — Long. 14 mill. — Oblonga, modice convexa, viridi-metallica, nitida, elytris cupreo-cinctis, subtus viridi-cyanescens,

nitida, antennis nigris, prothorace tenuiter punctatô, basi utrinque transversim striato, elytris valde punctato-striatis, interstitiis convexis, lævibus.

Oblong, médiocrement convexe, d'un vert métallique brillant avec les élytres cuivreuses sur les bords; dessous d'un vert bleu brillant; antennes noires. Tête obsolètement ponctuée, striolée à la base, fortement sillonnée le long des yeux. Corselet fortement arrondi en avant, à ponctuation fine, serrée; le long du bord postérieur, de chaque côté, un sillon parallèle, court. Élytres assez fortement striées-ponctuées; les intervalles médiocrement convexes. — Madagascar.

Plus étroite que les deux espèces précédentes, à tête proportionnellement un peu plus grosse, mais distincte par les deux stries parallèles au bord postérieur du corselet et par sa coloration d'un vert brillant.

6. N. TESTACEIPES. — Long. 12 mill. — Oblonga, convexa, æneo-metallica, subtus cyaneo-virescens, metallica, antennis, palpis pedibusque rufotestaceis, capite oblongo, prothorace antice tantum angustato, tenuiter punctulato, basi marginato, elytris postice rotundatis, punctato-striatis, interstitiis convexis.

Oblongue, convexe, d'un vert bronzé métallique foncé, mais assez brillant, dessous d'un bleu un peu verdâtre, plus brillant, antennes, palpes et pattes d'un roux testacé. Tête oblongue, en museau, indistinctement ponctuée, fortement sillonnée le long des yeux. Corselet assez étroit, rétréci seulement en avant, rebordé à la base, à ponctuation très-fine, médiocrement serrée. Écusson triangulaire, ponctué, sillonné au milieu. Élytres oblongues, notablement plus larges que le corselet, presque droites sur les côtés, qui s'élargissent un peu en arrière et s'arrondissent à l'extrémité; stries profondes, ponctuées; intervalles convexes, lisses. Dessous du corps presque lisse. — Madagascar.

Espèce bien reconnaissable à la coloration des antennes et des pattes et à la forme plus parallèle des élytres.

Il faut ajouter à ce genre l'Adelphus Guerinii Coq., Ann. Soc. Entom. Fr., 1852, 381, qui en constitue la première et la plus grande espèce: Ellipticus, convexus, viridi-nitens, prothorace basi transversim sulcato, elytris cupreis, marginatis, striato-punctatis, interstitiis elevatis, pedibus antennisque obscure æneis.

Cistelidæ.

CISTELA PUBENS. — Long. 10 mill. — Oblonga, elliptica, sat convexa, rufo-brunnea, vix nitida, capite prothoraceque vix obscurioribus, dense rufo-cinerco pubescens, tenuissime dense punctato, antennis corpore medio paulo longioribus, prothorace antice valde angustato, medio tenuiter carinulato, elytris oblongo-ovatis, striato-punctalis, interstitiis convexius-culis, subtus nitida, pedibus dilutis.

Oblongue, elliptique, médiocrement convexe, d'un roux brunâtre, presque mat en dessus, brillant en dessous, avec la tête, le corselet et la poitrine un peu plus foncés, les antennes et les pattes plus claires, couvertes d'une fine ponctuation rugueuse, serrée, et d'une pubescence d'un cendré roussâtre courte, serrée. Tete ovalaire. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; premier article assez épais, plus court que le troisième, celui-ci bien plus grand que le deuxième, un peu plus long que le quatrième, les suivants subégaux. Corselet trapézoïdal, à peine plus étroit à la base que les élytres, assez fortement rétréci d'arrière en avant; bord postérieur faiblement sinué de chaque côté de l'écusson avec les angles obtus; au milieu une ligne élevée longitudinale peu distincte, remplacée en arrière par une ligne enfoncée. Écusson finement rugueux. Élytres oblongues, grandes, à peine élargies en arrière, puis atténuées en s'arrondissant, à stries ponctuées, bien marquées, mais médiocrement profondes; intervalles à ponctuation rugueuse plus fine que celle du corselet. Poitrine densément ponctuée, ce qui la rend un peu mate. Abdomen à ponctuation fine et écartée. - Baie de Bararata, Madagascar (CH. COQUEREL).

Cette Cistela peut se ranger à côté des Hymenalia, le pénultième article des tarses présentant une lamelle à peine distincte, mais le troisième article des antennes est un peu plus long que le quatrième, le dernier article des palpes maxillaires est allongé, très-obliquement tronqué comme chez les Isomira, la saillie intercoxale est étroite, enfin la pubescence qui recouvre le corps rappelle encore les Isomira.

NEMOSTIRA. N. G.

Corps allongé, étroit, convexe. Tête saillante, allongée en forme de museau. Labre aussi grand que l'épistome, ce dernier séparé du front par une impression transversale. Yeux gros, saillants, presque contigus en dessus et en dessous, un peu échancrés en avant. Dernier article des palpes maxillaires cultriforme, celui des labiaux presque de même forme, mais beaucoup plus petit. Antennes aussi longues que les trois quarts du corps. Corselet allongé, subcylindrique, côtés sinués en arrière, bord postérieur relevé et tranchant. Élytres convexes, fortement striées. Pattes grandes; fémurs médiocrement épais; premier article des tarses aussi long que les trois autres réunis.

Ce genre, voisin des Statyra, en diffère par la tête allongée en museau, à labre très-grand, par les yeux très-gros, presque contigus en dessous et très-rapprochés en dessus, par les antennes aussi longues que les deux tiers du corps, à dernier article aussi long que les trois précédents, par les pattes beaucoup plus grandes, le premier article des tarses postérieurs bien plus long et par sa coloration fauve. Diffère des Eutrapeta par la tête et le corselet allongés, les antennes et les pattes longues, par les hanches antérieures bien séparées, par le corps glabre, les yeux gros et rapprochés, les élytres convexes, les fémurs non renflés.

1. N. COQUERELII. — Long. 12 mill. — Elongata, subcylindrica, rufotestacea, parum nitida, elytris post medium plaga fusca, transversa, lateribus prolongata, signatis, prothorace lævi, elytris profunde striato-punctatis, interstitiis convexis.

Très-allongé, très-convexe, d'un roux testacé, médiocrement brillant, antennes, palpes et pattes un peu plus claires; sur chaque élytre, après le milieu, une tache noirâtre n'atteignant pas tout à fait la suture, échancrée en arrière et se prolongeant postérieurement sur les côtés. Tête non ponctuée, un petit sillon entre les yeux, qui sont peu écartés. Corselet allongé, non ponctué, atténué en avant, les côtés sinués avant le bord postérieur, qui est fortement relevé et saillant aux angles postérieurs. Écusson oblong, imponctué. Élytres à profondes stries, fortement ponctuées; intervalles convexes, présentant chacun une rangée de soies très-écartées. Poitrine un peu rembrunie; métasternum très-ponctué. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. N. Servillei Cast., Hist. Nat. Ins., II (Statyra). — Long. 11 mill. — Elongata, fusca, sat nitida, antennis, palpis pedibusque dilutioribus, femoribus apice fuscis, prothorace tenuiter punctulato, lateribus postice magis sinuato, elytris punctato-striatis, interstitiis minus convexis, oculis supra subcontiguis.

Allongé, d'un brun foncé assez brillant en dessus, un peu moins en

dessous, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un roux brunâtre, extrémité des cuisses d'un brun foncé. Tête ayant quelques points et un court sillon entre les yeux, qui sont presque contigus. Corselet arrondi en avant sur les côtés, qui sont assez fortement sinués vers la base; bord portérieur relevé et formant des angles postérieurs très-divariqués; surfactinement ponctuée. Écusson plus étroit. Élytres à fortes stries ponctuées; intervalles un peu moins convexes, présentant alternativement une rangée de points assez gros très-écartés. Poitrine très-densément ponctuée; prosternum finement ridé. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Il faut sans doute rapporter au même genre la *Statyra flava* Cast., Hist. Nat. Ins., II, 257. — Long. 4 4/2 lign. — Corps plus ovalaire, jaune. Tête et seconde moitié des antennes un peu obscures; élytres ovalaires, striées, ponctuées; genoux et extrémité des jambes bruns. — Madagascar.

Quant à la S. ovatis du même auteur et du même pays, il est très-probable qu'elle doit rentrer dans un autre genre. M. de Castelnau propose de la nommer Eubalia, mais sans la caractériser. — Long. 3 lign. — Corps ovalaire, finement granuleux, d'un vert bronzé; élytres ovales, fortement striées, ponctuées, fauves; milieu du mésothorax, abdomen, base des cuisses et parties de la bouche d'un brun clair. — Madagascar.

Ædemeridæ.

1. NACERDES NIGRIFRONS. — Long. 6 mill. — Fusca, sericea, ore, pedibus prothoraceque pallide testaceis, antennis testaceis, apice fuscescentibus, capite lato, prothorace subcordato, convexo, medio utrinque leviter impresso, elytris brevibus, tenuiter costulatis.

Oblong, d'un brun assez foncé, un peu ardoisé, à fine pubescence cendrée; bouche, pattes et corselet d'un roux testacé; antennes testacées, brunissant vers l'extrémité. Tête plus large que le corselet; yeux gros, saillants. Antennes assez grêles, un peu moins longues que le corps. Corselet presque cordiforme, convexe, ayant au milieu, de chaque côté, une légère impression transversale; bord postérieur assez largement rebordé. Élytres courtes, atténuées en arrière, à cal huméral saillant, ayant chacune trois fines côtes longitudinales. — Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

2. N. FOVEICOLLIS. — Long. 8 à 10 mill. — Elongata, lutea, fronte 4° Série, Tome VIII. 52 prothoraceque fusco maculatis, antennis infuscatis, articulorum apice summo luteo, elytris apice, genubus abdominisque segmentis basi infuscatis, prothorace medio profunde bifoveato, postice medio foveolato, elytris utrinque tenuissime tricostulatis.

Ailongé, d'un roussâtre sale, front brunâtre au milieu, corselet brun dans les fossettes, extrémité des élytres, genoux et base des segments abdominaux brunâtres, antennes brunâtres, extrémité de chaque article roussâtre. Tête un peu impressionnée en avant et à la base, pas plus large que le corselet. Antennes assez fortes, plus courtes que le corps. Corselet atténué en arrière, creusé au milieu de deux profondes et larges fossettes, séparées par une mince carène; au milieu de la base une fossette bien moins profonde, avec les côtés un peu relevés. Élytres allongées, à ponctuations indistinctes, couvertes d'une pubescence excessivement fine et serrée, ayant chacune trois lignes élevées à peine visibles. — Madagascar (Ch. Coquerel).

La sculpture du corselet distingue suffisamment cette espèce de toutes ses congénères.

1. Salpingus Coquerelii. — Long. 4 1/2 mill. — Æneus, metallicus, ore pedibusque piceis, antennis fuscis, basi piceis, capite magno, lato, planato, dense punctato, antennarum articulis 6 ultimis majoribus, prothorace cordato, dense punctato, elytris basi punctatis et utrinque oblique impressis, apice tenuiter punctulatis.

Allongé, assez épais, d'un vert bronzé métallique avec la bouche et les pattes d'un brun rougeâtre, fémurs bronzés, antennes d'un brun noirâtre avec la base d'un brun rougeâtre. Tête très-grande, aplatie, aussi large que le corselet, fortement et densément ponctuée, un peu impressionnée en avant entre les antennes; celles-ci atteignant la base du corselet, les premiers articles assez grêles, les six derniers plus gros. Corselet cordiforme, fortement ponctué, ayant de chaque côté de son étranglement postérieur une impression transversale. Élytres oblongues, convexes, à ponctuation bien marquée à la base, s'atténuant beaucoup en arrière, ayant de chaque côté, à la base, une forte impression oblique partant de chaque épaule, ce qui détermine une élévation bien marquée de chaque côté de l'écusson, la suture étant aussi déprimée à la base; extrémité des élytres brusquement inclinée. Fémurs assez robustes. — Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (Ch. Coquerel).

Cette espèce est remarquable par sa tête large, carrée, aplatie, assez rétrécie en avant.

2. N. SCULPTILIS. — Long. 3 mill. — Æneus, metallicus, ore pedibusque rufo-piceis, antennis fuscis, basi rufo-piceis, capite ovalo, antice attenuato, prothoraceque cordato dense rugoso-strigosis, hoc basi utrinque nodoso, elytris basi punctatis, utrinque gibbosis, apice tenuiter punctulatis, antennis apicem versus incrassatis, articulis 4-5 ultimis crassioribus.

Coloration du précédent. Tête rétrécie en avant, de grosseur ordinaire, couverte, ainsi que le corselet, de gros points très-serrés, un peu striolés, qui leur donnent un aspect un peu mat. Antennes grossissant peu à peu, les quatre ou cinq derniers articles paraissant plus gros que les autres. Corselet fortement cordiforme, ayant de chaque côté de l'étranglement un tubercule un peu lisse. Élytres à ponctuation bien marquée à la base, mais diminuant beaucoup ensuite; de chaque côté de l'écusson une élévation arrondie, très-marquée, limitée d'un côté par une large impression partant de l'épaule, mais peu profonde et se perdant derrière l'élévation.

— Simon's-Bay, Cap de Bonne-Espérance (Ch. Coquerel).

Ce Salpingus est voisin du précédent comme forme générale, mais la tête est bien différente, atténuée en avant et non aplatie en museau carré, la sculpture de la tête est aussi bien plus forte, plus profonde et plus serrée.

Cerambycidæ.

Genre MACROTOMA Serv.

- 1. M. Jejunum Klug, Ins. Madag., 204, pl. 5, fig. 2. Long. 52 à 60 mill. Fusco-nigrum, nitidum, antennis, apice castaneis, elytris testaceis parum nitidis, anguste fusco-marginatis, angulo suturali spinoso; ♂ minus prothorace transverse, subquadrato, lateribus acute denticulato opaco, spatiis 2 dorsalibus elevatis nitidis, minus lateribus granulatis, antennis basi asperatis; ♀ majus, prothorace antice angustato, valde carioso, spatio medio longo polito, lateribus longe spinosis, spina ad angulos posticos longiore recurvo, antennis basi lævigatis. Madagascar (Ch. Coquerel).
- 2. M. CORTICINUM Sch., Syn. Ins., III, 345 (*Prionus*). Long. 52 à 60 mill. Elongatum, fusco-nigrum, elytris testaceis anguste fusco-marginatus, precedenti simillimum, multo minus magis convexum, prothorace

lateribus minus dentato, elytris minus postice attenuatis, antennis basi vix rugosis. — Madagascar (Ch. Coquerel).

- 3. M. CRASSUM. Long. 25 mill. Totum rufo-testaceum, opacum, subtus cum pedibus paulo magis nitidum, antennis, articulo primo excepto, fuscis, dense tenuiter asperatum, capite ♂ medio sulcato, prothorace valde convexo, ♂ antice angustato, disco leviter biimpresso, lateribus integris, angulis posticis dentatis, ♀ angulis anticis posticisque spinosis; elytris nterdum angustissime fusco-marginatis, angulo suturali valde spinoso. Mađagascar (Ch. Coquerel).
- 4. M. RUDE. Long. 26 mill. Totum fuscum, ♂ subopacum, ♀ nitidulum, tarsis brunneo-rufescentibus, convexum, capite prothoraceque grosse punctatis, rugosis, hoc valde convexo, lateribus parce denticulato, ad angulos posticos emarginato et acute spinoso, disco medio sulcato, elytris dense tenuiter asperatis, angulo suturali breviter spinoso, ♂ æqualibus, ♀ leviter utrinque tricostatis. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Co-Querel).
- 5. M. LOEVE. Long. 19 à 25 mill. Convexum, fuscum, nitidum, tarsis rufescentibus, capite prothoraceque parce punctatis, hoc antice attenuato, postice breviter angustato, dorso impresso, lateribus obtuse dentatis, angulis anticis dente majore, sed obtuso, armatis, angulis posticis laminatis reflexis, angulatis, elytris sat dense punctatis, utrinque 3 costatis, sutura elevata, interstitiis leviter concavis, apice rotundatis, angulo suturali sat acute spinoso. Sainte-Marie de Madagascar (Ch. Coquerel).

Ressemble au précédent pour la forme générale, et surtout à la femelle, mais il est ponctué au lieu d'être finement granuleux, le corselet et la tête sont presque lisses, au lieu d'être fortement corrodés, et les élytres sont garnies de côtes dans les deux sexes.

HISTOIRE

DES

Métamorphoses de l'OLIBRUS AFFINIS,

(Pl. 12, fig. 14 à 23.)

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 14 Mai 1862.)

En inaugurant comme Président d'honneur le congrès de la Société botanique de France, tenu à Bordeaux au mois d'août 1859, Léon Dufour donnait à son allocution le titre suivant : De la valeur historique et sentimentale d'un Herbier. Dans des pages éloquentes (1) l'éminent naturaliste déroule sa vie passée ; il attache à chaque plante un souvenir, une date, une pensée douce ou triste ; il se rappelle ses excursions d'étudiant, il revoit ses amis disparus, il parcourt le Midi de la France et l'Espagne, il assiste aux siéges, aux combats, et, guéri du typhus dont on l'avait cru mort, il dit : J'eus le rare bonheur, malgré le caprice des armes, de rentrer dans le foyer domestique avec mes plantes, avec mon trésor botanique, qui ne coûta à personne ni une plainte, ni un reproche et qu'on ne me disputa jamais.

Ce que le vénéré Maître disait de son Herbier peut s'appliquer avec la plus grande vérité à la Boîte entomologique. Et qui, parmi nous, ne reconnaît les premiers insectes qu'il a recueillis et ne les revoit avec bonheur? Qui peut sans plaisir contempler telle espèce montagnarde ou maritime prise avec d'excellents amis et qui est intimement liée au souvenir d'une excursion lointaine? Si médiocre que soit la larve ou l'insecte, si humble

⁽¹⁾ Bulletin de la Société botanique de France, 1859, p. 526, et 1860, séances de février et de mars.

où si dédaigné que soit le Moucheron (1), il retrace à notre imagination le pays, les personnes, le voyage, la présence d'un ami auprès de nous.

C'est un insecte de souvenir, et un de ceux que je n'oublierai jamais, qui va faire le sujet de cette notice; il me rappelle la mort du prince Jérôme-Napoléon et le domaine de Villegenis. Je l'ai recueilli pour la première fois après avoir fermé les yeux au prince et lorsque, ayant quitté la chambre funèbre pour respirer l'air du dehors, j'ouvris des fleurs qui avaient frappé mes regards, j'y trouvai une larve qui me donna bientôt l'Otibrus affinis. Depuis cette époque j'ai presque chaque année recueilli les mêmes plantes et vu éclore le même insecte.

§ 1er. LARVE. (Pl. 12, fig. 14-21.)

LARVA hexapoda, capitata, clongata, fere depressiuscula; luteo-albida; capite subcorneo; antennis triarticulatis; stemmatibus lateraliter quinque; ultimo segmento emarginato, vix bihamato; pedibus unco, setaque apice dilatata, seu in formam spathæ consimili terminatis.

Longitudo lineam cum dimidia fere æquat (3 mill.).

Habitat in floribus Tragoponis pratensis; Campo Lutetiano haud infrequens.

LARVE allongée, un peu aplatie, presque parallèle quand elle marche, élargie et un peu renflée au prothorax et en arrière pendant le repos ; d'un blanc jaunâtre, avec la tête et les parties buccales d'un jaune un peu fauve.

(1) Dans un ouvrage intitulé: Causeries sur l'Histoire naturelle, Oiseaux et Papillons, publié en 1868, M. Anatole Carteron, qui ne partage point ces idées, jette la pierre à la Société entomologique, à laquelle j'avais eu l'honneur de le présenter (séance du 14 novembre 1866). M. Carteron, à propos de la Teichomyza fusca, m'a vivement attaqué; mais j'aime trop la liberté de discussion pour me plaindre. Je regrette seulement qu'avant de se livrer à une critique aussi violente et aussi acerbe envers la Société et envers moi, M. Carteron n'ait pas relu ce que j'avais dit dans ce même travail sur la Teichomyza fusca: La science n'a rien à voir avec les dédains du vulgaire et avec les sarcasmes inintelligents (Annales de 1867, page 34, lignes 23 et 24).

(Mars 1869.)

Tête arrondie, faiblement cornée, avec une suture fine et claire en forme d'Y (fig. 14). Antennes et parties de la bouche peu saillantes, les première n'étant pas plus colorées que le reste du corps. Antennes de trois articles : le premier épais et large, le second taillé en biseau à sa partie interne, où il porte un petit article supplémentaire; le dernier, arrondi, menu, terminé par trois poils (fig. 45). Labre presque droit en avant, arrondi sur les côtés, deux à trois poils à droite et à gauche de la ligne médiane (fig. 17). Mandibules fortes, bidentées à leur extrémité, ayant à leur partie interne un bouquet de poils raides (fig. 18). Mâchoires à base épaissie, à lobe assez large et terminé par des poils spinuleux; palpe maxillaire de trois articles, le premier le plus gros et le plus long, les deux autres presque égaux (fig. 19). Lèvre inférieure portant deux petits palpes biarticulés, languette médiane un peu avancée (fig. 20). Yeux formés par la réunion de cinq très-petits ocelles disposés sur deux rangées, une extérieure formée de trois ocelles, l'autre interne composée seulement de deux (fig. 16).

Prothorax grand, plus long et plus large que les autres anneaux du corps, avec une ombre jaunâtre de chaque côté du milieu. Côtés largement arrondis; une rangée de trois poils à droite et à gauche de la ligne médiane dorsale.

Les méso et métathorax sont presque égaux en volume et ont cinq à six poils disposés comme ceux du prothorax. Les segments abdominaux, à part le dernier, ressemblent beaucoup à ceux du thorax; ils sont arrondis au bord latéral, avec une rangée de quatre ou cinq poils de chaque côté, à partir du milieu; le dernier segment, un peu trapézoïde, largement échancré, est terminé par deux petites pointes un peu relevées et à peine divergentes (fig. 14).

Dessous du corps d'un blanc jaunâtre comme le dessus, présentant les trois paires de pattes sur le prothorax et l'anus sur le dernier segment. Pattes courtes, assez robustes, ayant les derniers articles allongés et coniques, le terminal petit, muni d'un ongle fort, peu recourbé; à la base de cet ongle naît un poil qui se dilate en forme de palette, ou de spatule, à l'extrémité (fig. 21).

Stigmates situés, le premier au bord antérieur du mésothorax, les autres sur les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e segments de l'abdomen.

Des poils allongés existent sur la tête et au bord des segments abdominaux, ainsi que sur le dernier, où ils sont dirigés plus en arrière.

Le caractère le plus remarquable de la conformation de cette larve est fourni par la présence des poils dilatés et spatuliformes de tous les

tarses; ils sont placés au-dessous des ongles en dedans plutôt qu'en dehors, et en avant plutôt qu'en arrière, chez la larve vivante cherchant à marcher. Ces appendices curieux ne sont pas exclusifs à la larve de l'Olibrus affinis, car j'ai constaté avec M. Édouard Perris (dans son cabinet, le 1^{er} juin 1861) qu'ils se retrouvent sur deux autres larves de ce genre encore inédites et qui font partie de sa riche collection. La larve de l'Olibrus millefolii, qui se trouve à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'Achillaa millefolium, possède à chaque tarse un poil spatuliforme évident, quoique moindre, et plus court que celui que j'ai décrit (Voy. pl. 12, fig. 22). Enfin la larve de l'Olibrus æneus que M. Perris prend dans les capitules de l'Anthemis mixta offre toujours un poil appendiculaire, tarsal; seulement ce poil est très-court, atteignant au plus les deux tiers de l'ongle; il est droit, conique et non dilaté à son extrémité (fig. 23).

On n'a encore décrit, à ma connaissance, qu'une seule larve du genre Olibrus, c'est la larve de l'Olibrus tricolor FAB.; Héeger l'a soigneusement étudiée dans les Mémoires de l'Académie de Vienne (1). Il était curieux pour moi de savoir si la description que j'ai faite se rapportait à celle de l'auteur précité. Or, la figure donnée par Héeger montre de suite les poils dilatés et spatulés caractéristiques (loc. cit., tirage à part, pl. VI, fig. 2 et 9); l'ongle est dilaté à la base et le poil part au-dessous; il est même plus que spatulé, il est renflé en bouton (2). La figure de la larve de l'Olibrus tricolor donnée par Héeger représente cette larve renflée au milieu, atténuée en avant et en arrière, le dernier segment terminé par deux appendices gros et obtus, Le labre (loc. cit., fig. 4) arrondi, cilié; les mandibules bidentées (5 a, 5 b) offrent au côté interne, vers la base, quelques poils élargis; la mâchoire (loc. cit., fig. 6) est grêle, à poils mous et à palpe maxillaire 4-articulé; la lèvre avec deux palpes petits, bi-articulés. On voit que Héeger a vu comme moi les bouquets de poils mandibulaires et les palpes labiaux; mais il admet quatre articles aux palpes maxillaires, tandis que je n'en ai trouvé que trois. Il représente l'antenne (loc. cit., fig. 8) avec deux articles gros, puis le second

⁽¹⁾ Beiträge zur Naturgeschichte der Insecten-Sechzente Fortsetzung, S. 18, Tafel VI (Sitzungsberitche der mathem.-naturwiss. Classe der Kais. Academie der Wissenchaften, Band XXIV, 1857).

⁽²⁾ La larve du Gryphinus piceus Comolli (Arthrolips obscurus Sahlberg), décrite par M. Perris serait jusqu'à présent la seule, avec celle des Olibrus, où l'on ait trouvé des poils spatuliformes aux tarses. Je tiens à la signaler ici. (Voy. Histoire des Métamorphoses de divers Insectes, Mém. de la Soc. royale des Sciences de Liége, t. X, p. 270 et 280, pl. Vl, fig. 93, 98 et 99, 1855.)

est surmonté de deux articles petits. Je crois avoir mieux saisi et représenté la disposition en biseau de ce second article. Héeger a observé l'œuf que je n'ai point vu; cet œuf est allongé, d'un blanc jaunâtre.

Mais le point sur lequel nous sommes en désaccord total avec l'estimable auteur allemand est la position et le nombre des stigmates. Je trouve sur mes notes que les stigmates sont en dessous du corps, visibles quand la larve est renversée et qu'on l'examine par la région ventrale. Les stigmates que j'ai dessinés occupent, comme je l'ai dit, pour la première paire le bord antérieur du mésothorax, pour les huit autres paires la place accoutumée chez la majeure partie des larves de Coléoptères, c'est-à-dire les huit premiers segments abdominaux. Héeger dit que les stigmates existent sur le onzième segment en dessus et rappellent ceux des Diptères; il les représente gros (loc. cit., fig. 2 et 10) et comme des éminences boutonneuses. J'ai cherché, sur les larves d'Olibrus affinis conservées dans l'alcool, à trouver les stigmates; mais les téguments, trop durcis et contractés, ne me l'ont pas permis; il faut avoir des larves vivantes ou récemment mortes pour bien apprécier ces organes délicats et difficiles à apercevoir. C'est un fait à élucider et que je signale, me contentant de dire que je n'ai pas trouvé sur le onzième segment les saillies stigmatiques représentées par Héeger et qui seraient exceptionnelles.

La larve décrite par Héeger se trouve dès le printemps dans les fleurs des Leontodon taraxacum et Tussilago farfara. On a vu que j'avais trouvé les larves de l'Olibrus affinis dans les fleurs du Salsifis sauvage, ou des prés (Tragopogon pratensis). Il est probable qu'elle doit habiter dans plusieurs plantes composées, de genres voisins les uns des autres.

C'est au milieu des prairies humides et principalement dans les fleurs déjà passées et fermées du *Tragopogon pratensis*, surtout dans celles qui offrent sur le côté une dépression allongée, une trace en quelque sorte pathologique et anormale, qu'on est presque sûr de rencontrer au mois de juin la larve que j'ai décrite. Elle cohabite souvent, peut-être toujours, avec des larves de Diptères d'où provient une charmante Mouche à ailes vibrantes, avec les yeux verts et les ailes tachetées (*Tephritis serotina* Loew).

Je ne pense pas que la larve de l'Olibrus affinis soit herbivore, mais je ne crois pas non plus qu'elle vive en parasite, faisant périr les larves de la *Tephritis*; elle mangerait plutôt les déjections de cette dernière ou quelque proie renfermée dans la fleur du *Tragopogon*. Quand le moment de la transformation approche, la larve construit une petite loge entre les

paillettes près du capitule; elle s'y place la tête tournée vers l'extrémité de la fleur, qui s'est refermée comme l'on sait après la floraison et dont le calice et les fleurons se sont rapprochés. La larve se contente de creuser en cet endroit une petite loge sans produire aucune espèce de cocon, sans enduire les parois d'une substance particulière.

§ 2. NYMPHE.

NYMPHA albida, oculis fuscis, obvoluta, latior, postice fere attenuata; segmento ultimo pilis latioribus duobus terminato.

Habitat nuda in floribus Tragoponis pratensis.

NYMPHE blanchâtre, ramassée sur elle-même, à tête très-grosse, inclinée en avant. Yeux brunâtres. Prothorax très-grand, largement arrondi, portant quatre grands poils de chaque côté. Ailes à larges fourreaux sillonnés, réunis en avant sur la ligne médiane et ne laissant qu'un espace restreint pour loger les antennes et les pattes repliées. Abdomen d'abord parallèle, puis brusquement rétréci, tronqué à l'extrémité, qui est terminée par deux poils élargis. Tout le corps avec une très-fine villosité, et sur les côtés des poils allongés.

Au moment où la larve se prépare à se transformer en nymphe elle recourbe très-fortement la tête en avant ainsi que le prothorax. La partie abdominale du corps s'aplatit et s'élargit. On trouve souvent des larves dans cet état, et leur aspect est tout à fait caractéristique. Peu après la nymphe apparaît; elle est d'abord d'un blanc diaphane, ensuite d'un blanc laiteux; les yeux puis les parties de la bouche se colorent, plus tard le dos et les ailes prennent une teinte très-légèrement bronzée, enfin l'éclosion de l'insecte parfait a lieu environ dix à quinze jours après la transformation de la larve en nymphe.

§ 3. INSECTE PARFAIT.

Olibrus affinis Sturm, Deutschlands Insecten, II, 76, tab. xxxi, A (1807). — Erichson, Insect. Deuts., III, 118.

Ovatus, convexus, supra piceo-niger, nitidissimus, infra cum antennis pedibusque testaceus; elytris substriatis, striis 2 suturalibus distinctis, apice dilute piceis.

Longitudo unam lineam attingit (2 mill.).

Beaucoup d'espèces du genre Olibrus, démembré des Phalacrus, sont très-difficiles à décrire et à distinguer entre elles, parce qu'elles présentent une grande ressemblance dans la forme générale et parce que leurs téguments extrêmement lisses et brillants offrent peu de bons caractères. La coloration elle-même est variable suivant le degré de consistance du corps, consistance due à l'époque récente ou éloignée de l'éclosion. J'ai pu m'assurer à plusieurs reprises que les individus de l'Olibrus affinis éclos chez moi présentaient une teinte brunâtre tantôt pâle, tantôt foncée. Le moyen de contrôle le plus sûr pour établir la légitimité des espèces et les limites de leur variabilité serait d'élever les larves; on a pu voir que M. Édouard Perris, entré depuis longtemps dans cette voie utile, était arrivé à des résuitats dignes du plus grand intérêt; grâce à lui, j'ai pu en effet montrer que des insectes voisins différaient à leur premier âge comme à l'état de complet développement.

Je crois que le petit Coléoptère dont la larve vit au mois de juin dans les fleurs du Salsifis des prés, si commun aux environs de Paris, est l'Otibrus affinis de Sturm et d'Erichson. Il sera toujours très-facile de se le procurer, car il suffit pour cela de récolter des fleurs déjà flétries et fermées de cette plante, et de les placer dans une boîte à observation où les Coléoptères se développent entièrement au bout de peu de temps, ainsi que le Diptère dont j'ai parlé.

Je dirai en terminant que MM. Léon Fairmaire et Charles Brisout de Barneville ont rapporté comme moi à l'Olibrus affinis les insectes provenant de plusieurs éclosions successives, ayant eu lieu pendant des années différentes et sortis des fleurs du Tragopogon pratensis.

EXPLICATION DES FIGURES 14 A 23 DE LA PLANCHE 12.

- Fig. 14. Larve de l'Olibrus affinis grossie, et à droite, en bas, mesure de sa grandeur naturelle.
 - 15. Antenne droite de cette larve (elle la été représentée couchée, faute d'espace). Cette antenne est très-grossie ainsi que toutes les figures suivantes.
 - 16. Ocelles du côté gauche, au nombre de cinq, disposés sur deux rangées.
 - 17. Labre ou lèvre supérieure.
 - 18. Mandibule gauche.
 - 19. Mâchoire du côté droit de la bouche.
 - 20. L'evre inférieure, avec la languette médiane et les deux palpes biarticulés.
 - 21. Une patte de la larve de l'Otibrus affinis, montrant le poil allongé et dilaté en raquette ou en spatule, situé sous l'ongle terminal.
 - 22. Patte de la larve de l'*Otibrus millefolii*, vivant à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'*Achillea millefolium*. (Observée avec M. E. Perris.)
 - 23. Patte de la larve de l'*Olibrus æneus*, vivant à Mont-de-Marsan dans les fleurs de l'*Anthemis mixta*. (Observée avec M. E. Perris.)

ESSAI SUR LES COCHENILLES

(HOMOPTÈRES - COCCIDES) (1),

2e PARTIE (2).

Par M. le docteur V. SIGNORET.

(Séance du 25 Mars 1868.)

Avant de commencer cette partie, qu'il nous soit permis de remercier nos collègues qui ont bien voulu nous adresser leurs félicitations sur ce travail que nous considérons comme un essai, ayant seulement pour but de faciliter à d'autres l'étude si difficile de cette famille. Ceci vient répondre à ceux de nos collègues qui ont cru devoir nous reprocher l'oubli réel ou l'omission volontaire de quelques auteurs qui n'apportaient rien d'important au point de vue entomologique.

Parmi les auteurs oubliés, il convient de citer et d'ajouter à notre liste :

Vallot (1829). Mémoires de l'Académie de Dijon, une note sur diverses Cochenilles.

Perrotet (1834). Mémoire sur les moyens à prendre pour débarrasser la Cochenille sylvestre de l'enveloppe cotonneuse qui la caractérise (extrait des Annales maritimes, mars et avril 1834). Note que je dois à l'obligeance de notre savant collègue M. le professeur Girard, mais qui n'offre rien d'important pour la science qui nous occupe.

⁽¹⁾ Dans la première partie, une erreur typographique me fait dire Galles-Insectes, alors que c'est Gallinsectes qu'il faut lire.

⁽²⁾ Voir, pour la 1re partie, page 503.

CARTER (1861). Annals and Magaz. Natur. Hist., vol. VII, 3° série, On the Natural Hist. of the Lac Insect (Coccus lacca), avec planche. Ce travail est des plus importants à consulter et le premier après Herr (1784) indiquant d'une manière aussi complète l'historique de cette espèce.

GERNET (1863), dans les Bulletins de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, reproduit le même travail, page 154, pl. 1, fig. 1, 2, 3, 4.

Au Catalogue synonymique qui doit terminer cette partie l'on verra du reste un grand nombre d'auteurs cités que nous n'avons pas cru devoir ajouter à notre liste bibliographique déjà si longue.

Je dois aussi rectifier de suite une erreur à l'article de M. Planchon, page 525. Je dis que son *emerici* est connu et n'a jamais été confondu avec le précédent et j'ajoute que c'est le *quercûs* Linné, Réaumur. C'est une faute de ma part, et, l'ayant reçu depuis, je dois à la vérité de dire que c'est une espèce tout à fait distincte.

De l'ensemble des publications que nous avons énumérées dans le précédent mémoire nous voyons qu'il a été grandement question des Cochenilles en général; mais malheureusement, jusqu'à ce jour, aucun travail monographique sérieux n'est venu en donner un ensemble ; de manière que, pour les connaître et les étudier, il faut absolument consulter tous les . ouvrages ayant traité la matière; encore est-il souvent difficile de pouvoir se faire une idée exacte de ce que certains auteurs ont voulu dire, par suite du défaut d'ensemble. Beaucoup d'auteurs modernes ont traité de telles ou telles espèces sans les placer dans le genre véritable et surtout sans s'occuper de savoir ce qui avait été fait et dit d'intéressant sur ce sujet avant eux : aussi voyons-nous une synonymie si embrouillée, que nous ne sommes pas certain de ne pas avoir fait quelques erreurs, dont la rectification sera facilitée par notre travail. Même pour les divisions génériques, la plus grande incertitude n'a cessé d'exister. Jusque dans ces derniers temps à peine savait-on qu'il pût exister plusieurs genres, et encore parmi eux confondait-on l'un avec l'autre. Les changements de noms ont amené aussi la plus grande confusion. Ainsi Linné attribue à un Aphidien le nom générique de Kermès, alors que dès les temps les plus reculés nous voyons une seule espèce, et toujours la même,

porter le nom de Kermès, nom qui devrait sans aucun doute lui être restitué, si ce n'est génériquement, au moins spécifiquement. Quant au nom de Coccus, toutes les espèces de cette famille portaient indifféremment ce nom générique; mais aussi ne pouvait-on savoir de quelle espèce il était question quand on indiquait un nom, car souvent nous trouvons le même nom spécifique faisant partie de genres différents: ainsi abietis, que nous voyons faire partie des Diaspis et des Lecanium; bromelia, que nous trouvons dans les Coccus vrais et dans les Diaspis; betulæ, qui fait partie et des Diaspis et des Coccus vrais; epidendri, dans les Diaspis et les Lecanium; ulmi, qui existe dans le genre Lecanium et dans le genre Coccus; aceris, qui est indiqué dans les Aleurodes (que nous éloignons de la famille des Coccides), dans le genre Lecanium et dans les Coccus.

Je disais ci-dessus que le nom de Kermès devrait être restitué à l'espèce portant autrefois ce nom; cela ne fait aucun doute d'après les règles suivies jusqu'à présent; mais comme il y a un autre nom de genre déjà adopté, et comme ce nom de Kermès est attribué à une autre famille, dont il faudrait par conséquent changer aussi le nom, ne voulant pas embrouiller encore plus l'étude de cette intéressante, mais si difficile famille, je laisse les choses subsister telles qu'elles sont, ce que je crois de beaucoup préférable.

La famille des Coccides est certainement la plus anormale qu'il soit possible de trouver : les mâles (pl. 11, fig. 1), à l'état adulte, sont tellement différents des femelles (fig. 2) que l'on a été souvent tenté de les prendre pour un insecte d'un autre ordre, et cependant, dans le jeune âge, ils sont identiques. La femelle prend aussi, dans un âge avancé, une figure si différente (fig. 3) de ce qu'elle était d'abord (fig. 2), que ce n'est qu'en suivant les diverses phases de sa vie que l'on a pu se convaincre de l'identité de l'individu. Le mâle offre peut-être encore plus d'anomalie; car, comme nous le disions, jeune il ressemble à la femelle, tandis qu'à l'état adulte il est ailé, mais n'ayant que deux ailes, comme un Diptère; les deux ailes inférieures sont remplacées dans la plupart des cas par deux balanciers; de plus, ces insectes sont remarquables par l'absence du rostre ou bouche (fig. 4), lequel est remplacé par deux mamelons qui ne peuvent être que des yeux; le rostre reste avec la dernière dépouille. Ayant eu à ma disposition une grande quantité de Coccus cacti sur une raquette d'Opuntia, j'ai pu récolter dessus beaucoup de dépouilles de larves de mâles, et toujours j'ai trouvé avec la dépouille les filets rostraux, depuis leur naissance du point d'attache frontale jusqu'à l'extrémité rostrale. Dans ces dépouilles l'on peut remarquer la longueur démesurée

de ces filets rostraux, qui sont quelquefois deux fois plus longs que l'insecte lui-même et qui, d'après moi, sont susceptibles de sortir ou de rentrer selon les besoins de l'animal.

Presque toutes les espèces de cette famille sécrètent une matière plus ou moins farineuse, cireuse et même calcaire : cette sécrétion prend divers aspects et formes, ce qui a servi pour créer des divisions ou genres. Devant traiter ce chapitre plus au long lorsque nous classerons les espèces, nous nous en tenons à ce simple énoncé.

Tous les organes, suivant les sexes, sont différents : ainsi, les antennes. courtes pour les femelles (fig. 5) et de peu d'articles, sont généralement longues et présentent un plus grand nombre d'articulations pour les mâles (fig. 6); généralement de 6 à 11 pour les premières et 10 à 25 pour les seconds. Le corps des femelles est court, à segmentations plus ou moins visibles, disparaissant quelquefois entièrement de manière à former des masses inertes conservant à peine les caractères d'animaux : ainsi, les Lecanium ilicis (fig. 7), gibber (fig. 8), etc. Le mâle ailé est plus ou moins élancé, présentant à l'extrémité de l'abdomen des filets plus ou moins nombreux : deux dans le Coccus adonidum, quatre dans le Coccus lauri (fig. 9), et dans le genre Tessarobelus : ou des houppes soyeuses, comme dans les genres Dorthezia et Gallipalpus, ou présentant des appendices laciniés, comme dans le genre Monophlebus. Ces divers appendices sont pour la plupart le résultat d'une sécrétion farineuse caduque, que l'on peut faire disparaître au moyen de l'alcool ou de l'éther; mais, en examinant avec attention et au microscope, on voit que cette sécrétion est produite par des tubes en forme de poils plus ou moins abondants ou uniques, ou courts ou longs.

Quelques genres de cette famille offrent encore pour les femelles et pour les mâles avant leur état adulte cette particularité, d'être protégés par une écaille en forme de carapace ou bouclier, comme pour les Diaspides; cette carapace, formée par les dépouilles successives ou mues, est une sécrétion produite par des appareils sécrétoires ou filières, que l'on peut voir à l'aide du microscope sur le dernier segment abdominal; pour cela il est nécessaire de faire macérer quelque temps l'insecte dans une solution potassique.

D'autres présentent des tubes complets ou même de véritables galles, comme pour les genres *Brachyscelis*, *Opliscelis* et *Ascelis*, si bien décrits par Schrader.

Dans quelques genres nous voyons la femelle sécréter une matière circuse, qui, dans certains cas, est assez abondante pour servir industriellement; ainsi divers *Ceroplastes*, dont le *C. rusci* L. (*Coccus caricæ* F.) peut servir de type européen. Nous représentons (fig. 12) le *Ceroplastes psidii*, dont on se sert au Brésil pour faire des bougies. Quelquesois, au lieu d'être la femelle, c'est le mâle qui est enveloppé dans un amas cireux considérable, comme pour le *C. Pé-là* ou cire de la Chine.

D'autres sécrètent une matière simplement farineuse, pour envelopper et mettre les œufs à l'abri; ainsi les L. vitis, tremulæ et gasteralpha.

Quelquefois cette sécrétion prend un aspect lamelleux, comme pour les femelles du genre *Dorthezia* (fig. 13).

La plupart des espèces sont disséminées, séparées plus ou moins; mais dans quelques genres elles sont agglomérées, ainsi qu'on le voit pour le mâle de l'*Ericerus Pé-là*, qui est enfoncé dans une masse circuse, spumeuse et non compacte qui entoure les branches de l'arbre, dont au contraire la femelle est libre.

D'autres fois la femelle est renfermée jusqu'à un certain moment de la vie dans une espèce de poche, d'où elle ne sort que pour les besoins de l'accouplement, comme dans le genre *Porphyrophora* et probablement le genre *Margarodes*.

Les mâles sont toujours ailés (1), grêles, plus petits que les femelles; la tête, généralement horizontale, offre des antennes grêles, très-longues, plus ou moins pubescentes, ayant de 10 à 25 articulations, et des yeux multiples. Ainsi, en dehors des deux yeux ordinaires, on en voit dans quelques espèces plusieurs autres plus petits (fig. 4) et, en outre, deux mamelons, qui ne peuvent être que des yeux et qui sont à la place que devrait occuper le rostre; ces deux mamelons oculaires présentent une masse pigmentale qui se continue avec celles des yeux ordinaires, ainsi qu'on peut s'en assurer en écrasant une tête quelconque de Diaspis et en la plaçant sous l'objectif du microscope. C'est là un fait des plus remarquables que cette absence du rostre et qui se comprend jusqu'à un certain point dans ces animaux qui, à l'état parfait, ne vivent que le temps nécessaire pour l'accouplement, tandis qu'au contraire la femelle a une existence beaucoup plus vitale et beaucoup plus longue. J'ai conservé quelques espèces des mois entiers sans renouveler les feuilles et restant cependant encore en pleine vie, surtout des femelles de Dorthezia, que

⁽¹⁾ Bouché dit avoir trouvé les mâles d'Aspidiotus salicis toujours aptères. Je pense que c'est un fait accidentel.

j'avais mises dans des boîtes pour pouvoir me procurer des mâles, et que j'ai gardées vivantes du mois de juin au mois de novembre.

Le thorax en général est très-grand, le prothorax court, séparé de la tête par un léger étranglement; le mésothorax très-grand, avec des bosselures; le métathorax un peu plus petit.

L'abdomen, plus ou moins allongé, est composé de sept segments; le septième segment donne naissance aux organes sexuels et aux divers appendices qui les accompagnent, tels que filets ou touffes. Dans le Diaspis, c'est un long appendice composé de deux valvules (fig. 14), qui sont destinées à protéger le pénis; dans le Lecanium (fig. 1), c'est également un appendice droit à deux valves qui dirigent le pénis, et dans les Coccus (fig. 9), c'est un appendice en forme de crochet dirigé en dessous.

Les élytres sont longues, présentant une nervure basilaire, qui bientôt se bifurque pour envoyer une branche vers le bord supérieur ou côte, et une autre qui suit plus ou moins la courbe du bord inférieur de l'élytre (dans les *Monophlebus* il y en a davantage, ainsi que dans les *Porphyro-phora*). En dessous on observe deux balanciers plus ou moins longs et plus ou moins larges, paraissant articulés et finissant généralement par une soie en forme de crochet.

Les pattes, très-longues (fig. 15, pattes du *Lec. vitis &*), sont surtout remarquables par la longueur des trochanters; elles sont plus ou moins grêles et pubescentes, terminées par un tarse uniarticulé, ayant à l'extrémité un ongle, et non bi ou triarticulé, comme le dit et le figure Burmeister. Les tibias de quelques-unes des pattes sont échancrés au côté interne, surtout ceux des membres intermédiaires.

Les femelles, très-grosses en comparaison des mâles, sont arrondies, allongées, hémisphériques ou plates, avec des segmentations visibles ou invisibles, à surface plus ou moins lisse, couverte où non de matières floconneuses blanches, irrégulières ou rayonnées, ou cireuse compacte, ou recouverte d'un bouclier en forme de coquille (Diaspis), ou de tube (Brachyscelis), ou de galle entière (Ascelis), perdant quelquefois toute trace de segmentation et de membres, comme dans les Diaspis, n'en perdant que quelques-unes, comme dans les Ascelis et Ophiscelis, et formant des masses arrondies plus ou moins gonflées.

La tête, visible dans quelques femelles et d'autres fois confondue avec la masse générale, offre des yeux petits, à peine visibles dans les *Lecanium*, invisibles dans les *Diaspis* adultes, avec des antennes à articulations variables (6 à 11): elles sont courtes et épaisses en général; dans les *Diaspis* elles manquent, ainsi que les pattes.

Les pattes (fig. 16 : pattes de $Lec.\ vitis\ \mathbb{?}$; fig. 16 a : extrémités de $Lec.\ coffex$), courtes et épaisses, manquent quelquefois, comme dans les Diaspides; mais généralement, comme le corps des femelles prend dans les derniers temps un très-grand accroissement, elles paraissent s'atrophier.

Le bec, qui prend naissance en dessous, est formé d'un tubercule court, triarticulé, d'où s'échappent entre les pattes les soies rostrales au nombre de quatre et quelquefois d'une longueur qui dépasse considérablement le corps de la femelle. Ces soies sont, à mon avis, plus ou moins rétractiles et sortent du corps à la volonté de l'animal, où on peut presque toujours les apercevoir formant une anse, qui elle-même est plus ou moins éloignée du point de départ, et qui est très-bien représentée dans la figure 10 de Burmeister; dans la figure 11, l'anse manque, mais elle existe: seulement Burmeister ne l'aura pas vue. Ces soies, sorties entièrement, sont très-longues, quelquefois presque trois fois plus longues que l'insecte lui-même.

Le thorax est plus ou moins tuberculeux; les segmentations sont visibles dans les Coccus et dans d'autres genres, et presque invisibles dans les Diaspides et les Lecanium.

L'abdomen offre des segments visibles au nombre de sept, avec des sécrétions filamenteuses plus ou moins caduques dans les *Coccus* et autres genres; ou des segments plus ou moins visibles, comme dans les *Diaspides*, et les *Lecanium*; disparaissant même entièrement dans ces derniers.

Quelques auteurs se sont préoccupés de savoir si les femelles étaient ovipares ou vivipares; quelques-uns ont dit qu'à l'exemple des Aphis elles possédaient ces deux modes de reproduction. On peut défendre chacune de ces opinions; mais, pour moi, je dis qu'elles sont généralement ovipares; seulement la femelle pond les œufs ou les conserve dans son corps, ce qui n'empêche pas les petits de naître et de s'échapper de l'abdomen plus ou moins décomposé. Aussi, souvent dans les Diaspides il m'a été donné de trouver des femelles dont l'abdomen présentait des points noirâtres dus à un commencement de décomposition et d'où s'échappaient les petits éclos.

Dans quelques espèces, surtout celles que j'appellerai Mytilaspis, en forme de coquille de moule ou de grosse virgule, la femelle pond véritablement des œufs que l'on trouve tout l'hiver à l'extrémité du fourreau que forme le bouclier; les résidus de la femelle occupent la portion supérieure ou tête.

Quant aux femelles de Lecanium, elles pondent également leurs œuf ou les conservent quand elles n'ont pas la force de les expulser, probable-

ment surtout pour les espèces qui deviennent hémisphériques comme une galle; alors les petits s'échappent de dessous le corps; mais d'autres fois ils sont pondus et expulsés dans un amas considérable de matière floconneuse, comme pour le *Lecanium vitis* et le *Gasteralpha* du docteur lcéry.

Pour les *Coccus*, je ne sais réellement pas si l'on peut dire que les œufs sont pondus : ils sont tellement nombreux qu'au fur et à mesure qu'ils s'accroissent ils ne trouvent plus de place et que les premiers, arrivés à eur grosseur, sont expulsés par le fait mécanique de l'accroissement des autres, les femelles devenant, dans ce dernier âge, presque inertes et sans vie. En même temps que les œufs sortent, il y a une sécrétion floconneuse abondante qui se forme et les enveloppe de toute part de manière à couvrir entièrement la femelle et à la cacher. Si l'on vient, avec la pointe d'une aiguille, à diviser cette masse, on trouve pêle-mêle les œufs, les petits et la mère dans un coin.

Dans quelques espèces cependant on peut dire réellement, je crois, qu'il y a ponte. Ainsi, pour le *Coccus* du néflier et du marronnier, les femelles forment des espèces de cocon blanc d'une matière feutrée, aux extrémités duquel, comme pour les *Diaspides* (*Mytitaspis*), on aperçoit les œufs d'un côté et la femelle de l'autre, plus ou moins dégonflée, mais renfermant encore une assez grande quantité d'œufs; ce qui, du reste, ne vient pas cependant contredire l'opinion que j'émets ci-dessus des œufs chassés mécaniquement les uns par les autres.

Quoiqu'il en soit, les œufs donnent naissance à de très-petites larves (fig. 17) qui ont presque toutes le même aspect et sont semblables pour le mâle et la femelle et offrent toutes les caractères complets d'un insecte, moins les élytres qui n'existent pas et les organes générateurs qui n'offrent, je crois, aucun caractère sexuel spécial.

Les antennes, le rostre, les yeux, les membres et les segments du corps sont très-visibles; les premiers offrent à l'extrémité un faisceau de poils, dont quelques-uns très-longs : ainsi, dans le *Lecanium festucæ*, il y en a un (fig. 18) qui est presque aussi long que le corps de l'insecte lui-même. Les articulations sont assez difficiles à distinguer et il me serait à peu près impossible d'en dire le nombre. Les bords latéraux et le devant de la tête présentent quelques poils, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, où l'on en voit deux très-longs.

Après la deuxième mue, les membres et les antennes disparaissent avec la dépouille; on peut les voir dans les *Diaspis*, et les yeux sont invisibles. Les poils disparaissent également dans ce dernier genre.

Les pattes présentent à l'extrémité du tarse, dans les larves et les insectes parfaits, quatre poils longs accompagnant le crochet qu'ils entourent et dont les extrémités sont épaissies en forme de cornets (fig. 15 a et 16 a).

La larve du mâle, dans son jeune âge, est semblable à celle de la femelle; mais bientôt elle change et se transforme en pupe, puis en insecte parfait présentant deux ailes.

Ces insectes sont assez difficiles à se procurer, sauf pour les *Diaspides*. En effet, chez ces derniers, ils diffèrent déjà assez par le caractère extérieur de la coquille ou bouclier qui les recouvre pour qu'on puisse, en les soulevant, trouver sûrement dessous un mâle qui, suivant les diverses circonstances, sera peut-être à l'état parfait.

On a souvent dit et répété que ces mâles sortaient en arrière, avec les ailes rebrousées sur la tête. Cela n'existe pas toujours, et j'ai souvent vu des mâles tout prêts à sortir de dessous leur coque avec les élytres étendues comme dans leur état normal, et je ne saurais expliquer la cause déterminante de l'un ou de l'autre.

Dans l'état de pupe, les élytres sont étendues le long du corps et non par-dessus la tête; on ne s'explique donc que difficilement comment elles deviennent quelquefois à l'état parfait dans cet état. On n'a qu'à examiner la plus commune des espèces pour s'assurer de ce que nous avançons ici.

Pour les Lecanium, il est très-difficile de rencontrer des mâles, et par conséquent de décrire comment ils sont généralement; ce n'est que dans ces derniers temps que j'ai pu trouver des mâles de quelques espèces du Lecanium ulmi et des Lecanium festuca, pyri, aceris et vitis. Je pense que les autres doivent ressembler beaucoup à ceux-ci.

L'état de larve, dans ce groupe, se rapproche tellement de l'état de pupe que cette dernière est invisible; il n'y a pas ici de mue visible. L'insecte une fois fixé reste immobile et augmente progressivement de volume; comment pouvoir dire quand il arrive à l'état de pupe? C'est l'hiver que j'ai pu découvrir celle de l'ulmi. En explorant des fagots de branches d'ormes, mon attention, attirée par une espèce de Fumagine que je remarquais sur les branches, me fit bientôt trouver des Coccus véritables mâles à l'état de larve et des Coccus femelles; puis, en continuant mon examen, je finis par découvrir encore des Diaspides, puis enfin des coques de Lecanium, que je considérais comme de jeunes femelles non fecondées. Cependant ces coques, d'un aspect transparent et cireux, me semblaient toutes particulières, ce qui me les fit mettre de côté: et quelle ne fut pas ma satisfaction en trouvant au bout de quelque temps un mâle à l'état parfait!

Pour celui du Lecanium festucæ, c'est encore par un examen plus minutieux et plus attentif que j'ai pu découvrir les mâles. En examinant une tige de Festuca sur laquelle il y avait une quantité de ce que l'on considérait jusque-là pour un Coccus festucæ, je fus tout étonné de trouver sur l'amas cotonneux dont il s'entoure des espèces de coques vides trèsfragiles du même aspect cireux transparent que pour l'espèce précédente, et il y en avait même une assez grande quantité qui paraissaient sortir et exister sous l'amas cotonneux; d'où me vint la pensée qu'il y avait là, non-seulement un Coccus, mais aussi un Lecanium et peutêtre même qu'un Lecanium. En voulant approfondir cette question et pouvoir la vider à fond il fallait donc débarrasser l'insecte de toute la sécrétion cotonneuse dont il s'enveloppe : pour cela je l'ai successivement soumis à l'action de l'alcool et de l'éther sans pouvoir dissoudre cette matière, mais en la ramollissant cependant assez pour pouvoir diviser le tout avec la pointe d'une aiguille; quelle ne fut pas ma satisfaction en constatant, parmi cette matière cotonneuse, la présence de plusieurs mâles qui, en naissant de coques recouvertes par cette matière sécrétée par les femelles environnantes, avaient été emprisonnés dans ce réseau inextricable pour eux! Restait pour moi à constater la nature du corps de la femelle, ce qui, je l'avoue, n'est pas facile et peut laisser beaucoup de doute à des personnes peu initiées à l'étude de cette famille; mais cependant je n'ai aucun doute, et je puis certifier que ce sont bien des coques sèches de Lecanium femelle qui s'y trouvaient.

La coque mâle était petite, allongée, trois fois plus longue que large et vide; elle avait l'aspect d'une substance transparente et circuse, présentant vers son tiers inférieur un sillon transverse profond.

Pour les Coccus véritables, les larves mâles (qui ressemblent aux larves femelles), pour se transformer en insectes parfaits, s'enveloppent d'une matière cotonneuse plus ou moins compacte et formant comme un petit fourreau dans lequel l'animal se transforme en pupe, puis en insecte ailé. Ainsi qu'on peut le voir sur les plantes des serres où abondent les Coccus adonidum, toutes les fois qu'avec les femelles vous trouverez de ces fourreaux cotonneux plus petits que les femelles, vous pouvez être certain d'y trouver un mâle à l'état parfait ou à celui de pupe.

Je n'ai pas suivi le nombre de mues, qui semblerait devoir être de trois d'après les auteurs. En examinant un bouclier de *Diaspis*, il est facile de distinguer les peaux des deux premières mues, dont la supérieure porte les traces des antennes, la seconde, un peu plus grande, ayant de chaque côté la matière sécrétée par les insectes et présentant pour cette cause des filières de diverse nature, suivant les espèces et les genres.

Ceci m'entraînerait beaucoup plus loin que je n'ai en vue ici, et, pour ces détails divers, je renverrai à l'ouvrage remarquable de M. Targioni-Tozzetti (1867): Studie sul Coccineglie (1).

Quant à l'habitat, nous trouvons des Cochenilles à peu près dans tous les pays, mais c'est surtout dans les pays chauds que ces insectes sont le plus communs. C'est généralement sur les jeunes rameaux des plantes vivaces qu'ils se rencontrent en plus grande abondance; cependant on en voit aussi sur les feuilles des plantes vertes et même sur celles des plantes à feuilles caduques. On en rencontre aussi plusieurs espèces sur les racines de diverses plantes, généralement sur les herbacées; mais c'est surtout dans les serres qu'ils sont le plus communs. En effet, là ils ne sont pas sujets à craindre des ennemis comme dans leur état naturel, et alors ils pullulent d'une manière réellement extraordinaire. En plein air, au contraire, ils sont la proie d'un grand nombre d'Hyménoptères, Encyrtus, cocophagus, etc., d'Hémérobes, de Coccinelles et même de larves de Diptères. Là où ils sont communs il n'est pas rare de voir les plantes couvertes d'une matière noirâtre, qui n'est autre qu'une espèce de Champignon nommé Morphée ou Fumagine.

Dans le midi de la France, où les Cochenilles (Coccus et Lecanium) sont si communes sur presque toutes les plantes, mais surtout sur les Oliviers, Amandiers, Orangers et Citronniers, tous les arbres, dans des contrées entières, telles que le département des Alpes-Maritimes; sont d'un aspect noirâtre désagréable à l'œil et présentent à l'examen une quantité considérable de Coccus et de Lecanium. Le même aspect ne se présente pas avec les Diaspides, qui cependant sont peut-être plus communs encore que les premiers ; mais, dans le premier cas, la Fumagine est due aux gouttelettes lancées par les appareils sécrétoires des premiers, tandis que pour ces derniers la sécrétion se concrète au-dessus d'eux sous forme de boucliers solides. En fait, les arbustes et même les arbres en sont tellement couverts quelquefois que le tronc de l'arbuste ne s'accroît plus, et là il n'y a pas de Fumagine ou Morphée; tandis que, sur les Oliviers, les Orangers et les Citronniers, où ce sont surtout des Coccus et des Lecanium, le tronc, les rameaux et les feuilles sont entièrement noirâtres. Que ce soit les premiers ou les derniers qui envahissent les arbres, arbustes et plantes herbacées, ils n'en souffrent pas moins, et certainement il est

⁽¹⁾ Du même auteur vient de paraître un autre ouvrage sur les Cochenilles, travail qui présente un grand nombre de coupes génériques nouvelles et dont nous parle rons plus loin.

important d'y chercher un remède, ce qui est des plus difficile. Si, dans nos serres, nous pouvons, avec du soin, des bassinages, brossages et nettoyages à la main, enlever ces divers insectes, il n'en est pas de même lorsque c'est une culture en grand qui en est envahie. C'est à l'agriculture à trouver le remède, qui réside, selon moi, dans le changement d'espèces cultivées dans un terrain. Comment, en effet, voulez-vous cultiver toujours la même sorte de plante dans le même terrain? Il faut varier, et là seulement est, je pense, le remède. L'on aura beau faire, auprès de Paris, pour les Pêchers, dans le Midi pour les Oliviers et les Orangers, aux îles Bourbon et de la Réunion et au Brésil pour les Cannes à sucre, ainsi qu'à Ceylan dans les cultures de café, pour changer cet état de choses, rien ne réussirait mieux que le changement de culture.

En attendant le travail monographique qui doit suivre, nous pensons devoir donner le Catalogue des espèces décrites, mais en suivant un ordre différent de celui que l'on est habitué de faire. Croyant plus utile de donner d'abord le nom de l'espèce, en renvoyant ensuite aux genres, ce qui rendra les recherches beaucoup plus faciles, vu l'état peu connu de cette famille; le nom d'espèce sera suivi du nom de l'auteur, de l'indication monographique et ensuite du nom du genre et de l'habitat. Ainsi:

aceris Geoffroy. — ALEURODES	 Europe.
aceris Fabricius. — COCCUS	 Europe.
aceris Bouché — LECANIUM	 Europe.

On saura donc de suite qu'il y a plusieurs genres dont le mot spécifique aceris peut faire partie; tandis que si je classais par genre, on ne pourrait voir de suite qu'il y a en même temps un Lecanium et un Coccus portant le même nom.

Lorsque le nom sera synonyme, je le renverrai à celui typique, ou du moins celui le plus ancien.

Dans le travail monographique viendra alors la classification ordinaire générique et spécifique.

Ma prochaine publication traitera des divisions génériques.



Fairmaire, Léon. 1868. "Notes sur les coléoptères recueillis par Charles Coquerel à Madagascar et sur les côtes d'Afrique." *Annales de la Société entomologique de France* 8, 753–840.

View This Item Online: https://www.biodiversitylibrary.org/item/34971

Permalink: https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/40148

Holding Institution

Smithsonian Libraries and Archives

Sponsored by

Smithsonian

Copyright & Reuse

Copyright Status: NOT_IN_COPYRIGHT

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at https://www.biodiversitylibrary.org.